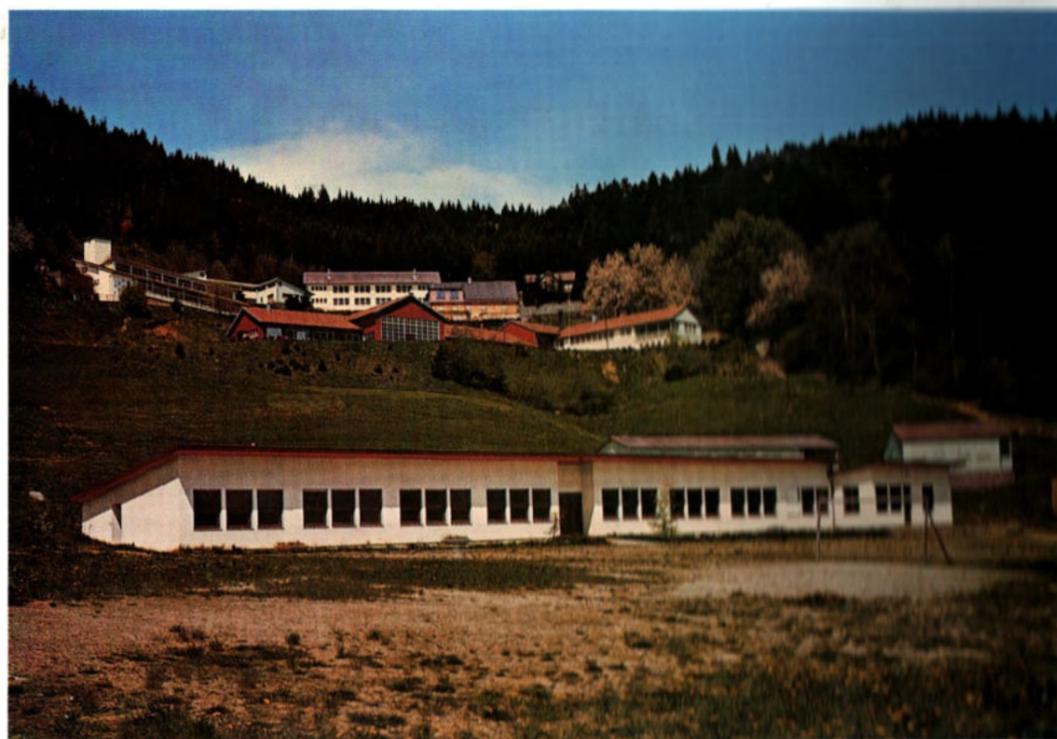




LE BEUBOIS  
HIER ET AUJOURD'HUI



**SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBÈY**



**Bulletin n° 20  
2001**

BULLETIN DE LA  
SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBEY

N° 20 - 2001

SIEGE SOCIAL  
50, rue Charles de Gaulle  
68370 ORBEY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent Bulletin n° 20 - 2001 a été tiré à 350 exemplaires.*

*Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er Juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art. L 122-5). Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.*

Dépôt légal : 2e trimestre  
N° ISSN 0753-8413

## SOMMAIRE

- 3 - Editorial
- 4 - Assemblée Générale 2000
- 5 - Membres de la Société d'Histoire
- 7 - Mon Orbey – Poésie
- 9 - Le R.P. Ernest COLLET – Rédemptoriste 1872-1942
- 10 - Hansi et la pays Welche
- 15 - Les eaux dans le canton de Lapoutroie
- 25 - L'alphabétisation dans le Val d'Orbey au XVIIIe siècle
- 30 - Aube et Robe en Alsace au XVIIIe siècle – La famille de Sébastien SIMON – Procureur au Conseil Souverain d'Alsace 1721-1780
- 37 - La vie politique sous la Révolution dans le canton de Lapoutroie
- 47 - L'arbre de la liberté à Fréland
  
- 49 - Evolution de l'agriculture à Lapoutroie du XVIIIe au XXIe siècle
- 59 - Alinéation de la forêt du Faudé 1852-1854
- 62 - A Lapoutroie, il y a plus de 140 ans – Les impôts : autrement
- 65 - L'hôtel Cornélius 1889-1980
- 71 - L'inauguration de la chapelle Saint Thiébaud – Fréland 1898
  
- 76 - A Fréland de 1914 à 1918
  
- 81- La bataille du Linge - 20 juillet au 16 octobre 1915
- 88 - 1941 : Quand les enfants de Labaroche font de la résistance
- 91 - Les premières colonies de vacances : Beubois-La Chaume, après 1945 – Souvenirs de « Pélicam » un des responsables de la Chaume
- 95 - Les conscrits de 1956 du Bonhomme
- 98 - Le catholicisme à Fréland au temps du curé André HECKEL 1928-1938
- 102 - Catholique à Fréland en 1949
- 104 - Le catholicisme à Fréland au temps du curé Léon WENDLING – 1925-1965
- 109 - Bonjour, Dondey
- 111 - Que la neige tombe – Poème de Nathan KATZ
- 111 - Ke lè natch tchè balma – Poème traduit en patois
- 112 - Etre ouvrier boulanger en 1940 – Jean MUNIER
- 113 - Eyt auwréj bolédjéy è 1940 – Jean MUNIER
- 116 - Lettre à mon fils
- 117 - Lat è mo fe
- 118 - Le nor omdo Faudé – Les hommes noirs du Faudé
  
- 119 - Prière de la forêt – Lè prayure do bauw è d'le monteyn  
Poésie sur la forêt – auteur inconnu recueillie chez M. J. BOLE
- 120 - Les événements dans le canton en 1901
- 121 - Ephémérides 2000 à travers la presse locale

### Illustrations de couverture

Première de couverture : HANSI (Jean-Jacques WALTZ) : Labaroche-Orbey (2 août 1938). Aquarelle reproduite avec l'aimable autorisation du Musée Hansi de Riquewihr. Tous droits réservés.

Quatrième de couverture : Cartes postales Colonie de vacances « BEUBOIS », collection Gérard DUPONT

Yvette **BARADEL**  
Maurice **HERMANN**

+ R.P. Ernest **COLLET**  
Maurice **HERMANN**  
Philippe **JEHIN**  
Yvette **BARADEL**  
Philippe **JEHIN**  
Claude **MULLER**

Yvette **BARADEL**  
Henri  
**PETITDEMANGE**  
Jean **MATHIEU**  
Lucien **JECKER**  
Jean **MATHIEU**  
Jacques **DEMANGEAT**  
Alexandra  
**GREVILLOT**  
Henri  
**PETITDEMANGE**  
Pierre **CRENNER**  
Gilbert **MICHEL**  
Jean **COLLIN**

Guy **JEHIN**  
Claude **MULLER**  
Claude **MULLER**  
Claude **MULLER**  
Gilbert **MICHEL**  
Maurice **HERMANN**  
Maurice **HERMANN**  
Gérard **MILLION**  
Gérard **MILLION**  
Gaby **BAUMANN**  
Gaby **BAUMANN**  
Henri  
**PETITDEMANGE**  
Jean **MATHIEU**

Philippe **JEHIN**  
Gérard **DUPONT**

## EDITORIAL

La Société publie son vingtième bulletin annuel. Depuis vingt et un an, la Société a maintenu son cap : faire connaître l'histoire et les traditions d'un pays welche alsacien, le canton de Lapoutroie.

Ces vingt bulletins contiennent près de quatre cents articles. Les domaines abordés sont très variés, géographie, histoire et archéologie mais aussi sciences sociales c'est à dire études de population, leurs mouvements, les familles, les personnalités célèbres, l'éducation, l'économie, les coutumes. L'art a aussi sa place : l'architecture, la sculpture et la peinture essentiellement religieuses puisque la religion était un des fondements de la culture de nos ancêtres. N'oublions pas les soixante dix articles linguistiques en parler welche qui sont un des fleurons de notre bulletin.

Tous ces articles sont très souvent accompagnés d'illustrations variées : documents d'époque, dessins, photographies. Ces dernières nous sont souvent prêtées par des collectionneurs que nous remercions.

Vingt bulletins ont pu être publiés grâce à une équipe de collaborateurs compétents et enthousiastes qui s'est renouvelée au cours des années et grâce à de fidèles lecteurs.

Nous voudrions pouvoir continuer notre route car il y a encore beaucoup de chantiers à ouvrir pour connaître le canton de Lapoutroie. Nous espérons que collaborateurs et lecteurs nous accompagneront sur notre chemin.

Vous trouverez dans ce bulletin un bulletin de souscription pour un livre que nous avons l'intention de publier à la fin de l'année 2001. "Légendes et récits du pays welche". C'est un livre original qui reflète les mentalités de notre canton et qui, nous l'espérons, recevra un accueil favorable.

Pour le Comité  
La Présidente

Yvette **BARADEL**

## ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2000 AU MEMORIAL DU LINGE A ORBEY

Maurice HERMANN

C'est dans le cadre du « Mémorial du Linge » que le Colonel Pierre CRENNER, président honoraire, a le plaisir d'accueillir plus d'une quarantaine d'adhérents et de sympathisants de notre association.

En l'absence de notre présidente, Mme Yvette BARADEL, suite à un malaise de son mari, c'est le vice-président, M. Armand SIMON qui remercie les participants en particulier M. Jean SCHUSTER, maire d'Orbey et conseiller général, M. Jean-Michel MASSON, adjoint au maire du Bonhomme et M. JACKY, représentant la municipalité de Fréland.

Après l'approbation unanime du procès-verbal de la dernière assemblée générale, le secrétaire-adjoint, M. Maurice HERMANN dresse le rapport d'activité de l'année écoulée, il fait remarquer que la réalisation du bulletin occupe une large part du travail du comité, que le second point fort de l'année fut notre participation au Salon de Livre de Colmar où pour la première fois nous accueillions avec plaisir sur notre stand le « Mémorial du Linge ».

Ensuite, les commissaires aux comptes félicitent la trésorière, Melle Rose-Blanche DUPONT, pour son excellent travail. Deux nouveaux commissaires aux comptes, M. Pierre CRENNER et Mme Isabelle MILLION sont désignés à la satisfaction de tous.

Dans son intervention, M. Armand SIMON, afin de recueillir suffisamment d'articles variés, sollicite pour notre bulletin, les auteurs habituels mais aussi de nouvelles plumes qui l'enrichiraient par de nouveaux sujets inédits sur l'histoire de notre canton.

La conférence du Colonel Pierre CRENNER sur « La bataille du Linge 20 juillet au 16 octobre 1915 » suscite un grand intérêt, le conférencier commence par situer la bataille dans le contexte de la guerre en 1915 et dans le cadre de la stratégie, de l'offensive à outrance, fait ressortir l'intérêt que représente le massif du Linge, précise les difficultés particulières, « combattre l'ennemi en montagne et sur son territoire ».

En octobre, le front du Linge connaît un calme relatif, l'objectif n'a pas été atteint, 10.000 Français ont laissé leur vie dans cette bataille acharnée du Linge, surnommé, « le Tombeau des Chasseurs ».

L'assemblée générale est suivie d'un repas amical à la Ferme Auberge du Glasborn.



## MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

### Membres bienfaiteurs 2000

- |   |   |
|---|---|
| 1 BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach/Bains | 10 JAGER Jeanne 68910 Labaroche         |
| 2 DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland       | 11 KILLY Yvette 68000 Colmar            |
| 3 DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey       | 12 NOGUES-ORY Monique 47000 Agen        |
| 4 EICHLER Alfred 67120 Molsheim         | 13 PETITDEMANGE Cécile 68650 Lapoutroie |
| 5 FOESSEL Georges 67000 Strasbourg      | 14 PFISTER Gérard 75016 Paris           |
| 6 GEORGES Albertine 68000 Colmar        | 15 RIESS Eric 68000 Colmar              |
| 7 GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges  | 16 TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme     |
| 8 GRIVEL Jean-Marie 68240 Fréland       | 17 ULMER Marie-Louise 68000 Colmar      |
| 9 JAEGLER Bernard 67220 Triembach/Val   | 18 WALTZER Gaby 68370 Orbey             |

### Membres actifs 2000

- |  |  |
|--|--|
| 19 AFER Catherine 78570 Chanteloup/Vignes    | 54 COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme  |
| 20 ALBRECHT Aimé 68110 Illzach               | 55 CRENNER Pierre 68370 Orbey            |
| 21 ANCEL Bernard Ferney Voltaire (Suisse)    | 56 DANIEL François 68370 Orbey           |
| 22 AUBERT Jean 54520 Laxou                   | 57 DEFASNE Gaby 68650 Lapoutroie         |
| 23 BANNWARTH Stéphanie 68650 Lapoutroie      | 58 DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey         |
| 24 BARADEL Yvan 68240 Fréland                | 59 DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey       |
| 25 BARADEL Yvette 68240 Fréland              | 60 DIDIERJEAN René 68370 Orbey           |
| 26 BATOT Marguerite 68370 Orbey              | 61 DIEUDONNE Paul 68000 Colmar           |
| 27 BATOT Pierre 68370 Orbey                  | 62 DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie        |
| 28 BATOT Roger 68360 Orbey                   | 63 DUPONT Alice 68370 Orbey              |
| 29 BAUMANN Gaby 68370 Orbey                  | 64 DUPONT Gérard 68370 Orbey             |
| 30 BEAULIEU Laurent 68370 Orbey              | 65 DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg        |
| 31 BEDEZ Jacques - Lapoutroie                | 66 EBERLE Paulette 68370 Orbey           |
| 32 BEDEZ Pierrot 68370 Orbey                 | 67 EYCHENNE Christiane 09420 Rimont      |
| 33 BEDEZ Serge 27420 Cahaignes               | 68 FLORANCE Jean Noël 68650 Le Bonhomme  |
| 34 BELOT Jean-Marc 60800 Crépy-en-Valois     | 69 FRANCESCHI Virginie 68650 Lapoutroie  |
| 35 BERBACH-WIRRMANN Fr. 67350 Niederaltorf   | 70 FREBOURG Odile 68910 Labaroche        |
| 36 BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey      | 71 GANDER Pierre - Pairis 68370 Orbey    |
| 37 BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim          | 72 GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson    |
| 38 BLAISE Léon 68370 Orbey                   | 73 GEISLER Robert 68650 Lapoutroie       |
| 39 BLAISE Paul 68370 Orbey                   | 74 GREVILLOT Alexandra 67000 Strasbourg  |
| 40 BONIFACI André 68650 Lapoutroie           | 75 GRUNENWALD Dominique 68000 Colmar     |
| 41 BOPP Jean-Paul 68370 Orbey                | 76 GRUNENWALD J.Michel 67370 Reittwiller |
| 42 BOULEAU Aurélie 68040 Ingersheim          | 77 GSELL Fernand 68370 Orbey             |
| 43 BRICHLER Benoît 75019 Paris               | 78 GUERIN Guy 68240 Fréland              |
| 44 BRUNI Michel 51470 Saint Memmie           | 79 GUIDAT François 68370 Orbey           |
| 45 CABOCHE Roland 68650 Lapoutroie           | 80 GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey          |
| 46 CENTRE DEP.HIST.FAMILLES 68500 Guebwiller | 81 GUIDAT René 68370 Orbey               |
| 47 CHANEL Gilles 95170 Deuil-Le-Barre        | 82 GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille   |
| 48 CHARTON François 54600 Villers les Nancy  | 83 HELFER Claude 68240 Fréland           |
| 49 CHIODETTI Suzy 68370 Orbey                | 84 HELDERLE Daniel 68370 Orbey           |
| 50 CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey             | 85 HERMANN Joseph 68370 Orbey            |
| 51 CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim      | 86 HERMANN Maurice 68370 Orbey           |
| 52 COLIN Pierre 88100 Coinches               | 87 HERQUE Raymond 68370 Orbey            |
| 53 COPPE Bernard 68370 Orbey                 | 88 HUG Joséphine 68370 Orbey             |

- |  |  |
|--|--|
| 89 JACKY-MARION Claude 68650 Lapoutroie      | 126 PERRIN Gérard 84490 St Saturnin      |
| 90 JACKY Marcel 68240 Fréland                | 127 PERRIN Gilbert 68659 Lapoutroie      |
| 91 JECKER Lucien 68370 Orbey                 | 128 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland     |
| 92 JEHIN Guy 68920 Wintzenheim               | 129 PIERRE Jean-Jacques 68370 Orbey      |
| 93 JEHIN Irène 68000 Colmar                  | 130 PIROLA Jeanne 68370 Orbey            |
| 94 JEHIN Marie Alix 68000 Colmar             | 131 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn       |
| 95 JEHIN Philippe 68000 Colmar               | 132 PRUD'HOMME André 68370 Orbey         |
| 96 JOANNES Jean 84490 St Saturnin            | 133 PRUD'HOMME Denise 68370 Orbey        |
| 97 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey              | 134 RIETTE Joséphine 68000 Colmar        |
| 98 LAMPIETTI Mauricette 68910 Labaroche      | 135 ROMINGER Suzanne 68000 Colmar        |
| 99 LIDY Jean 68370 Orbey                     | 136 SAUR Pierre 68000 Colmar             |
| 100 MAIRE Claude 68650 Lapoutroie            | 137 SCANDELLA Alex 68370 Orbey           |
| 101 MAIRE Marcel 68370 Orbey                 | 138 SCHAETZEL Jean 68240 Kaysersberg     |
| 102 MAIRE Raymond 68370 Orbey                | 139 SCHEHIN Bernadette 68370 Orbey       |
| 103 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim      | 140 SCHOENECKER Patrick 68650 Lapoutroie |
| 104 MARCHAND Louis 78230 Le Pecq             | 141 SCHUSTER Cécile 68370 Orbey          |
| 105 MARTISCHANG Eric 68370 Orbey             | 142 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey            |
| 106 MASSON Michel 68650 Le Bonhomme          | 143 SCULO J. Michel 91219 Draveil        |
| 107 MASSON Roger 68370 Orbey                 | 144 SIMON Armand 68370 Orbey             |
| 108 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie            | 145 SIMON Georges 67330 Dossenheim       |
| 109 MEYER Dominique 68770 Ammerschwih        | 146 SIMON Gérard 68370 Orbey             |
| 110 MICHEL Anne-Marie 68230 Walbach          | 147 SIMON Paul 68370 Orbey               |
| 111 MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline     | 148 SIRAC Suzanne 68370 Orbey            |
| 112 MILLION Gérard 68370 Orbey               | 149 STELLY Michel 91120 Palaiseau        |
| 113 MILLION Roland 68360 Ste Marie aux Mines | 150 TARIN Geneviève 68100 Mulhouse       |
| 114 MINOUX Jean 68650 Hachimette             | 151 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie     |
| 115 MULLER Irène 68650 Lapoutroie            | 152 THOMANN Jean-Bertin 68370 Orbey      |
| 116 MUNIER Lucie 68240 Fréland               | 153 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey    |
| 117 MUNIER Maria 68370 Orbey                 | 154 UETTWILLER Claude 41000 Blois        |
| 118 OLRV Simone 68370 Orbey                  | 155 VIE Anneck 09600 Laroque d'Olmes     |
| 119 PARFAIT François 75116 Paris             | 156 VOINSON Etienne 68370 Orbey          |
| 120 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche      | 157 VOINSON Maurice 68370 Orbey          |
| 121 PARMENTIER Denis 68910 Labaroche         | 158 WALTER Odile 68370 Orbey             |
| 122 PARMENTIER Gilbert 68650 Hachimette      | 159 WALTZER Paul 68370 Orbey             |
| 123 PARMENTIER Michel 68370 Orbey            | 160 WETTERER Marguerite 68370 Orbey      |
| 124 PATRY Hervé 68240 Fréland                | 161 ZANN Jean-Paul 68370 Orbey           |
| 125 PERRIN André 68400 Riedisheim            |  |

**MEMBRES DU COMITE**

**BUREAU**

- |                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| Présidente         | Yvette BARADEL      |
| Vice-Président     | Armand SIMON        |
| Secrétaire         | Philippe JEHIN      |
| Secrétaire-Adjoint | Maurice HERMANN     |
| Trésorière         | Rose-Blanche DUPONT |
| Trésorier-Adjoint  | Pierre BEDEZ        |

**ASSESEURS**

- |                    |
|--------------------|
| Gaby BAUMANN       |
| Jacques DEMANGEAT  |
| Gérard DUPONT      |
| Jean MATHIEU       |
| Gérard MILLION     |
| Irène MULLER       |
| Henri PETITDEMANGE |
| Bernadette SCHEHIN |
| Armand TOSCANI     |

# MON ORBEY

## Poésie

+ R.P. Ernest COLLET

Doux pays de mon enfance  
 Digne objet de mes amours  
 A toi ma reconnaissance  
 Je l'habiterai toujours

Sur les bords de la Blanche aux flots harmonieux  
 S'arrondit mollement un val délicieux.  
 Sur un front ravissant, superbe amphithéâtre,  
 Se dressent de grands monts à la roche grisâtre.  
 De gros blocs de granit, jetés à tous les vents  
 Font rêver aux combats des antiques géants.  
 A leurs pieds deux beaux lacs à l'onde blanche et noire  
 Remplaçant deux volcans de sinistre mémoire.  
 Et la bruyère rose et les genêts dorés  
 Enguirlandent leurs bords de reflets mordorés.  
 Sous les sombres sapins, l'onde écume et bouillonne  
 Et s'échappe en torrent à l'humeur folichonne.

Dans l'ombre et la verdure aux flancs des gais côteaux  
 Pairis aux frais atours se mire dans les eaux.  
 Son antique abbaye et ses moines illustres  
 Dorment dans leurs tombeaux depuis plus de vingt lustres.  
 J'aime ses prés fleuris, ses sites ravissants  
 Son église romane au charme pénétrant.  
 Des Huttes qui dira les grâces souveraines  
 S'étageant du vallon jusqu'aux hauteurs sereines.  
 Salut nobles sommets à jamais glorieux :  
 Linge, Combe, Wettstein, couverts du sang des preux.

Oh ! la belle vallée où serpente la Blanche.  
 Là s'étend mon Orbey dans sa parure franche.  
 Le Noirmont, le Faudé, soldats fiers et vaillants  
 Semblent le protéger de leurs bras tout puissants.  
 Orbey, douce patrie, Oh ! combien tu m'es chère  
 Vive ton industrie et ta prospérité.  
 Mais garde, mon Orbey, ta foi, ta piété  
 Vive ton beau patois, chanson mélodieuse,  
 Langue des longs coirails de ma mère pieuse.

Que j'aime tes forêts où règne le sapin  
 Et les sentiers rêveurs aux mousses de satin.  
 Tes fermes au soleil sont d'immenses fleurs blanches  
 S'accrochant aux rochers comme des nids aux branches.  
 J'aime tes champs d'épis, tes parcs et tes châteaux  
 Et tes vallons pleins d'ombre et tes riants côteaux.  
 J'aime tes beaux hôtels, tes modestes chaumières

à l'accueil si joyeux des moeurs hospitalières.  
J'aime tes ruisselets où la truite d'argent  
Imite en ses débats l'agilité du vent.  
J'aime tes clairs hagis et tes vertes prairies.  
J'aime tes boutons d'or sur tes rives fleuries.

Vive tes habitants au regard franc et doux  
Regard où l'on peut lire "Oh ! qu'il fait bon chez nous".  
Vive tes beaux enfants, tes familles nombreuses.  
Ciel, garde leur la foi qui sait les rendre heureux.  
J'aime ton champ des morts où ceux que j'ai pleurés  
Dorment leur grand sommeil qu'un jour je dormirai.  
Vaillant chrétien toujours, c'est ma fière devise.  
Pourrais-je t'oublier ma ravissante église ?  
C'est là que je fus fait noble enfant du Bon Dieu.  
Qui dira le bonheur goûté dans ce saint lieu ?

Qu'il est grand mon Orbey, pour moi c'est tout un monde !  
Il n'est rien de plus beau sur la machine ronde.  
A chacun de mes pas s'offre un doux souvenir.  
Mon Orbey, te quitter, à c'est te revoir  
Tannach et Saint-Genest, Sombrevoir et Grenelle,  
Busset, le Creux d'Argent, Beauregard, La Matrelle,  
Bouleau, Faing et Beubois, la Conatte et Bermont,  
Allagouttes, Blanrupt, Pinesse, Remomont,  
Rouge-Terre et Noirrupt, Champs Simon, Bois-le-Sire,  
La Camme, Surcenord, Fontenelle, Clouires.  
Ah les jolis endroits, les noms mélodieux !  
Si doux à mes oreilles et si chers à mes yeux.

Toi qui fus mon berceau, qui charmas ma jeunesse  
Orbey, sois mon Orbey jusque dans ma vieillesse.  
Toi qui prêtas ton nom à ce charmant séjour  
Grand et bon saint Urbain, garde lui ton amour

Poésie donnée par Monsieur Guy Guérin de Fréland

## Le R.P. Ernest Emile COLLET

Rédemptoriste  
1872-1942

Maurice HERMANN

Né le 12 novembre 1872 au hameau de LA CLAQUETTE près de SCHIRMECK (Bas-Rhin), d'un père originaire de la Drôme et de Adèle Marie FERRY. A sa naissance sa mère perd l'usage de ses jambes et, il n'a que 4 ans quand son père décède, dès lors les ressources de la famille sont bien maigres.

Tout jeune il a une horreur instinctive pour la dispute et les querelles. Ernest approche de ses 12 ans quand se précise le désir d'être prêtre et missionnaire. Grâce à une relation, il est envoyé à l'école apostolique de LITTEHAMPTON en Angleterre puis, suite à des ennuis de santé, à UVRIER en Suisse pour terminer ses études classiques.

Il entre au noviciat le 8 août 1893 et un an après il se rend au Studendat à THURY en VALOIS (Oise) pour ses études de philosophie et de théologie.

Jeune prêtre au Bischenberg et à Riedisheim, le RP Ernest COLLET excelle à répandre autour de lui la gaieté et la joie et se met avec entrain à ses premiers travaux apostoliques, en allemand, en français, performance pour un Welche de la vallée de la Bruche.

Puis ses supérieurs l'envoient à FRIBOURG (Suisse) au Pensionnat de BERTIGNY, là responsable de jeunes gens, il fait régner un esprit de « sage liberté et de douce fermeté ».

Le RP. Ernest COLLET arrive aux TROIS-EPIS le 27 avril 1914, lorsque la guerre éclate, sur l'intervention de son supérieur auprès d'un général allemand, il est affecté comme infirmier à la « Colonne sanitaire » établie aux TROIS-EPIS. Vivant dans une zone de guerre pendant quatre longues années, il est vicaire à LABAROCHE de 1915 à 1919, il a pour mission, LABAROCHE, eeORBÉY, LAPOUTROIE, FRELAND, plus de 170 sermons à son actif.

De 1921 à 1927, il prête main forte aux curés du canton de LAPOUTROIE, mais il lui faut du mouvement, nous le trouvons missionnaire sur tous les chemins de France, Alsace, Bourgogne, Lorraine, Midi Pyrénées.

Parfois malgré lui, la goutte et l'arthrite le réduisent à l'état d'ankylosé chronique. C'est durant ces années passées aux TROIS-EPIS de 1914 à 1927, en chroniqueur universel, toujours à la recherche de documents historiques et bibliographiques qu'il écrit les « Légendes de LABAROCHE » et ses poèmes sur le Val d'Orbey. Welche dans l'âme, il est très attaché à la population de notre canton.

En 1939, il est à TRAVES (Haute Saône) pour remplacer le curé mobilisé mais bientôt sa santé se détériore et il décède le 13 avril 1942, il repose au cimetière de TRAVES.

### Sources :

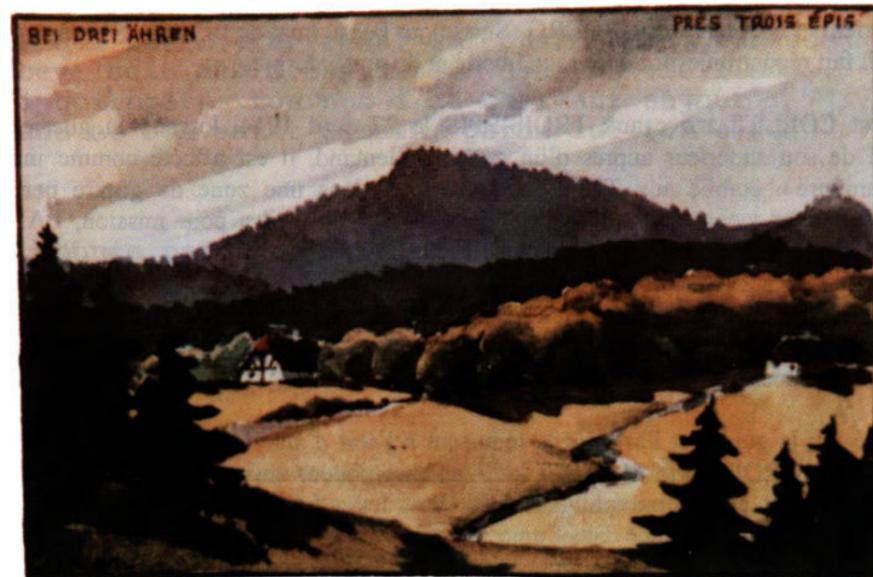
*Nouvelles Figures de Religieux Rédemptoristes de la Province de Strasbourg. Imprimerie ALSATIA COLMAR 1949*

## Hansi et le pays welche

Philippe Jéhin

Motifs incontournables des souvenirs typiquement alsaciens, les petits personnages naïfs de Hansi se retrouvent désormais partout. Ils entretiennent l'image d'une Alsace heureuse : rurale, cocardière, peuplée d'enfants en costumes folkloriques qui jouent au pied des clochers, perchoirs à cigognes. Rien de tout cela en amont de Kaysersberg, et pourtant, des liens étroits existent entre le plus célèbre des dessinateurs alsaciens et le pays welche.

Hansi (1873-1951) fréquente assidûment le pays welche à deux périodes de sa vie. Il découvre la vallée au début de sa carrière en 1906 et 1907 en compagnie du peintre Kreider. *"Il ne se passait pas d'années sans que Hansi ne se rendît à Labaroche"* (1). Il est alors émerveillé par les paysages avec les fermes dispersées au milieu des prés, des champs ou des forêts, paysages qui lui offrent un panel complet de toutes les nuances du vert. De cette époque, il nous reste dix-sept eaux-fortes (2) de petit format et de nombreuses aquarelles, oeuvres dispersées dont on ne connaît l'existence que par leur reproduction sous forme de cartes postales.



"Près Trois-Epis" carte postale 1905  
on reconnaît à l'arrière-plan le Grand et le Petit Hohnack

Hansi représente essentiellement des paysages sauvages d'Orbey ou de Labaroche. Il séjourne alors chez son ami, le charcutier colmarien René Fincker qui avait aménagé en résidence secondaire une chaumière à Giragoutte. Une célèbre photo noir et blanc, prise dans les années 1930, immortalise Hansi allongé sur une chaise longue devant cette chaumière.

Hansi y goûte le calme et la simplicité comme il l'écrit : *"les Vosges qui envoient presque jusqu'aux portes de la ville (de Colmar) leurs derniers contreforts et les fraîches vallées qu'ils encadrent sont pour les Colmariens, une éternelle tentation, une invitation souriante et continue à parcourir la vallée de Munster, en remontant la Fecht ou la vallée de Kaysersberg, le long de la Weiss"* (3).



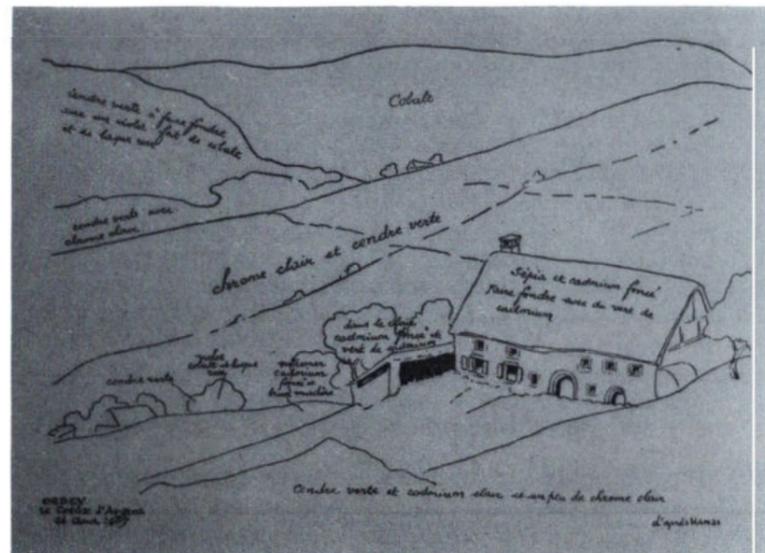
Hansi devant la chaumière de René Fincker à Labaroche-Giragoutte  
(photo noir et blanc)

Toute sa vie, Hansi fut attiré par le charme du pays welche. Le polémiste francophile y appréciait au plus haut point la persistance d'un patois roman qui renforçait sa conviction d'une Alsace indéfectiblement française.

A la veille de la Première guerre mondiale, de nombreuses tâches le retiennent à Colmar et Hansi délaisse pendant près de trente ans le pays welche.

Il retrouve le canton de Lapoutroie vers 1935 seulement pour de brèves périodes de vacances. Il loge d'abord à Orbey où les habitants aperçoivent alors une grande silhouette coiffée d'un grand chapeau et appuyée sur un canne qui ponctue à contre temps sa marche tel un métronome. Lentement, elle gravit les chemins du Creux d'Argent, de Pairis ou de Tannach. Hansi part explorer la montagne, emportant avec lui son minuscule pliant, sa boîte de couleurs et son éternel fume-cigarette. Souvent, il s'arrête, se retourne, contemple avec ravissement le paysage et s'exclame : "c'est charmant !" (4).

Son ami Robert Perreau se souvient de leurs promenades communes : "Il avait une prédilection pour les fermes du pays welche flanquées d'un gros tilleul, l'auge devant l'entrée, avec un pipi d'eau qui crépitait. Elles le tentaient toutes, elles avaient toutes leurs mérites et beaucoup de fleurs autour (...). Il y avait les odeurs de purin qu'on épandait autour ou de l'herbe qu'on coupait. On ne se lassait pas de découvrir, d'admirer (...). A ce moment-là, Hansi restait muet : il bouffait le paysage (...). Il me regardait seulement pour me prendre à témoin, faisait un geste du pouce en vrille, comme pour cerner le sujet : Hein ! Puis on repartait à pas lents vers d'autres directions" (5).



Orbey : le Creux d'Argent 26 août 1937  
Calque avec indication des couleurs pour une aquarelle



Orbey-Tannach : aquarelle du 30 septembre 1937



"Labaroche" carte postale 1907

A Labaroche, il rend visite à René Fincker, il s'attarde aussi à la Rochette chez son ami Léon Stein qui y possède une villa (6). Cependant, il loge généralement à La Place, point de départ de ses nombreuses promenades. L'annonce de la Deuxième guerre mondiale le surprend à Labaroche au courant de l'été 1939 alors qu'il erre sur les chemins du pays welche à la recherche de nouveaux points de vue. Le 20 août 1939, il réalise sa dernière aquarelle en plein air dans les Vosges au lieu-dit La Chapelle. Elle représente une ferme au bord du chemin qui descend vers Orbey, avec un grand noyer à proximité d'un champ de blé. A l'arrière plan, on reconnaît la vallée d'Orbey dominée par la Tête des Faux.

Au lendemain de la guerre, Hansi bien que très affaibli ne manque pas de projets. Il songe à un recueil de ses dessins et peintures des paysages et des fermes du pays welche agrémenté d'un texte où il aurait souligné l'originalité de cette région francophone. Hansi avait conscience de certaines lacunes, il avait encore besoin de plusieurs vues ainsi que des représentations de calvaires. Pour terminer un tel ouvrage, il aurait dû se rendre sur place, mais les forces lui manquaient. Hansi disparut avant d'avoir pu réaliser son projet et le pays welche reste orphelin de l'illustre artiste qui n'aurait pas manqué ainsi de le populariser dans tous les intérieurs d'Alsace, de France et de Navarre.

NOTES :

- 1) Robert PERREAU Hansi ou l'Alsace révélée, p. 154
- 2) eau-forte : estampe obtenue au moyen d'une planche gravée à l'acide nitrique
- 3) Robert PERREAU Avec Hansi à travers l'Alsace, p. 89.
- 4) Robert PERREAU Hansi ou l'Alsace révélée, p. 155.
- 5) Robert PERREAU Avec Hansi à travers l'Alsace, p. 47
- 6) Léon Stein (1879-1955), dessinateur et artiste graphique qui succéda à Hansi en 1951 comme conservateur du Musée Unterlinden.

BIBLIOGRAPHIE :

- Georges BISCHOFF "Faut-il brûler Hansi ?", Saisons d'Alsace, n°2, 1999, p.22-41.
- Robert PERREAU. - Hansi ou l'Alsace révélée. - Colmar : Alsatia, 1975, 256 p.
- Robert PERREAU. - Avec Hansi à travers l'Alsace. - Colmar : Alsatia, 1994, 2 ed., 227 p.
- Robert PERREAU. - Cartes postales de Hansi. - Colmar : Alsatia, 1978, 89 p.

ILLUSTRATION :

Aquarelles de Hansi reproduites avec l'aimable autorisation du Musée Hansi de Riquewihr. Tous droits réservés.

## LES EAUX DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE

Yvette BARADEL

LES SOURCES

Elles sont très nombreuses. On en compte plus de 200 sur le territoire de la commune d'Orbey.

Les terrains étant imperméables, l'eau ne peut pénétrer que par des fissures ou diaclases où elle chemine jusqu'à ce qu'elle rencontre un versant qui coupe sa trajectoire et lui permet de sortir à l'air libre. Le sable de décomposition superficiel de la roche, l'arène, lui offre des possibilités de séjourner. Mais ce ne sont pas des réservoirs importants

Par suite les sources sont très dispersées et souvent tarées faute d'alimentation suffisante.

On distingue cependant un niveau de nappe aquifère sous la couverture du sol gréseux au-dessus des roches cristallines.

Il en existe un dans la région du Grand Hohnack, du Hadot et du Rain des Chênes. "Trois sources surgissent à l'est du Hohnack dont profite l'eau potable des Trois Epis. La route s'engage dans le grès, mais en-dessous, près du sentier Roche des Corbeaux-Croix de Wihr, là où la couche permienne repose sur les migmatites compactes allant vers Labaroche, sort la fontaine de Brion. Plus loin, une source minérale jugée médicinale, dédiée pour cette raison à Saint Michel, le vainqueur des forces malignes sataniques, suinte du grès vosgien au-dessus de la Croix de Wihr..." (1)

Un autre niveau aquifère existe sous le massif gréseux du Kalblin au contact des migmatites de Kaysersberg. Des sources ont été captées le long de la route de Fréland à Ursprung.

Les communes du canton sont alimentées par ces sources dont le débit varie d'une année à l'autre en fonction de l'importance des précipitations.

Le jaugeage est fait en période d'étiage en septembre ou octobre.

	FRELAND	
	Moyenne Goutte Source 1	Barlin Source 1
5.10.1962	6,66 l/mn	54,55 l/mn
14.10.1969	17,00 "	50,00 "
28.10.1970	30,00 "	150,00 "
5.10.1976	8,00 "	36,00 "
17.10.1978	16,50 "	100,00 "

ORBEY

	Source du Lait Captage du bas	Source du Creux d'Argent Captage du bas
22.10.1982	418 m3/jour	432 m3/jour
9.10.1985	550 "	366 "
9.10.1987	281 "	378 "
24.10.1989	246 "	302 "
2.10.1990	316 "	327 "

Comme nous le voyons la puissance des sources est très variable : 6 l/mn à la Moyenne Goutte à Fréland, 316 m3/jour soit 220 l/mn à la source du Lait à Orbey.

Pour une même source le débit varie dans des proportions importantes d'une année à l'autre . Pour la source du Barlin le débit en 1970 est le triple de celui relevé en 1962 . Pour la source du Lait le débit de 1985 est le double de celui de 1989.

Tout est fonction des précipitations. En faisant le relevé, le garde des Eaux signale le temps. En 1990 celui d'Orbey fait la remarque suivante : "temps brumeux et humide. Fortes pluies depuis 48 heures. Arrière-saison très sèche".

Certaines de ces sources alimentent des ruisseaux, "les gouttes" dont le réseau s'écoule sur les versants des montagnes.

Notes :

1 - G. Ochsenbein, Lacs, forêts...p. 17  
Les débits ont été communiqués par les mairies de Fréland et d'Orbey

LES LACS

Deux lacs sont nichés au pied des Hautes-Chaumes : le Lac Blanc à 1 054 m. et en dessous le Lac Noir à 950 m. Tous les deux sont des lacs d'origine glaciaire.

Le Lac Blanc, le plus vaste des lacs vosgiens alsaciens, a une superficie de 29 ha. Il comporte deux cuvettes de 60 et 53 m de profondeur. Les parois W et S sont des abrupts de 250 à 300 m. L'arête du Château Hans est l'intersection de deux cirques glaciaires. Le barrage du lac vers l'E est composé d'une moraine sur un seuil rocheux.

Le Lac Noir a une superficie et une profondeur moindres : 14 ha et 39 m. Il est dominé sur trois côtés par des abrupts d'environ 200 m. et fermé aussi vers l'E par une moraine.

Le Lac Noir doit son nom à son alimentation par de l'eau venue d'une tourbière donc plus sombre que l'eau du Lac Blanc provenant de la fonte des neiges.

Les barrages de ces deux lacs ont été relevés artificiellement au milieu du XIX° siècle pour en faire des réservoirs naturels destinés à alimenter les usines de la vallée de la Weiss.

Plus récemment, en 1930, les deux lacs ont été réunis pour constituer une station de transfert d'énergie par pompage : le Lac Noir comme réservoir inférieur, le Lac Blanc comme réservoir

supérieur. Cette station était chargée de valoriser l'énergie de nuit et des jours fériés produite par l'usine de Kembs sur le Rhin. Une centrale hydraulique a été construite sur le bord du Lac Noir reliée par des tuyaux au Lac Blanc. L'énergie de nuit sert à pomper l'eau du Lac Noir vers le Lac Blanc. L'eau redescend aux heures de pointe vers la centrale où elle fait tourner les turbines. L'usine fut mise en service en 1933. Mais le 4 janvier 1934, alors que l'eau était pompée vers le Lac Blanc, un tuyau éclata, une trombe d'eau dévala sur la centrale provoquant la mort de 9 personnes. L'usine fut à nouveau mise en service en 1938.

Les lacs comme les sources sont à l'origine des rivières.

LES RIVIÈRES

1) Leurs cours

Trois rivières se partagent le canton de Lapoutroie : la Weiss qui traverse Orbey et Hachimette, la Béhine qui traverse Le Bonhomme, Lapoutroie et Hachimette et l'Ur, rivière de Fréland.

La Weiss est la réunion de trois ruisseaux : le Blanc-Ru, émissaire du Lac Blanc, le Noir-Ru, émissaire du Lac Noir et le ruisseau des Basses-Hutttes qui prend sa source au pied du Collet du Linge à 850 m. d'altitude. Ces trois ruisseaux confluent au Faing, à l'entrée d'Orbey. La Weiss reçoit ensuite sur sa rive gauche, le ruisseau du Surcenord et sur sa rive droite, le ruisseau de Tannach, avant de rencontrer la Béhine à Hachimette.

La Weiss parcourt environ 10 kilomètres entre les lacs et Hachimette.

La Béhine prend sa source au pied du col du Louschbach à 927 m. d'altitude. Elle s'écoule vers le Nord avant d'obliquer brutalement à l'Est au Bonhomme où elle reçoit sur sa rive gauche le ruisseau des Bagenelles. Elle descend ensuite sur Lapoutroie recevant sur sa rive gauche le ruisseau de Faurupt, sur sa rive droite, celui de l'étang du Devin puis à Lapoutroie celui de la Goutte. Elle rejoint ensuite la Weiss à Hachimette.

Le cours de la Béhine est d'environ 15 kilomètres, plus long que celui de la Weiss. Avant la Révolution on la considérait comme la principale rivière du canton. La Béhine recevait à Hachimette la rivière du Blanc-Ru, "mère rivière d'Orbey" et elle prenait le nom de Weiss quand elle entrait sur le territoire de Kaysersberg.

Au milieu du XIX° siècle le Blanc-Ru est devenu la Weiss qui supplante la Béhine.

L'Ur qui traverse Fréland est la réunion de plusieurs ruisseaux qui s'écoulent sur le versant du Brézouard. Son cours est d'environ 6 kilomètres. Elle se jette dans la Weiss, en aval d'Hachimette.

La Weiss franchit ensuite le défilé pour entrer sur le ban de Kaysersberg.

2) La pente

Ces rivières sont des torrents. Les pentes sont fortes.

Le Blanc-Ru qui sort du Lac Blanc à 1054 m. arrive au Faing à 524 m. ce qui représente un dénivelé de 530 m. sur 4,5 kilomètres soit 117 m/Km. La pente est moins forte entre le Faing et Hachimette à 385 m soit un dénivelé de 139 m. pour environ 5 kilomètres soit 28 m/Km

La Béhine qui prend sa source à 927 m. arrive au Bonhomme après 5 kilomètres à 690 m soit un dénivelé de 237 m donc 47 m/Km. Du Bonhomme à Hachimette la différence de niveau est de 305 m. pour 10 kilomètres donc 30 m/Km.

Pour Maurice Pardé "dans la haute montagne les pentes de vallées... dépassent 5,10, parfois plusieurs dizaine de mètres par kilomètre" (1) ce qui est le cas pour ces rivières.

Par suite ces cours d'eau ne sont ni flottables, ni navigables. Traditionnellement l'eau était utilisée pour l'irrigation des prairies et pour fournir l'énergie aux établissements industriels : moulins, scieries, usines textiles.

3) Le débit et le régime

Le débit moyen mensuel de la Weiss, calculé sur la période 1989-1997 est de 409 l/sec et celui de la Béhine de 980 l/sec, calculé sur la période 1984-1997.

Mais l'étendue du bassin versant de chacune de ces deux rivières est différente : 15,6 km<sup>2</sup> pour la Weiss et 38,4 km<sup>2</sup> pour la Béhine. Si on rapporte le débit mensuel moyen à ces étendues, on s'aperçoit que l'écoulement relatif de la Weiss et celui de la Béhine est à peu près le même :

Weiss : 409 l/sec : 15,6 km<sup>2</sup> = 26,2 l/sec  
Béhine: 980 l/sec : 38,4 km<sup>2</sup> = 25,5 l/sec

Le régime de ces deux cours d'eau est marqué par des hautes eaux de saison froide et des basses eaux de saison chaude.

Les coefficients mensuels de débit, c'est à dire le rapport de chaque débit moyen mensuel au débit moyen annuel nous permettent de préciser ce régime. Quand le coefficient est supérieur à 1, le débit est élevé, dépassant la moyenne. Quand il est inférieur, c'est une période de basses eaux.

	Weiss Période 1989-1997	Béhine Période 1984-1997
J	1,46	1,64
F	1,40	1,34
M	1,41	1,50
A	1,15	1,28
M	0,92	0,93
J	0,77	0,78
Ju	0,65	0,53
A	0,56	0,36
S	0,59	0,43
O	0,67	0,66
N	0,96	0,94
D	1,42	1,47

Les périodes d'abondance vont du mois de décembre au mois d'avril avec un maximum en janvier plus marqué pour la Béhine :

1,67 que pour la Weiss : 1,46.

Les basses eaux vont du mois de mai au mois de novembre avec un minimum plus marqué aussi pour la Béhine : 0,36 que pour la Weiss : 0,56.

Le régime moins contrasté de la Weiss peut s'expliquer par l'influence des lacs qui ont été endigués pour régulariser le débit

Les caractéristiques des régimes de la Weiss et de la Béhine rappellent celles du régime pluvial océanique : " des hautes eaux de saison froide, des basses eaux de saison chaude avec un maximum de janvier, février et parfois mars et un minimum d'août ou de septembre" (2).

Comparons les courbes des régimes à celles de la température et des précipitations au Lac Blanc. Nous remarquons que les hautes eaux d'hiver coïncident avec la période de fortes précipitations. Les basses eaux de saison chaude sont dues non seulement à de plus faibles précipitations mais aussi à une montée des températures

Le phénomène de rétention nivale n'apparaît pas, les surfaces des bassins étant inférieures à 1 000 m.

Après s'être intéressé aux sources, aux lacs et aux rivières, on ne peut oublier l'existence de nombreuses tourbières.

Notes :

1 - M. Pardé, Fleuves et rivières... p. 14

2 - id, p. 84

Les chiffres de débit ont été communiqués par le service des eaux et milieux aquatiques, Direction régionale de l'Environnement Alsace

LES TOURBIÈRES

Une tourbière est une association végétale décomposée qui forme une certaine épaisseur de tourbe.

"Apparues juste après la dernière période de glaciation du massif vosgien, des tourbières ont commencé à se former au moment du dégel, dans les dépressions creusées par les glaces et entre les débris arrachés à la montagne. Des couches de mousse, composées principalement de sphagnes et d'autres végétaux amateurs d'humidité, comme les laïches, s'y sont accumulées au fil des siècles en formant un matelas végétal" (1).

Dans le canton de Lapoutroie on compte cinq tourbières d'intérêt national et une tourbière d'intérêt régional.

Deux tourbières d'intérêt national se trouvent près des lacs: La tourbière du Lac Sec (Trockensee) à 1006 m d'altitude d'une étendue de 1 ha et la tourbière du Reisberg à 1272 m. d'altitude dont on n'a pas encore mesuré la superficie.

Deux autres sont situées plus au nord : au pied des Immerlins celle du Surcenord qui s'étend de 970 m à 1084 m. d'altitude sur 34 ha et au pied de la Tête des Faux, celle de l'étang du Devin à 926 m. d'altitude sur une étendue de 3 ha.

La cinquième, la tourbière du Collet du Linge, est au sud et s'étend de 790 m à 940 m sur 30 ha.

La tourbière d'intérêt régional est celle de Sombrevoir au

sud-est des Hautes-Huttas à 850 m d'altitude dont l'étendue est de 3 ha.

Ces tourbières se sont créées soit dans un cirque glaciaire comme l'étang du Devin ou celle du Reisberg, soit dans un ombilic comme le Lac Sec ou soit dans des thalwegs où se sont entassées des moraines comme au Surcenord ou au Collet du Linge.

On y trouve un grand nombre d'espèces végétales, 26 recensées au Surcenord, 24 au Lac Sec et au Reisberg, 17 au Collet du Linge, 10 à l'étang du Devin mais le relevé n'est pas terminé. On y trouve les Sphaignes, mousses en lente décomposition qui forment la tourbe, les Drosera qui se nourrissent d'insectes attrapés au vol, des bruyères, la Canneberge, l'Andromède. Toutes ces plantes sont adaptées à un milieu marqué par le manque de sol fournissant les éléments nutritifs.

Des oiseaux fréquentent ces tourbières : le grand tétras, la gélinotte, la bécasse des bois de même que des amphibiens comme la grenouille rousse, la salamandre tachetée, le crapaud commun.

Le paysage varie d'une tourbière à l'autre : le Lac Sec est une clairière avec tourbière tremblante, l'étang du Devin, un cirque glaciaire avec étang tourbeux. La tourbière du Reisberg est originale. On y voit "de pittoresques pessières avec épicéas en échasses, fermés sur de vieux troncs d'arbres pourris, chargés de lichens, vraies forêts vierges sur un sol moussu" (2)

Seuls l'étang du Devin et la tourbière du Surcenord ont bénéficié d'un arrêté de protection en 1964. Actuellement une protection est en cours pour toutes ces tourbières.

Notes :

- 1 - Tourbières, un héritage à transmettre
- 2 - Inventaire des zones humides remarquables.... , la tourbière du Reisberg.

Bibliographie

Thierry Beyer, Eau et santé, étude de l'eau de source d'Orbey. Thèse présentée pour le doctorat en médecine, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 1985

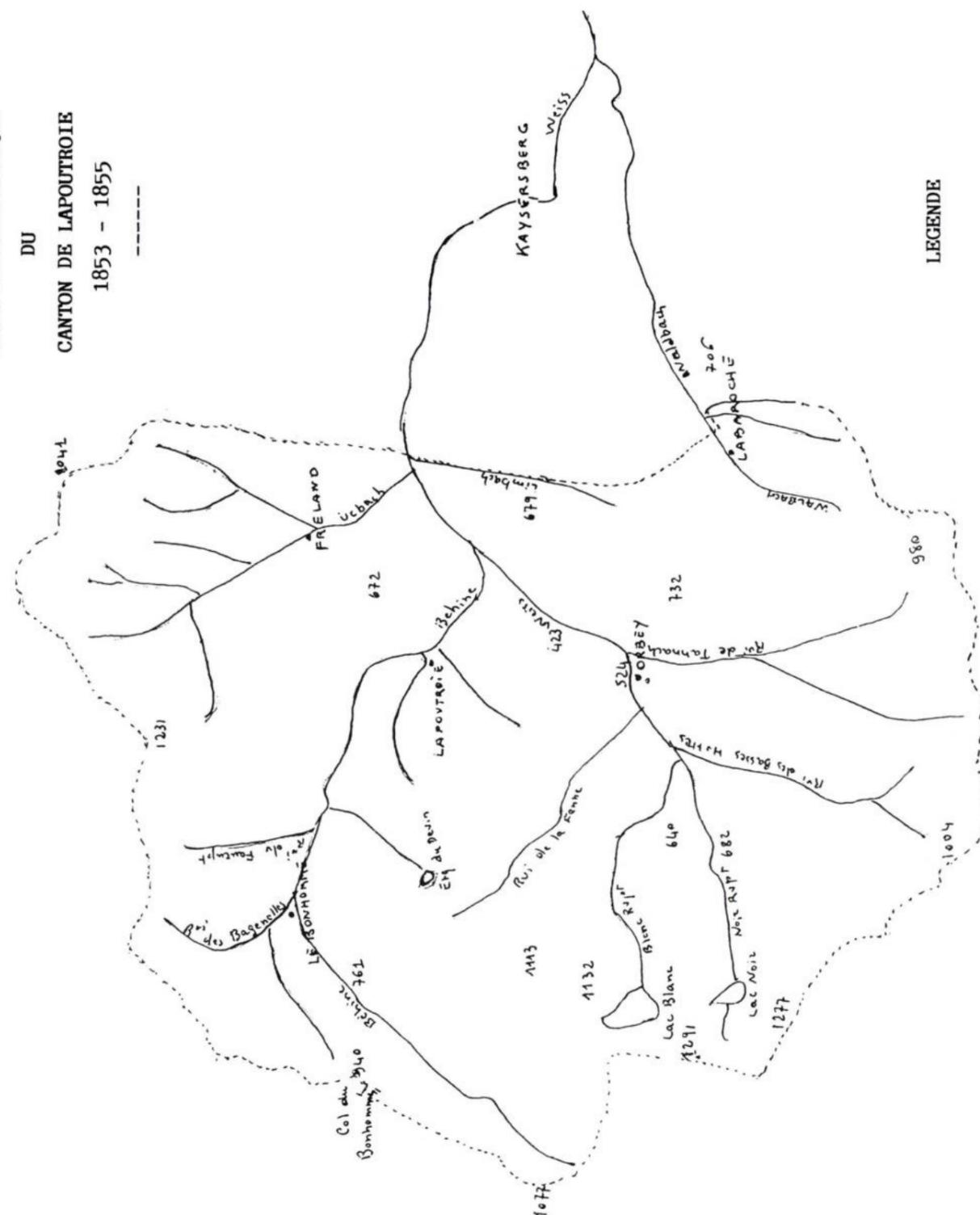
Gonthier Ochsenbein, Lacs, forêts et rivières d'Alsace, Mars et Mercure, Strasbourg, 1974

Maurice Pardé, Fleuves et rivières, Armand Colin, Paris, 1947

Tourbières, un héritage à transmettre, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Inventaire des zones humides remarquables du Haut-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, Agence de l'eau Rhin-Meuse, AERU, 1996

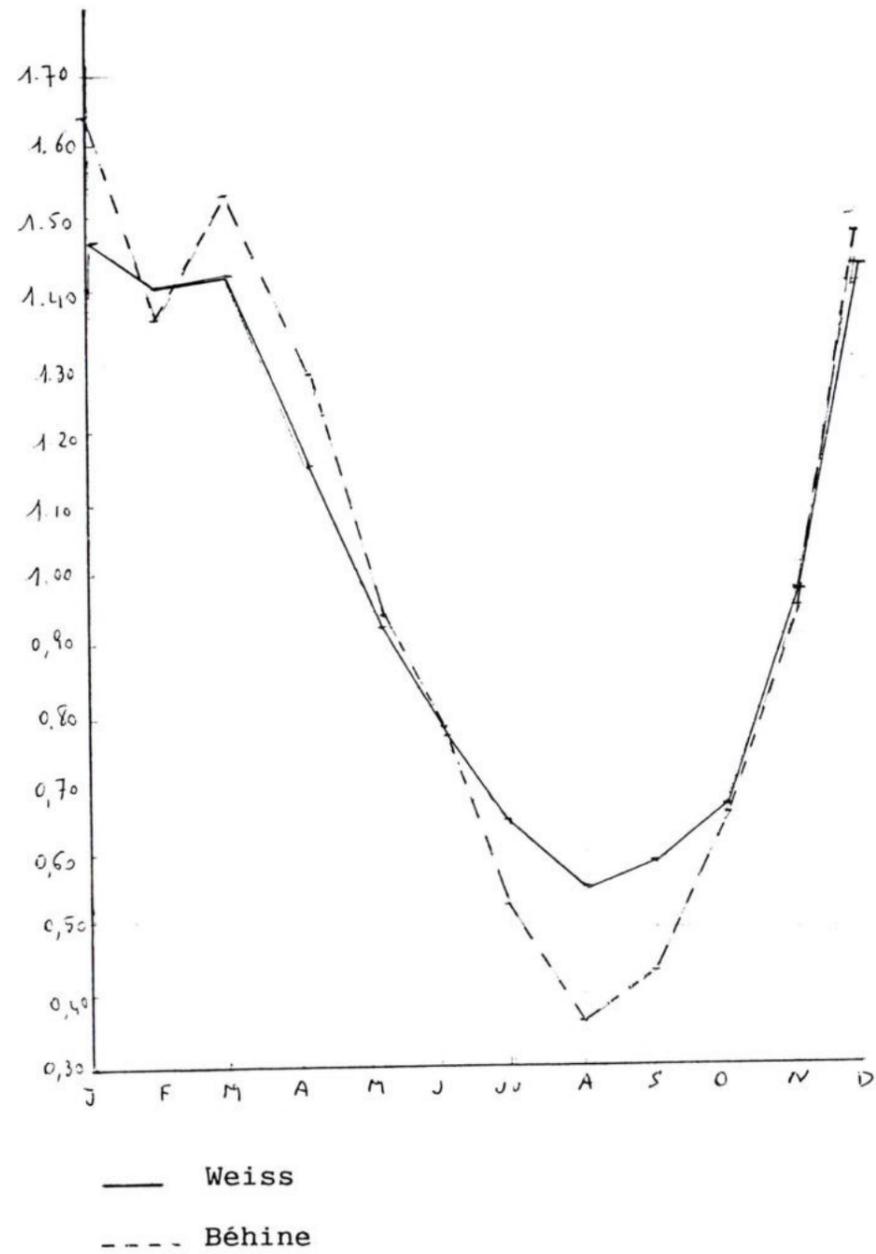
CARTE HYDROGRAPHIQUE  
DU  
CANTON DE LAPOUTROIE  
1853 - 1855



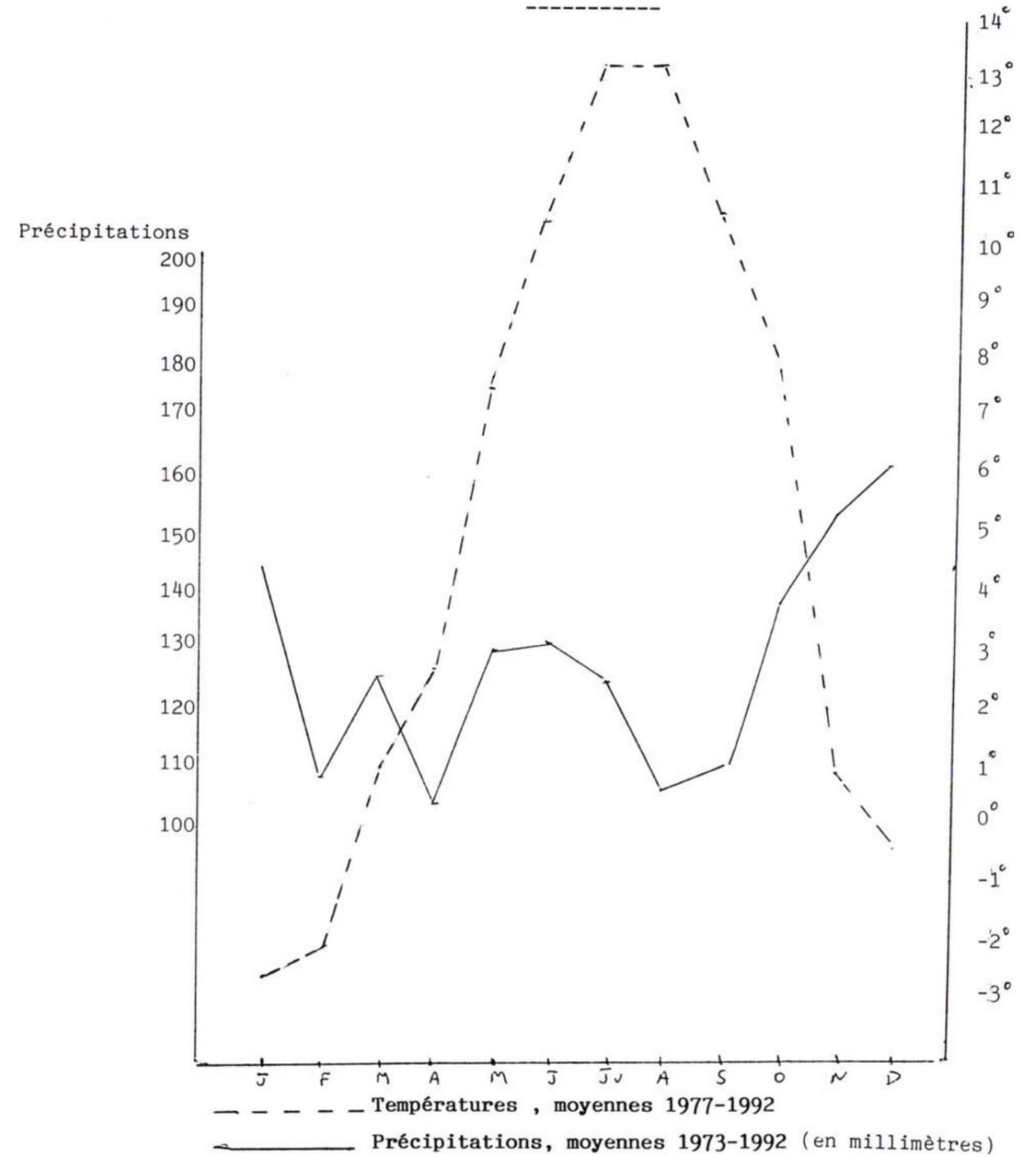
SOURCES

Archives départementales du Haut-Rhin, carte n° 419

### RÉGIMES DE LA BÉHINE ET DE LA WEISS Coefficients mensuels de débit



### PRECIPITATIONS ET TEMPERATURES ORBÈY LAC BLANC (1136 m)



Sources : Service météorologique interrégional Nord-Est, Centre départemental du Haut-Rhin.



**Tourbière de l'étang du Devin**  
Photo P. BEDEZ - Collection Y. BARADEL



**Tourbière de la Reissberg**  
Photo P. BEDEZ - Collection Y. BARADEL

## L'alphabétisation dans le Val d'Orbey au XVIII<sup>e</sup> siècle

Philippe JEHIN

*"Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manoeuvres et non des clercs tonsurés"* écrivait le cynique Voltaire à La Chalotais. Jean-Jacques Rousseau, l'auteur de L'Emile ou de l'éducation, se montre tout aussi hostile à l'instruction des paysans : *"le pauvre n'a pas besoin d'éducation, celle de son état est forcée, il n'en saurait avoir d'autre"*.

En dépit de ces prises de position des philosophes des Lumières, reflets de l'opinion d'une partie des élites du XVIII<sup>e</sup> siècle, on peut s'interroger sur le niveau d'instruction de la population rurale française et sur les moyens de l'apprécier, de la quantifier.

### 1) de quelles sources dispose-t-on ?

Pour cerner le niveau d'alphabétisation de la population rurale, l'historien dispose de très peu de sources. Pour le Val d'Orbey, les traces écrites sont inexistantes, les témoignages extrêmement rares : aucun livre de raison nous est parvenu, aucune mention de texte émanant de paysans, n'a été trouvé. Il faut donc se contenter d'un document d'une exceptionnelle richesse en informations : les fameux registres paroissiaux. Ces indispensables ouvrages pour les recherches généalogiques peuvent aussi être exploités à d'autres fins comme cela a déjà été réalisé : démographie (1), traditions (2), mais aussi alphabétisation.

L'étude de l'alphabétisation se limitera aux villages du Bonhomme et de Labaroche dont on pourra étendre les résultats à l'ensemble du bailliage.

Généralement, on ne retient que les actes de mariage pour éviter les doubles emplois et obtenir des statistiques assez fiables, mais dans ce cas, on omet les célibataires. Dans la mesure du possible, il faut en outre écarter les remariages. Ces actes nous renseignent sur la capacité de signer des deux conjoints. En effet, une ordonnance de 1667 rend obligatoire la signature des actes de mariage. Cette disposition n'est malheureusement pas appliquée partout immédiatement. A Labaroche, seuls les témoins signent dans les premières décennies. Bien que ces registres débutent en 1683, il faut attendre 1729 pour découvrir la première signature féminine, celle de Catherine Stesse.

Cette fameuse signature ne traduit pas forcément une bonne maîtrise de l'écriture (et donc de la lecture). Beaucoup de signatures sont hésitantes, tremblantes, peut-être réalisées par une main guidée par un tiers. Une signature reflète mal le niveau d'alphabétisation. L'inscription laborieuse de quelques lettres précède largement la capacité d'écrire et de lire couramment. Elle ne constitue que le premier stade de l'alphabétisation. En revanche, on découvre parfois de belles signatures régulières, témoins d'une réelle aisance dans l'écriture.

Souvent la signature est remplacée par une marque, un symbole plus ou moins élaboré (initiales, croix ...). En effet *"montrer qu'il sait signer, à un moment solennel de sa vie, ne confère pas à son auteur, un brevet d'instruction"* (3). La signature fournit cependant un ordre de grandeur, un témoignage sur lequel se base l'historien pour cerner le degré d'alphabétisation.

L'étude des signatures des actes de mariage dans les registres paroissiaux a été entreprise pour la première fois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'initiative du recteur Maggiolo. Une grande enquête a été lancée dans les départements avec l'aide des instituteurs qui ont procédé par sondages : 1686-1690, 1786-1790, 1816-1820, 1866, 1872-1876. Les résultats masquent souvent derrière les moyennes départementales la sous-représentation des villes, les recherches ayant été essentiellement effectuées dans les villages. D'autre part, plusieurs départements n'ont pas été concernés, en particulier le Bas-Rhin et le Haut-Rhin alors annexés par l'Allemagne. Les recherches ultérieures en Alsace, comme dans le reste de la France, ont cependant toujours confirmé les résultats de l'enquête Maggiolo dont on retiendra les conclusions à titre de comparaison avec notre propre étude.

## 2) les résultats pour le Bonhomme :

Les registres paroissiaux du Bonhomme contiennent les actes de mariage de 1722 à 1788. L'enquête a été menée par sondage sur trois générations du XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec l'accroissement démographique au cours de ce siècle, les échantillons deviennent de plus en plus importants :

- de 1728 à 1733 : 23 mariages en six ans
- de 1750 à 1756 : 43 mariages en sept ans
- de 1779 à 1788 : 56 mariages en dix ans

A titre informatif, figurent aussi les taux pour les témoins, chiffres qu'il faut prendre avec beaucoup de prudence car il s'agit souvent des mêmes personnes, généralement des notables du village.

	personnes sachant signer		
	époux	épouses	témoins
1728-1733	60 %	26 %	80 %
1750-1756	72 %	30 %	82 %
1779-1788	69,5 %	43 %	81 %

On constate une progression du niveau d'alphabétisation au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus rapide encore pour les femmes. Deux hommes sur trois savent signer, un quart des jeunes mariées dans le premier tiers du siècle, presque la moitié à la veille de la Révolution.

Souvent un jeune homme épouse une jeune femme qui appose simplement sa marque au bas de l'acte de mariage rédigé par le prêtre. Les cas où la mariée est plus instruite que le jeune marié sont beaucoup plus rares : un cas entre 1728 et 1733, deux entre 1750 et 1756 et cinq entre 1779-1788.

## 3) les résultats pour Labaroche :

Pour Labaroche, bien que les registres démarrent bien plus tôt, il n'est pas possible d'établir des statistiques très anciennes car les mariés n'écrivent pratiquement rien avant 1720. Seuls les témoins signent les actes. Ce n'est qu'avec l'ouverture d'un nouveau registre des mariages en 1720, que le curé tend la plume aux jeunes mariés. Le sondage a été réalisé presque dans les mêmes tranches chronologiques que pour Le Bonhomme.

- de 1720 à 1728 : 52 mariages en neuf ans
- de 1750 à 1754 : 36 mariages en cinq ans
- de 1780 à 1791 : 99 mariages en douze ans

	personnes sachant signer		
	époux	épouses	témoins
1720-1728	40 %	0 %	86 %
1750-1754	33 %	2 %	73,5 %
1780-1791	55 %	14 %	87 %

Comme pour Le Bonhomme, le taux est très élevé pour les témoins. Il s'agit généralement des mêmes personnes et qui plus est, des maîtres d'école. Les taux pour les jeunes mariés sont

nettement plus faibles qu'au Bonhomme. Ils progressent au cours du siècle, mais la moitié des hommes seulement signe à la veille de la Révolution et une femme sur sept sait alors écrire son nom. On peut s'étonner de résultats aussi faibles alors que la présence de maîtres d'école est mentionnée dans ces mêmes registres à plusieurs reprises comme celle de Nicolas Antoine "régent d'école" de 1688 à 1707 ou celle de Dominique Ménétrez "maistre d'eschole" en 1691. On peut s'interroger sur leur efficacité dans l'alphabétisation de la population, ou bien, les jeunes mariés n'ont pas pris la peine de prendre la plume. Mais alors, à quelle occasion de leur vie en font-ils usage ?



La lecture de l'almanach à la veillée, gravure de J. Dassonville, 1<sup>re</sup> moitié du xvii<sup>e</sup> s.

#### 4) des résultats représentatifs

Les résultats du Bonhomme et de Labaroche peuvent enfin être comparés aux enquêtes réalisées sur la même période. Pour l'enquête de Maggiolo, on obtient les résultats généraux suivants :

	époux	épouses
1686-1690	37 %	17 %
1786-1790	80 %	50 %

Ces chiffres, à rapprocher de ceux trouvés au Bonhomme, cachent en fait de fortes nuances sociales et géographiques. On oppose en effet une France du Nord et de l'Est instruite, au nord d'une ligne Saint-Malo-Genève, à une France du Sud et de l'Ouest très en retard. L'Alsace appartient donc à cette France septentrionale culturellement plus avancée. Jean-Michel Boehler (3) obtient pour des paroisses catholiques rurales de la plaine d'Alsace, les résultats suivants :

	époux	épouses
1710-1719	33,6 %	6,6 %
1750-1759	45,7 %	8,5 %
1780-1789	75,3 %	32,4 %

Ainsi, par rapport à ces éléments de comparaison, le Val d'Orbey se situe dans la moyenne, avec un niveau plus avancé pour Le Bonhomme que pour Labaroche. Il resterait à apprécier la qualité de l'instruction prodiguée par ses maîtres d'école, présents depuis longtemps dans les villages mais dont l'efficacité au regard des résultats de cette enquête, semble pour le moins douteuse (4).

#### NOTES

- (1) Philippe JEHIN. "Naître, se marier, vivre et mourir à Labaroche aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles", *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 15, 16, 17, 1996, 1997 et 1998.
- (2) Philippe JEHIN. "Prénoms et tradition à Labaroche au XVIII<sup>e</sup> siècle", *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 18, 1999.
- (3) Jean-Michel BOEHLER. *La paysannerie de la plaine d'Alsace*, p. 1815.
- (4) Catherine SIMON. "Le maître d'école du Val d'Orbey aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles", *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 6 et 7, 1987 et 1988.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BOEHLER (Jean-Michel). - *La paysannerie de la plaine d'Alsace*. - Strasbourg : P.U. Strasbourg, 1994, 2469 p.
- FURET (François) et SACHS (Wladimir). "la croissance de l'alphabétisation en France aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles", *Annales E.S.C.*, 3, 1974, p. 714-737.
- MUCHEMBLED (Robert). - *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV-XVIII<sup>e</sup> siècles)*. - Paris : Flammarion, 1978, 398 p.
- LE ROY LADURIE (Emmanuel) . - *Histoire de la France rurale*, T 2, (1340-1789), Paris : Seuil, 1975, 620 p.

**Aube et Robe en Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle**  
**La famille de Sébastien SIMON**  
**Procureur au Conseil Souverain d'Alsace**  
**1721 - 1780**

Claude MULLER

Né au Bonhomme le 6 mars 1721, fils de Sébastien Simon, Sébastien Simon est l'un de ces quelques welches suffisamment instruits pour faire carrière au Conseil souverain d'Alsace, installé à Colmar depuis 1698.

Grâce à sa bonne connaissance du français et de quelques rudiments de droit, grâce aussi à un petit capital de départ, il achète la charge d'huissier audiencier, puis obtient, le 29 avril 1745, une dispense d'âge pour exercer la charge de procureur que possédait Jacques Guilbaut Dubois (1)

**I - LE PROCUREUR ET SON ÉPOUSE**

Deux ans plus tard, il se marie à Colmar le 13 février 1747 avec Marie Elisabeth Brucker (née à Colmar le 5 septembre 1725, décédée à Colmar le 5 juillet 1789). Le contrat de mariage date du 30 janvier 1747.

L'épouse, assistée de Philippe Ignace Jantz (2), prêtre et curé de Roderen et de Rorschwihr, son oncle maternel, est dotée par ses parents de 4 500 livres, auxquelles Jantz ajoute 1 500 livres. "Ces 6 000 livres sont employées au paiement des créanciers qui ont prêté au futur époux les deniers pour l'acquisition de sa charge de procureur au Conseil souverain d'Alsace. L'excédent de la somme de 1 500 livres à laquelle a été estimée la charge et l'étude de l'époux fera partie de la communauté qui sera partagée". Le contrat de mariage stipule encore que l'épouse reçoit de ses parents quatre schatz de vignes à Turckheim, que l'époux accorde 2 000 livres de don nuptial et que Jean Paul Brucker, père de l'épouse, sellier, conseiller au magistrat de Colmar, et Marie Elisabeth Jantz, mère de l'épouse, procurent aux futurs époux "une habitation dans l'une de leurs maisons, sise en cette ville, rue des serruriers, près le poêle des boulangers, pendant l'espace de six années" (3).

Le mariage est donc pour le moins avantageux pour Sébastien Simon, lequel financièrement n'est pas démuné. Le 18 décembre 1766, il vend quatre corps de biens situés dans les localités de Biaville et de Deyfosse (4). Sébastien Simon décède à Colmar le 30 octobre 1780, à l'âge de 59 ans.

Neuf ans plus tard son épouse décède. L'inventaire de succession a lieu le 21 juillet 1789 (5). Il cite une grande maison, avec cour, granges, remises et jardin, située rue des Juifs, tenant d'un côté à de Salomon, de l'autre à la rue dite Färbergass, par devant sur la rue des Juifs et par derrière sur le mur de la ville, maison acquise le 15 novembre 1765 sur Lefèvre. Étaient aussi énumérés une trentaine de schatz de vignes à Turckheim, douze schatz de prairies à Wintzenheim, l'étain

valant 300 livres, le cuivre rouge et jaune, les linges, l'argenterie évaluée à 600 livres. La cave surtout était remarquable : 27 tonneaux, sans compter les cuves et les baquets, 230 mesures pour 4 275 livres, 37 mesures de vin vieux pour 407 livres et 65 mesures de vin rouge pour 910 livres. Surtout était cité le vin de paille : 8 mesures à 144 livres la mesure, soit 1 152 livres; 5 mesures à 120 livres la mesure, soit 600 livres; 2 autres mesures pour 127 livres. Les héritiers décident de vendre la maison.

**II - LE TESTAMENT DE L'ABBÉ  
PHILIPPE IGNACE JANTZ**

Le 15 septembre 1783, le notaire procède à l'ouverture du testament de l'abbé Philippe Ignace Jantz, qui avait été rédigé le 30 décembre 1781, en présence de Jean Paul Brucker, en la maison de la dame veuve Simon (6). Ce testament évoque les enfants du procureur Sébastien Simon et de son épouse Marie Elisabeth Brucker :

"Je Philippe Ignace Jantz, prêtre, ancien curé et camérier du chapitre rural ultra colles ottonis, ayant considéré que rien n'est plus certain que la mort et rien plus incertain que son heure et pour n'être point prévenu sans avoir disposé du peu des biens qu'il a plu au Seigneur me départir, je fais mon présent testament que j'ai écrit de ma propre main.

Premièrement je recommande mon âme à Dieu, son créateur et sauveur, le suppliant par sa miséricorde infinie par les mérites de Notre Seigneur Jésus Christ et par l'intercession de la très Sainte Vierge, de mes saints patrons et de tous les saints et saintes du paradis de la recevoir en grâce à l'heure de mon trépas et de la mettre au rang des bienheureux.

En second lieu je veux et ordonne que le jour de mon enterrement il sera fait pour le repos de mon âme dans l'église paroissiale un service de prêtre, diacre et sous diacre et que les autres services se feront de même dans l'église des révérends pères des Augustins à Colmar et qu'à chaque service on fasse une offrande de six livres.

Je veux et ordonne en troisième lieu qu'à chacun des services des messes seront dites sur les autels desdites églises, aussi pour le repos de mon âme.

Je veux et ordonne en quatrième lieu que, indépendamment des dites messes qui seront dites pendant les trois services, ils seront dites (sic) pour le repos de mon âme cent autres messes, lesquelles seront dites de suite, soixante par les Augustins et quarante par les Capucins de Colmar.

Je donne et lègue en cinquième lieu à l'église de Roderen, où j'étais curé, mon ornement avec l'étole, manipule, voile, bourse, avec le corporal pour dire la messe. Je donne et lègue en outre à la même église de Roderen mon calice avec la patène d'argent doré avec cinquante livres en argent dont la rente annuelle sera pour

le curé une livre dix sols et pour le maître d'école seize sols et pour servant la messe quatre sols pour un anniversaire chanté.

Je donne et lègue en sixième lieu à Elisabeth Simon, femme d'Antoine Cromer, procureur fiscal du bailliage de Bouxwiller, fille de feu Sébastien Simon, procureur au Conseil souverain d'Alsace, ma petite nièce, la somme de 5 000 livres, plus ma fontaine de cuivre rouge plus 25 mesures de vin de la médiocre qualité.

Je donne et lègue en septième lieu à Barbe Simon, femme de Dominique Antoine, avocat au Conseil souverain d'Alsace, fille de feu Sébastien Simon procureur, ma petite nièce, la somme de 5 000 livres, plus mon huilier d'argent, plus 25 mesures de vin blanc de la médiocre qualité et prise de mes vins.

Je donne et lègue en huitième lieu à Françoise Simon, femme de Joseph Neltner, négociant, demeurant à Haguenau, fille de feu Simon procureur, ma petite nièce, 5 000 livres, plus 25 mesures de vin blanc de la médiocre qualité.

Je donne et lègue en neuvième lieu à Marguerite Simon, fille de feu Simon procureur, ma petite nièce, la somme de 5 000 livres, plus une grande cuillère à ragoût, plus trois douzaines de serviettes toutes neuves avec trois nappes blanches.

Je donne et lègue en dixième lieu à Madeleine Simon, fille de feu Simon procureur, ma petite nièce, la somme de 5 000 livres, plus une de mes plus grandes cuillères d'argent à ragoût, plus trois douzaines de serviettes.

Je donne et lègue en onzième lieu à Agathe Simon, fille de feu Simon procureur, ma petite nièce, la somme de 7 000 livres, à charge et à condition de payer une pension viagère de 75 livres à Elisabeth Mentzer, ma nièce, sa vie durant. Bien entendu si ladite Mentzer vient à décéder ladite Agathe sera déchargée de payer la pension. Plus je donne et lègue à Agathe Simon mon sucrier d'argent avec une cuillère à ragoût.

Je donne et lègue en douzième lieu à Marie Anne Simon, fille de Simon procureur, ma petite nièce, la somme de 7 000 livres, à charge et à condition de payer une pension à Elisabeth Mentzer, sa vie durant... Plus je donne et lègue comme aux autres trois ses soeurs trois douzaines de serviettes avec trois nappes de la même qualité, plus une cuillère à ragoût.

Je donne et lègue en treizième lieu à Sébastien Simon, fils de Simon procureur, avocat au Conseil souverain d'Alsace, mon petit neveu, la somme de 2 400 livres, plus deux flambeaux d'argent, plus mes tableaux qui se trouvent dans ma chambre, savoir les quatre éléments, les quatre arts, la prédication de Saint Jean Baptiste, la guerre des Huguenots, l'académie des sciences, le jeu de quatre coins, l'entrée d'Alexandre en Babylone, plus les douze Césars, le miroir, le Tobie sur la porte de la chambre, plus une douzaine de mes chemises à choisir.

Je donne et lègue en quatorzième lieu à Henri Simon, procureur au Conseil souverain d'Alsace, mon petit neveu, la somme de 2 400 livres.

Et comme l'institution d'héritiers est la base et le fondement de chaque testament, je nomme et institue pour mes héritiers mes quatre petites nièces, filles de feu Simon procureur et d'Elisabeth Brucker à savoir Marguerite Simon, Madeleine Simon, Agathe Simon et Marie Anne Simon, voulant néanmoins que Elisabeth Brucker, leur mère, aie la jouissance des biens fonds sa vie durant... Je nomme pour exécuteur de mon testament Antoine, avocat au Conseil souverain d'Alsace, en le priant de vouloir bien veiller que tout soit exécuté, en le priant d'accepter pour ses peines une paire de flambeaux d'argent".

### III- LES ENFANTS DE SÉBASTIEN SIMON

Commençons d'abord par la fille aînée du procureur, Marie Elisabeth Simon. Elle épouse François Antoine Cromer, procureur fiscal des terres du comté de Hanau Lichtenberg demeurant à Bouxwiller, fils de Joseph Nicolas Cromer, conseiller au magistrat de Saverne, et de Marie Richarde Walborn, demeurant aussi à Bouxwiller.

La future épouse reçoit par contrat de mariage du 16 août 1775 "6 000 livres outre 1 000 livres pour son trousseau indépendamment de ses habillements et nippes". Cromer apporte pour sa part 3 000 livres gagnées par ses épargnes et 800 livres de don nuptial. Le contrat de mariage est signé en présence de Jean Baptiste Kemlin et d'Antoine Jourdain, praticiens (7).

La fille cadette du procureur, Anne Barbe Simon, épouse Dominique Antoine, avocat en Parlement, fils de Jean Claude Antoine, rentier, demeurant "à Fribourg dans le pays messin", et de Catherine Omette.

Par contrat de mariage du 23 novembre 1767, l'époux promet un don nuptial de 4 000 livres. L'épouse est dotée, comme sa soeur, de 6 000 livres en argent, plus un trousseau évalué à 1 000 livres. Les parents de l'épouse promettent en outre de nourrir gratuitement à leur table les deux futurs conjoints pendant une année (8)

Le premier des deux garçons, Nicolas Sébastien Simon (9), né à Colmar le 20 octobre 1750, décédé à Aix-la-Chapelle le 4 mars 1802, épouse à Colmar le 2 juillet 1784 Marie Thérèse Félicité Callot, fille de Michel Callot, procureur au Conseil souverain d'Alsace, exerçant aussi les fonctions de syndic de l'abbaye de Masevaux, et soeur de Claude Michel Callot, greffier en chef au Conseil souverain.

Immatriculé à la faculté de droit de Strasbourg le 1<sup>o</sup> octobre 1764, licencié en droit le 18 janvier 1769, Nicolas Sébastien Simon s'inscrit au barreau de Colmar à partir de 1770, est initié à la franc-maçonnerie au sein de la loge "La Concorde" et devient l'un des fondateurs de la Tabagie littéraire. Elu maire de Colmar le 19 décembre 1792, il sollicite une adhésion au club jacobin local, la Société des amis de la Constitution, et y est admis le

2 février 1794. Il ne se présente pas, le 24 septembre 1795, aux nouvelles élections municipales. Mais il se voit nommé commissaire du directoire exécutif près des tribunaux civil et criminel du Haut-Rhin, alors que son successeur comme maire, André Rockenstroh, n'est autre que le parrain de son plus jeune fils.

Rallié au régime de Bonaparte, il devient député du Haut-Rhin au Conseil des Cinq-Cents sous le Consulat. Remarqué par le ministre de l'Intérieur, Simon est nommé préfet du nouveau département de la Roër, à Aix-la-Chapelle, le 13 juillet 1800, malgré sa santé défaillante. "De tous les préfets soumis à ma surveillance, c'est celui qui travaille le plus" écrit Jollivet, commissaire général du gouvernement dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin. "Parcimonieux, en mauvais termes avec son secrétaire général, homme peu moral. Je le crois plus propre aux tribunaux qu'à l'administration. Toutefois il a de la facilité en administration et ce n'est pas le moins intelligent des préfets. Mais les grandes vues ne paraissent pas encore lui être devenues familières" (10)

Le second des deux garçons, Henri Paul Simon (11), alors qu'il n'est encore que jeune praticien, paraît un soir de février 1779 au bal des gens du Conseil souverain d'Alsace, déguisé en coq et se livre à des ébats qui ne sont pas du goût de tous les convives. L'un des jeunes gens présents, le fils du procureur général Hermann, lui fait des remontrances blessantes, puis l'insulte. Cependant il refuse de se battre en duel contre "un jeune clerc". L'incident fait du bruit dans le monde judiciaire. C'est ainsi que Salomon écrit à son cousin Cointoux le 20 février 1779 : "Hermann fils, ayant eu une querelle de bal avec Simon, s'est plaint au président qui a condamné le jeune Hermann à tenir les arrêts. Il n'a point voulu les tenir; tout l'ordre a pris son parti et soutient que le président n'a aucune juridiction" (12).

Un an et demi après cet incident, le 13 décembre 1780, Henri Paul Simon est nommé procureur au Conseil souverain, en remplacement de Sébastien Simon, son père (13) : "48 000 livres était le prix auquel l'office de procureur, ensemble l'étude et la pratique lui ont été cédés" (14). Il est aussi nommé comme son procureur spécial par François Joseph Mangold, huissier royal à Marckolsheim, comme héritier de l'abbé Jean Pierre Simonis (15).

Simon reste en fonctions jusqu'à la Révolution et reprend sa fonction d'avoué à la Cour impériale. A son décès il réside rue des Juifs.

La fille benjamine de Sébastien Simon, Marie Françoise Simon, épouse François Joseph Neltner et de cette union naît Théodore Neltner né à Strasbourg le 10 novembre 1790, décédé à Aix-la-Chapelle le 5 mars 1864, jésuite (16).

Neltner est à l'origine du retour de la Compagnie de Jésus en Alsace et décède curieusement dans la même ville que son oncle, le maire de Colmar et le préfet de la Roër

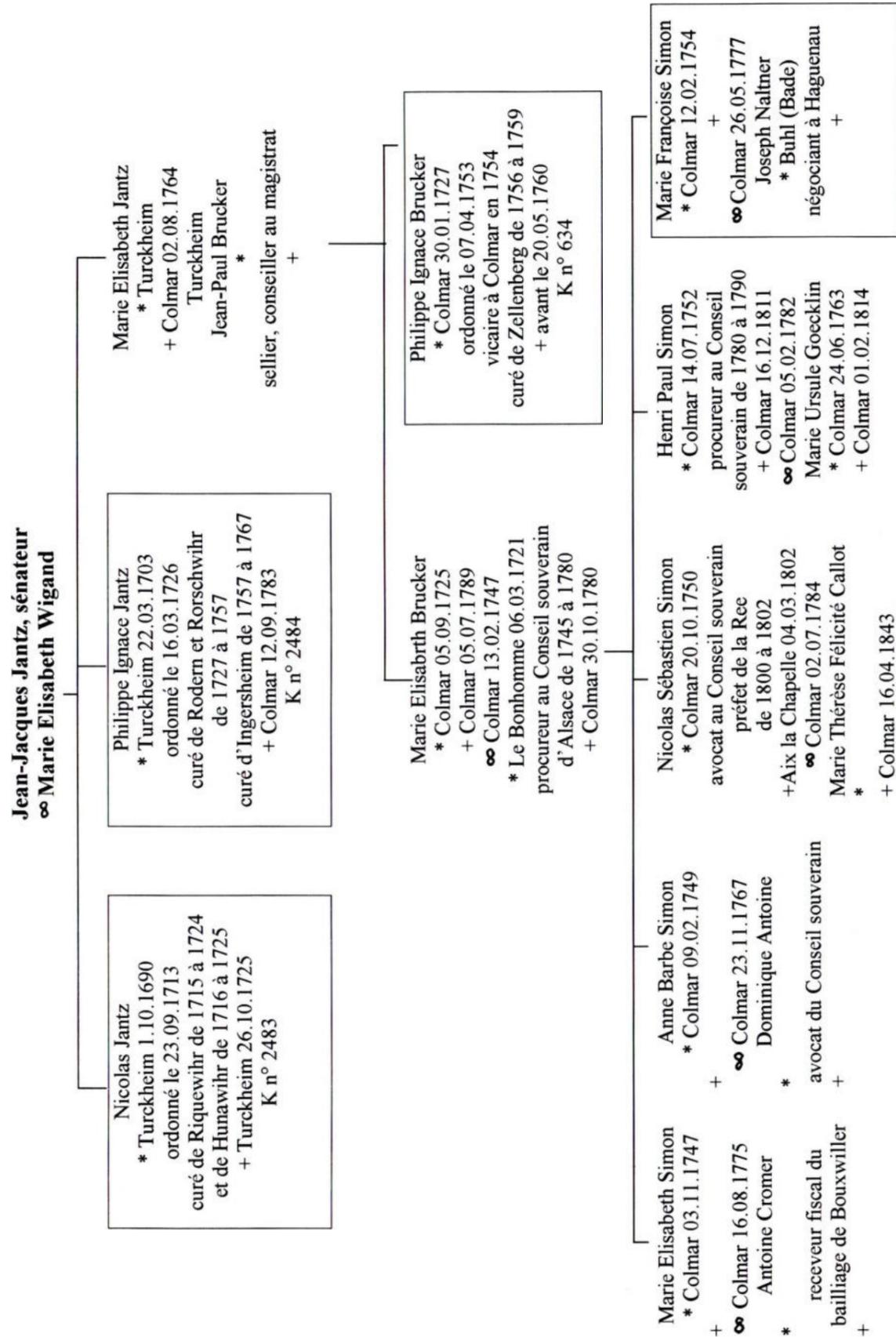
L'exemple de Sébastien Simon est parfaitement représentatif du monde judiciaire en Alsace au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les enfants du procureur reproduisent le milieu familial : deux filles épousent

des hommes de lois, les deux garçons font du droit. Pour autant une tradition religieuse existe aussi. Sébastien Simon, par son mariage, devient le neveu par alliance de deux curés, le beau-frère d'un curé et le grand-père d'un jésuite.

#### NOTES

ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin

- 1 - ADHR, 1B 957, f 512
- 2 - Louis Kammerer, Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime (1648-1792), Strasbourg, 1983, p.159 n° 2484 (nous complétons la date du décès)
- 3 - ADHR, 4E Colmar I 96
- 4 - ADHR, 4E Colmar II 118
- 5 - ADHR, 4E Colmar, Chancellerie 448, n°84 1/2
- 6 - ADHR, 4E Colmar IV 167
- 7 - ADHR, 4E Colmar III 233
- 8 - ADHR, 4E Colmar III 203
- 9 - J.M. Schmitt, "Nicolas Sébastien Simon", NDBA n°35 2000, p 3648
- 10 - J. Savaux, Les préfets de Napoléon, Paris, 1958, p 300
- 11 - O Wilsdorf, "Henri Paul Simon", NDBA n°35, 2000, p 3649
- 12 - A.M. Haguenau, JJ 182, f 96
- 13 - ADHR, 1B 962, f 881
- 14 - ADHR, 4E Colmar chancellerie 448 n°84 1/2, inventaire d'Elisabeth Brucker
- 15 - ADHR, 4E Colmar IV 167
- 16 - Cl. Muller, "Neltner", ds Dictionnaire du Monde religieux contemporain Alsace, Paris, 1987, p 324



## LA VIE POLITIQUE SOUS LA REVOLUTION DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE

Yvette BARADEL

Pendant plusieurs siècles, le canton de Lapoutroie, alors bailliage du Val d'Orbey dans le comté de Ribeaupierre, avait vécu dans le même cadre administratif et toute vie politique était inconnue.

A partir de 1787 le Roi fit appel à la participation du pays pour la gestion du royaume. Cette participation qui n'était d'abord que consultative devint bientôt une gestion réelle qui entraîna une transformation complète du royaume aboutissant à la disparition du pouvoir royal et à l'instauration d'un nouveau régime, la République. Ce fut un bouleversement général de la vie politique, administrative, économique et sociale.

Nous verrons comment les habitants du Val d'Orbey se sont adaptés aux nouveautés politiques et administratives que les différents gouvernements qui se sont succédés durant la Révolution leur ont imposées

### 1787-1788, La Pré révolution :

Par un édit de juin 1787, le Roi créa, pour faire participer les Français à l'administration du pays, trois types d'assemblées étagées, recrutées par élections : des assemblées municipales qui élisaient des assemblées de district qui élisaient à leur tour des assemblées provinciales.

Le règlement pour la province d'Alsace fut publié le 12 juillet 1787. Une assemblée provinciale était créée à Strasbourg et la province était divisée en six districts dont celui de Colmar qui englobait, entre autres, le bailliage du Val d'Orbey. Enfin des municipalités étaient créées "là où il n'y a point de municipalité établie". Ces municipalités comportaient deux membres de droit : le seigneur et le curé, des conseillers dont le nombre variait suivant le nombre des feux et un syndic chargé de l'exécution des décisions. Etaient électeurs ceux qui payaient au moins 10 livres de contributions et étaient élus ceux qui payaient au moins 30 livres. Les élections des municipalités devaient avoir lieu les premières, dès 1788. Les autres assemblées devaient être élues en 1790. En attendant leurs membres étaient nommés par le gouvernement.

Les communes du Val d'Orbey qui avaient l'habitude d'élire des officiers pour les administrer et disposaient, pour la justice rurale, d'un prévôt et de jurés à la nomination du bailli seigneurial n'avaient pas "de municipalité établie". Des élections eurent donc lieu. Mais comme on voulait renouveler les administrations, on avait décidé que les officiers seigneuriaux anciens ou en activité étaient exclus.

Nous n'avons retrouvé qu'un procès-verbal d'élection, celui de la municipalité de Lapoutroie.(1) Les élections eurent lieu le

dimanche 13 avril 1788 sous la surveillance d'un commissaire qui était Jean Baptiste Xavier Delort, curé d'Orbey et doyen du chapitre rural ultra-colles. Neuf conseillers furent élus et un syndic, Sébastien Petitdemange. Ce dernier était celui qui payait le plus d'impositions : 130 livres. Ils étaient tous agés : Le syndic avait 60 ans et les conseillers entre 50 et 64 ans. Un seul avait 40 ans. On ignore malheureusement le nombre des électeurs.

Ces municipalités ne paraissent avoir joué aucun rôle. Entre août 1788 et décembre 1789, les comptes-rendus des réunions à Fréland se bornent à la mention "l'assemblée municipale s'est retirée n'ayant rien à décider". A Lapoutroie il en est de même "l'assemblée de la municipalité s'est séparée n'ayant aucun ordre de l'exécution duquel elle ait à s'occuper". Au Bonhomme, lors de la réunion du 14 septembre 1788, le syndic déclarait "n'avoir rien à dire ni à proposer à ladite assemblée"(2). En effet l'ancienne administration demeurait. En 1789 les prévôts des villages présentaient au bailli les nouveaux officiers de la communauté pour 1790.

Mais les transformations politiques étaient en marche. Pour résoudre les problèmes financiers de la monarchie, le Roi avait décidé de réunir les Etats Généraux pour le 1° mai 1789. Il fallait donc non seulement élire les députés aux Etats mais aussi rédiger des cahiers de doléances comme c'était la coutume. Chaque municipalité rédigeait le sien qui était porté au chef-lieu de la circonscription électorale c'est à dire Colmar pour le Val d'Orbey. Tous les hommes, agés de 25 ans, nés français ou naturalisés, domiciliés et compris au rôle des impositions pouvaient participer à la rédaction des cahiers du Tiers Etat. Un grand nombre de cahiers ont malheureusement disparu en particulier ceux du Val d'Orbey. Ils furent rédigés au printemps 1789, clôturés le 15 mars au Bonhomme et le 22 mars à Lapoutroie. Les communautés élirent des représentants pour les emporter à l'assemblée électorale qui se tint à Colmar du 26 au 31 mars.

Nous connaissons l'état d'esprit des électeurs car des cahiers complémentaires furent rédigés au mois de juillet-août 1789. Ils présentaient les doléances des communautés contre leur seigneur. Nous avons celui de Lapoutroie qui est un relevé de tous les droits seigneuriaux dont on demandait l'abolition (3).

Cette rédaction se fit dans un contexte de révolte agraire connue sous le nom de "Grande Peur". Les paysans s'attaquaient aux châteaux, à leurs archives et aux officiers seigneuriaux. Dans le bailliage du Val d'Orbey ils pillèrent les forêts. En août, la municipalité de Fréland s'occupait "à commander une quantité suffisante de bourgeois à tour de rôle pour veiller tant le jour que la nuit à la conservation des forêts de leur ban". Elle renouvelait encore la surveillance en juin 1790 (4).

Cette révolte décida l'Assemblée constituante à voter, la nuit du 4 août, le rachat des droits seigneuriaux. Le régime féodal datant de plusieurs siècles disparaissait.

La destruction de l'ordre établi. 1790 - 10 août 1792.

Les Etats Généraux devenus Assemblée nationale au mois de juin 1789 et Assemblée nationale constituante en juillet entreprirent

la réforme du royaume.

Une nouvelle administration était mise en place. L'Assemblée constituante créa de nouvelles circonscriptions administratives, les départements subdivisés en districts, eux-mêmes subdivisés en cantons qui englobaient des communes. Le procès-verbal de démarcation en départements, districts et cantons fut établi en décembre 1790. Colmar devenait le chef-lieu du département du Haut-Rhin et le chef-lieu d'un district comprenant 13 cantons. L'ancien bailliage du Val d'Orbey était inclus dans le canton de Kaysersberg divisé en trois parties: la première comprenait Kaysersberg, Kientzheim, Sigolsheim, Bennwihr, la seconde, Lapoutroie, le Bonhomme et Fréland et la troisième, Orbey, Pairis et Labaroche (5). Les cinq communes de l'ancien bailliage du Val d'Orbey émirent immédiatement des protestations. Elles faisaient valoir que, communes de langue romane, elles dépendaient d'un chef-lieu de langue germanique dont elles étaient, par ailleurs, trop éloignées (6). Kientzheim, Sigolsheim et Bennwihr furent transférés dans le canton d'Ammerschwyr mais Kaysersberg demeura chef-lieu du canton et il fallut attendre le Directoire pour que cette question soit réglée.

Départements, districts et communes avaient désormais à leur tête des assemblées élues. Le canton n'était qu'une unité électorale primaire. Les communes étaient administrées par un conseil général élu pour deux ans et renouvelable chaque année par moitié. Il était composé de notables et d'officiers, ces derniers formant le corps municipal. A la tête de la commune se trouvait un maire élu pour deux ans et rééligible. Le nombre des notables et des officiers dépendait de l'importance de la population.

Le corps électoral était composé des "citoyens actifs", c'est à dire des hommes agés de 25 ans, domiciliés depuis un an dans le canton et payant une contribution égale à trois journées de travail. Ces citoyens actifs étaient réunis dans des assemblées primaires. Le suffrage était donc censitaire.

Le suffrage était aussi à deux degrés. Les citoyens actifs élisaient de grands électeurs qui à leur tour élisaient les députés.

Les nouvelles municipalités furent élues en février 1790. Dans le département du Haut-Rhin on comptait 44 822 citoyens actifs pour une population de 285 480 hab. soit 16%. Dans le canton c'est le même pourcentage : 16,8% soit 1 517 citoyens actifs pour 8 993 habitants (7).

Communes	population en 1790	nombre de citoyens actifs	% de la population
Fréland	1 349 hab.	279	20%
Labaroche	1 426 "	216	15%
Lapoutroie	1 695 "	302	19%
Le Bonhomme	888 "	190	21%
Orbey	3 635	530	14,5%

Les élections donnèrent les résultats suivants :(8)

Communes	Maires	Nombre de votants	% des citoyens actifs	Nombre de voix
Fréland	Séb. Herqué	115	41%	58
Labaroche	Ant. Million	90	41%	81
Lapoutroie	Jean Simon	203	67%	103
Le Bonhomme	J.G. Demangeat	71	37%	63
Orbey	J. Bap.Murer	362	68%	290

Près des trois-quarts des électeurs votèrent à Lapoutroie et à Orbey, entre le tiers et la moitié dans les trois autres communes ce qui signifie que ces élections étaient bien accueillies

Que pouvons nous dire des maires qui furent élus ?

Comme nous manquons de renseignements sur les municipalités de 1788, nous ne savons pas si les maires de 1790 avaient commencé leur vie politique en 1788. Nous savons seulement que Jean Simon, élu à Lapoutroie, avait fait partie de la municipalité de 1788.

Communes	Maires	% des suffrages	Montant des impositions
Fréland	S. Herqué	50%	23 livres
Labaroche	A. Million	90%	81 "
Lapoutroie	J. Simon	51%	92 "
Le Bonhomme	J.G. Demangeat	89%	176 "
Orbey	J.B. Murer	80%	76 "

Jean Georges Demangeat se détache de l'ensemble des maires par le montant de ses impositions : 176 livres, le double de celles payées par Jean Simon qui venait immédiatement après lui et payait 92 livres. C'est aussi lui, avec Antoine Million de Labaroche qui recueillait le plus fort pourcentage de suffrages : 89%.

Qui était J.G. Demangeat ? Il était né au Bonhomme en 1733 et y tenait l'auberge du Cheval Blanc. Il exerçait les fonctions de juré c'est à dire assesseur du prévôt en 1786. Il fut choisi pour présenter à Colmar le cahier de doléances de la commune. Elu maire en février 1790, il entra au conseil de département du Haut-Rhin en juin 1790. En 1793 il était membre du Directoire du département (9). Son fils Jean-Georges qui était prêtre et professeur d'humanités au collège de Colmar, prêta serment à la Constitution civile du clergé en février 1791 et fut élu curé de Lapoutroie en juillet 1791. Très actif, il présida en juillet 1793 l'assemblée primaire de la section de Lapoutroie pour l'acceptation de la Constitution de 1793 et en envoya le procès-verbal à la Convention accompagné d'une lettre élogieuse pour l'acte constitutionnel (10). Les Demangeat père et fils étaient donc très favorables aux changements politiques d'alors. A partir de 1794 leur activité politique se ralentit. Le curé Jean Georges Demangeat abdiqua en mars 1794 et quitta la région pour les bureaux de la Convention à Paris. Il était à Indret près de Nantes en 1795. Son père, âgé, prépara sa succession. Il réalisa de nombreuses opérations immobilières : vendit son auberge à son fils Jean Joseph, installa sa fille Françoise et son gendre Jean Baptiste Jacques comme aubergistes à Lapoutroie, une autre fille, Marie Agnès et son mari Louis Marcot dans une ferme au Bonhomme. Son fils Jean Georges reçut des terrains. Jean Georges Demangeat mourut

en juin 1802 au Bonhomme.

Outre les institutions administratives, les institutions judiciaires furent transformées. Les tribunaux royaux et seigneuriaux furent supprimés et remplacés par une hiérarchie de tribunaux installés dans les nouvelles circonscriptions administratives. Les juges étaient élus par les assemblées primaires. Dans les cantons était créée une justice de paix. Ces juges faisaient fonction d'arbitre et on n'exigeait d'eux aucune compétence judiciaire spéciale mais ils devaient payer une contribution égale à dix journées de travail. On prévoyait deux juges de paix pour le canton de Kaysersberg : l'un pour la ville de Kaysersberg, un autre pour les villages du Val d'Orbey.

Le premier juge de paix élu pour le Val d'Orbey fut Sébastien Petitdemange fils de Sébastien Petitdemange qui avait été élu syndic de la municipalité de Lapoutroie en 1788. Il était secrétaire-greffier de cette municipalité et prêta serment en décembre 1790 (11).

Ainsi en 1790 la création des nouvelles administrations se fit sans heurt, certaines familles de notables s'installant aux postes-clés

Le renouvellement des administrations devaient avoir lieu à la fin de 1791. Le commune de Fréland changea de maire en novembre 1791. Un huilier, Nicolas Raffner fut élu par 98 voix sur 119 votants, le même nombre de votants qu'en 1790 (12). L'intérêt pour la vie politique paraissait donc se maintenir.

Mais bientôt la disparition de la royauté allait entraîner des transformations.

Le gouvernement de la Convention : 10 août 1792 - 1795

L'Assemblée législative qui avait succédé en septembre 1791 à l'Assemblée nationale constituante dut céder sa place, après la chute de la royauté le 10 août 1792, à une nouvelle assemblée élue, la Convention, qui se réunit pour la première fois le 20 septembre 1792. On entra dans une ère nouvelle.

Le 21 septembre la Convention décida de dater désormais les décrets de l'an I de la République qui était ainsi instaurée de fait. Une nouvelle constitution devait être élaborée, plus démocratique que la première.

En attendant la Convention voulut renouveler les administrations afin de s'assurer de la fidélité du pays. Le régime électoral fut transformé et le suffrage universel établi pour les hommes. Tout Français âgé de 21 ans, domicilié depuis un an, vivant de son revenu ou du produit de son travail pouvait voter. Pour être élu il suffisait d'être citoyen et d'avoir 25 ans. Le corps électoral était donc élargi.

Les électeurs du Val d'Orbey votèrent en décembre 1792 pour élire de nouvelles municipalités (13). Nous avons quelques chiffres pour Labaroche. Un maréchal-ferrant, Jean Pierre Labarre, fut élu maire avec 160 voix sur 161 votants. Il était d'ailleurs déjà maire, probablement élu en 1791. 161 votants alors qu'ils étaient 90 en 1790, c'est près du double. Mais combien y-avait-il d'électeurs potentiels à Labaroche en 1792 ? Nous l'ignorons. Au Bonhomme le

nouveau maire fut Joseph Thiriet, dont le beau-père avait été élu syndic en 1788 et à Fréland, Nicolas Raffner qui était déjà en place.

Mais bientôt à cause de la guerre qui opposait, depuis avril 1792, la France à l'Europe et à cause des défaites militaires qui se succédaient, le régime de la Terreur s'étendit sur le pays. La centralisation se renforça. Le gouvernement nomma dans les municipalités des agents nationaux (loi du 14 frimaire an II, 4 décembre 1793). qui devait envoyer des rapports réguliers aux administrations de district.

On en trouve dans nos municipalités. A Fréland, Joseph Fréhard, procureur de la commune, fut nommé agent national en janvier 1794 mais remplacé dès le mois d'avril par Joseph Bertrand. A Lapoutroie, trois agents nationaux se succédèrent en un an : Jean François Claudel qui abandonna le poste pour être instituteur, un notable de la municipalité, Dominique Conraux enfin Jean-Baptiste Duby. Cette charge paraît avoir été inconfortable et changea souvent de titulaire.

Nous avons peu de renseignements sur les "créations spontanées" sociétés populaires et comités de surveillance. Les premières ont certainement existé. Une société des Jacobins fut créée à Lapoutroie en avril 1791 mais nous ne savons rien d'elle. Un comité de surveillance fut élu dans chaque municipalité. Nous avons le procès-verbal de l'élection de celui de Fréland en octobre 1793 (15). La municipalité convoqua "des citoyens patriotes et non suspects de la commune". Il y eut 51 présents ce qui était peu. Douze personnes furent élues pour composer le comité de surveillance.

Il semble donc que La Convention ne rencontrait pas d'enthousiasme. Le bel élan de 1790 ne se renouvelait pas.

En effet la vie politique était non seulement perturbée par la guerre mais aussi par la question religieuse. Les cinq curés des paroisses avaient refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé en 1791. Ils "s'étaient déportés" en 1792 après la chute de la royauté comme l'avait exigé le gouvernement. Mais le curé de Labaroche était resté et se cachait, protégé par la population. De nombreux membres des municipalités étaient considérés, par les autorités du district comme "fanatiques" et "partisans des prêtres insoumis". En mai 1793 le maire de Labaroche fut arrêté pour avoir hébergé le curé réfractaire. En juin des coups de fusil furent tirés dans les vitres du presbytère du Bonhomme occupé par le curé constitutionnel et on dut envoyer la troupe pour ramener le calme.

La Terreur prit fin avec la chute de Robespierre le 9 thermidor (27 juillet 1794), La Convention thermidorienne décida de renouveler les administrations et une vague d'épurations s'étendit sur le pays. Obéissant à un arrêté de février 1795 du représentant en mission Bailli, deux commissaires du district de Colmar vinrent dans les communes du canton au printemps 1795. Ils procédèrent à un changement des municipalités (16). A Fréland ils nommèrent comme maire Sébastien Herqué qui avait été élu maire en 1790 (17).

Mais ce n'était qu'une période transitoire. Le 26 octobre 1795 la Convention thermidorienne faisait place au Directoire.

#### LE DIRECTOIRE 1795-1800

Une nouvelle constitution, la constitution de l'An III fut adoptée par référendum en septembre 1795. Nous ne savons pas comment ont voté les assemblées primaires de nos cinq communes.

Le régime électoral était à nouveau transformé. Etaient électeurs les hommes nés en France, âgés de 21 ans, payant une contribution directe ou ayant fait campagne pour la République. Ce n'était donc plus le suffrage universel. On maintenait le suffrage à deux degrés comme en 1791. Les électeurs choisis par les assemblées primaires devaient avoir plus de 25 ans et posséder une propriété d'un revenu égal à 150 jours de travail dans les localités de moins de 6 000 habitants.

Une nouvelle gestion des communes était mise en place. Les municipalités étaient supprimées pour les communes de moins de 5 000 habitants et remplacées par un agent municipal et un adjoint élus dans chaque commune. Ces agents se réunissaient au chef-lieu de canton et composaient une municipalité de canton dont le président était élu. Le gouvernement nommait, auprès du président, un commissaire du Directoire qui le représentait et était chargé de surveiller l'administration cantonale

Quel était désormais le nombre des citoyens votant dans les assemblées primaires (18)?

Communes	Citoyens actifs en 1791	citoyens en 1795
Fréland	279	283
Labaroche	216	258
Lapoutroie	302	313
Le Bonhomme	190	193
Orbey	530	658
Total	1 517	1 705

Le corps électoral n'avait guère augmenté. 1 705 citoyens au lieu de 1 517. Mais par rapport à la population qui, à la même date, s'élevait à 10 337 habitants, cela représentait 16% de l'ensemble, le même pourcentage qu'en 1791.

Les élections pour former la municipalité de canton eurent lieu le 15 brumaire an IV (6 novembre 1795) (19)

Communes	Noms et Fonctions	Nbr de votants	Nbr de suffrages
Fréland	?	?	?
Labaroche	Sébastien Tulon agent municipal	49	47
Lapoutroie	J. Joseph. Duby agent municipal	80	60
Le Bonhomme	Joseph Thiriet agent municipal	63	48
Orbey	J. Pierre Laurent agent municipal	76	39
Le canton	Urbain Maire Président	1 379	1 309

Pour l'élection des agents municipaux, il y eut peu de participants, 268 votants non compris Fréland pour 1422 inscrits soit 19%

Pour l'élection du président, tout le canton était convoqué, y compris Kaysersberg. Malheureusement nous n'avons pas le détail des votes.

L'élu, Urbain Maire, était l'ancien greffier-tabellion seigneurial devenu en 1791 notaire public à Lapoutroie. Connu dans le canton, il avait aussi des attaches familiales à Kaysersberg où résidait son frère Jean Adam Maire qui était huissier.

Le commissaire du Directoire nommé fut Jean Louis Grenez, né à Lapoutroie en 1765 que l'on trouve greffier du juge de paix en 1793. Sa nomination était due probablement à une intervention d'Urbain Maire. En effet le 11 germinal an IV (31 mars 1796), J. Louis Grenez épousait Marguerite Maire, la fille d'Urbain Maire. Ce dernier apparaissait donc comme l'homme fort du canton.

C'est probablement lui, aidé de son gendre, qui obtint la transformation du canton de Kaysersberg en canton de Lapoutroie officialisée par la loi du 27 brumaire an V (17 novembre 1796). Désormais le chef-lieu du canton était Lapoutroie et Kaysersberg était rattaché au canton d'Ammerschwyr. L'unité de l'ancien bailliage du Val d'Orbey était rétablie. Les cinq communes de langue romane se retrouvaient ensemble. Urbain Maire fut le président du nouveau canton de Lapoutroie et la nouvelle municipalité de canton s'installa dans le presbytère de Lapoutroie.

La vie politique fut bientôt perturbée par le coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Depuis 1795 les partisans du roi cherchaient à reprendre le pouvoir. Faisant appel à l'armée, les Directeurs arrêtaient les meneurs et firent voter par les conseils de gouvernement la loi d'exception du 19 fructidor qui, en particulier, cassait les élections dans de nombreux départements.

Dans le canton de Lapoutroie, des administrateurs furent déposés : l'agent municipal de Fréland, Nicolas Haxaire et celui de Labaroche, Nicolas Willemin. Ce qu'on leur reprochait surtout c'était "d'être fanatique, partisan des prêtres insoumis".. En mars 1798, le président, Urbain Maire et les agents municipaux de Lapoutroie, Le Bonhomme et Fréland étaient tous considérés comme "des citoyens probes réunissant au patriotisme des talents et des connaissances en administration, également ennemis du royalisme et de l'anarchie". Par contre l'agent de Labaroche qui était "un citoyen probe et à talents" était "un peu fanatisé". Mais on estimait "qu'il n'y en avait pas d'autre à Labaroche sinon ceux qui sont incapables de remplir ces fonctions par leur mauvaise conduite"(21).

On était à la fin de la période révolutionnaire. Le coup d'état des 18 et 19 brumaire an VIII (9 et 10 novembre 1799) installait en France un nouveau régime, le Consulat

Les municipalités de canton disparurent. Le 22 messidor an VIII (11 juillet 1800) le préfet du Haut-Rhin décida que "les administrations municipales dans toute l'étendue de la préfecture cesseront leurs fonctions le 30 du présent mois époque fixée pour l'installation des maires et adjoints". Une nouvelle époque commençait.

Dans cette vie politique mouvementée qu'a connu le canton de Lapoutroie entre 1787 et 1800, nous remarquons déjà que l'intérêt pour les élections a diminué peu à peu, évolution générale dans la France de l'époque.

Mais nous pouvons distinguer parmi les habitants du canton trois attitudes face aux transformations politiques qui se sont succédées de 1788 à 1800. Il y eut des partisans résolus de ces transformations comme la famille Demangeat du Bonhomme, des opposants, eux aussi résolus, comme les municipaux de Labaroche enfin ceux qui ont su s'adapter aux circonstances comme Joseph Thiriet du Bonhomme qui élu maire du Bonhomme en décembre 1792 au début de la Convention, s'est maintenu durant la Terreur, a traversé les différentes épurations de la Convention thermidorienne puis le Directoire.

Il faut ajouter que le plus souvent l'opposition à l'administration était due à la question religieuse. L'attitude des municipaux de Labaroche s'explique par la présence du curé réfractaire Louis Petitdemange qui était resté dans la commune et était considéré par le commissaire du Directoire auprès du département "comme l'un de ceux dont le fanatisme a corrompu le plus l'esprit public" (22).

A partir de 1795 ce fut des modérés qui prirent peu à peu les rênes de l'administration du canton menés par le notaire Urbain Maire. De leurs côtés les curés réfractaires dont Louis Petitdemange faisaient leur soumission au régime du Consulat à partir de 1800. Le calme revenait dans le canton.

#### NOTES

A.D.H.R. : Archives Départementales du Haut-Rhin

- 1 - Archives municipales, Lapoutroie, série BB, Registre des délibérations de la municipalité, année 1788.
- 2 - Archives municipales du Bonhomme, de Fréland et de Lapoutroie, Registre des délibérations des municipalités.
- 3 - A. Simon, Cahier de demande d'abolition des droits seigneuriaux de Lapoutroie, 1/08/1789, Bulletin de la Société d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n°8 (1989)
- 4 - Archives municipales de Fréland, Registre des délibérations de la municipalité, 10/08/1789
- 5 - A.D.H.R. L 74, Procès-verbal de démarcation et de division en districts et cantons, 30/12/1789
- 6 - A.D.H.R. L 74, Requête des maires et officiers municipaux des communautés du Val d'Orbey, ss date, (1790)
- 7 - Archives municipales de Kaysersberg 2D1, Extrait du tableau général de la vérification des cantons du département du Haut-Rhin, 23/11/1790.
- 8 - A.D.H.R. C 1592, Tableau des municipalités établies dans les villes et communautés du district de Colmar, février 1790
- 9 - A.D.H.R. 3B Val d'Orbey 476, Rôle des corvées avril 1786. Archives Nationales F 1CIII, Haut-Rhin 1, Procès-verbal de l'assemblée électorale du département du Haut-Rhin, 6 juin 1790. Etat civil du Bonhomme.
- 10 - Y. Baradel, les curés des paroisses du Val d'Orbey dans la Révolution, 1789-1802, Bulletin de la Société d'Histoire du

- canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, n°15 (1996)
- 11 - Archives municipales de Lapoutroie, Registre des délibérations de la municipalité, 19/12/1790
  - 12 - A.D.H.R. L 79, Procès-verbal de renouvellement de la municipalité de Fréland, 13/11/1791
  - 13 - A.D.H.R. L 79, Renouvellement des municipalités du Bonhomme et de Labaroche, 8 et 9 décembre an I de la République
  - 14 - Archives municipales de Fréland, Registre des délibérations, 8 pluviôse an II (27/01/1794) et 27 germinal an III (16/04/1795)
  - Archives municipales de Lapoutroie, Registre des délibérations de la municipalité, 10 nivôse an III (30/12/1794) et 14 messidor an III (2/07/1795)
  - 15 - A.D.H.R. L 119, Election d'un comité de surveillance à Fréland, 13 brumaire an II (3/10/1793)
  - 16 - A.D.H.R. L 80, Registre des délibérations du directoire du district de Colmar, 23 germinal an III (12/04/1795)
  - 17 - Archives municipales de Fréland, Registre des délibérations de la municipalité, 27 germinal an III (16/04/1795)
  - 18 - A.D.H.R. L 1000, Tableau général des votants du canton de Lapoutroie, 17 ventôse an V (7/03/1797)
  - 19 - A.D.H.R. L 80, Assemblée primaire du canton de Kaysersberg, 15 brumaire an IV (6/11/1795)
  - 20 - A.D.H.R. L 81, Etat des fonctionnaires du canton de Lapoutroie compris dans la loi du 19 fructidor an V (5/09/1797)
  - 21 - A.D.H.R. L 1000, Liste des membres de l'administration du canton de Lapoutroie qui sont restés en fonction après les élections de germinal dernier, ss date (1798)
  - 22 - J. Joachim, le clergé du Haut-Rhin pendant la Révolution, Bibliothèque municipale Colmar, ms n°972, biographie de Louis Petitdemange.

BIBLIOGRAPHIE

- J. Godechot, Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire, Paris, PUF, 3<sup>e</sup> édition, 1985
- R. Marx, Recherches sur la vie politique de l'Alsace pré-révolutionnaire et révolutionnaire, Strasbourg, 1966
- B. Vogler, Histoire politique de l'Alsace de la Révolution à nos jours, Strasbourg, la Nuée bleue, 1995

N.° 409.

LIBERTÉ.



ÉGALITÉ.

Ban de Doucimus National, 1<sup>re</sup> section.

ALA POUTROYE, le 22<sup>nd</sup> Messidor, l'an 7. de la République Française, une et indivisible.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE  
DU CANTON DE LA POUTROYE;

## L'ARBRE DE LA LIBERTE A FRELAND

Henri PETITDEMANGE

Au début de la Révolution, en 1789, on planta dans chaque commune un arbre de la Liberté pour symboliser la liberté conquise.

Ainsi fut planté un arbre de la Liberté à Fréland. Mais cet arbre fut planté sur un terrain privé près de l'église et dont le propriétaire était Dominique Evrard.

Celui-ci arracha cet arbre quelques années plus tard. Le maire de l'époque le dénonça au magistrat de sûreté à Colmar.

Dominique Evrard fut disculpé car, comme il était propriétaire du terrain, il avait le droit d'enlever cet arbre qui était "monument communal".

. .

Nous présentons la lettre du magistrat de sûreté (1), datée du 5 germinal an XII (26 mars 1804) au maire de Fréland qui était à l'époque Joseph Bertrand, un marchand de bétail et probablement aussi un aubergiste (2).

1 - Un magistrat de sûreté était le substitut du commissaire de gouvernement auprès du tribunal d'arrondissement. "Il devait recevoir les dénonciations, les plaintes et diriger les poursuites avec l'aide des juges de paix, des officiers de gendarmerie, les maires et adjoints" (J. Godechot, Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire, P.U.F. 1985, p. 626)

2 - Archives Départementales du Haut-Rhin, L 1001, Registre d'inscription des patentes, 1<sup>o</sup> vendémiaire an V (23 août 1796)

. .

Colmar, le 3<sup>e</sup> germinant au XII<sup>e</sup>  
de la République  
Le Magistrat de Surte,  
au Maire de Freland.

Le nommé Dominique Kéard, ancien  
Maire, que vous avez dénoncé officiellement  
pour avoir entretenu l'arbre de la liberté de  
la commune, vient d'être démis de ses  
fonctions de la Direction du jury.  
Le motif de son renvoi est pris dans une  
arrêté émané du conseil de la République  
premier de ce mois, qui maintient les  
Kéard dans la libre possession du terrain  
sur lequel existait l'arbre dont ils agissent  
et qui ne s'assujettit à aucune réserve ou  
condition d'entretien et d'entretien  
ce même arbre comme une propriété ou  
monument communal.

J'ai cru devoir vous transmettre cet  
avis, lorsque vous pourrez vous mettre en  
mesure, si vous le jugez convenable, de  
faire élever un autre arbre de la liberté,  
conformément au premier de l'article 3 de  
la loi du 14 nivôse, an 6, bulletin 176,  
N° 1668.

À l'honneur de vous saluer,  
M. Müller

## EVOLUTION DE L'AGRICULTURE A LAPOUTROIE DU XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> SIECLE

Jean MATHIEU

En remontant le temps, l'agriculture de montagne à Lapoutroie a été en évolution constante, très lente au XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout très évolutive dans les dernières trente années du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce constat est à rapprocher des faits historiques : guerre de 1870, de 1914-1918 et de 1939-1945 et des faits économiques qui ont marqué le passé.

### LA RÉPARTITION DU SOL

#### 1) Les cultures

C'est à partir de la Révolution française de 1789, à la suite de la vente des biens seigneuriaux et des biens d'église, que les paysans sont devenus progressivement propriétaires des terres tandis que la majorité des forêts et des pâturages sont devenus propriétés communales.

Au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1870, plus de la moitié des surfaces agricoles étaient en culture. D'après le cadastre de 1785, sur une surface totale de 2 135 ha, 637 ha étaient en culture, terres et champs et seulement 427 ha en nature de prés de fauche. Cinquante ans plus tard, en 1835, il n'y avait plus que 440 ha en culture dont 200 ha en céréales et 166 ha en pommes de terre. Ce processus s'est poursuivi tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1950-1960.

L'abandon des cultures est dû à la pénibilité du travail du sol en pente pour de faibles rendements ainsi qu'à la diminution de la main d'oeuvre à partir de 1820-1830 suite à la création de filatures de coton et de tissages dans les vallées. En outre, après la guerre de 1870 et l'annexion allemande, il y a eu une forte demande de fromages de Munster et par suite une augmentation constante de vaches laitières. Enfin une autre raison de l'abandon des cultures céréalières était économique. En 1850 le quintal de blé valait 25 francs, le beurre 1F50 le kilog et le fromage 0F50. Donc la valeur d'un quintal de blé était l'équivalent de 16 kg de beurre ou de 50 kg de fromage. A l'heure actuelle, cela n'est guère croyable. Le blé avait encore une valeur "or". Depuis cette époque le prix des céréales a toujours baissé ce qui a provoqué l'abandon des cultures au profit des prairies et de la production laitière.

A l'heure actuelle les cultures ont pratiquement disparu du paysage qui ne reflète que des prairies de fauche et des pâtures.

A la vue de ce chiffre de 637 ha de terres et de champs en 1785, on peut se poser la question : Mais où donc étaient-ils ? C'est simple. Il y en avait partout sauf dans le bas de la vallée qui était réservé aux prés de fauche "les prés d'eau" irrigables.

Les versant est, sud et ouest, jusqu'à 900 m. d'altitude étaient couverts de champs. Par contre les versants nord étaient moins

favorables. Les vallons, vu la présence de nombreuses sources d'eau, étaient réservés à la fauche.

A l'heure actuelle on aperçoit encore bien la limite des champs surtout après une légère chute de neige venteuse. Jusqu'à plus de 900 m. d'altitude, pas un coin de terrain n'était laissé en friche. La preuve encore tangible est la présence de murs et murets de pierres provenant du défrichement. Ces murs étaient toujours réalisés à la partie basse du champ, si petit soit-il.

Tout près du village, sur le versant sud de la montagne dit "La Forêt", aux lieux-dits Haumée et la Schleiff, également en pleine forêt de chataigniers, bien des murs et murets de pierres sèches de très bonne conception existent encore en bon état. Ces derniers ont soutenu de nombreux champs et témoignent du travail des anciens d'une époque de plusieurs siècles (cf photo).

## 2) Les pâturages

Au vu du cadastre de 1785, avant la Révolution il y avait 627 ha de pâturages. Certainement ces pâturages avaient été amodiés contre redevances aux paysans mais appartenaient au seigneur de Ribeaupierre.

Après la Révolution certains purent être acquis par les fermiers mais la grande majorité revint à la commune et par la suite boisés. Ces pâturages sur l'ensemble de la commune se répartissaient ainsi :

- Les Embets et Embeytches	112 ha
- Le Petit Plat	9 ha
- Le Bambois	51 ha
- Côte de Grimaude - Embosture - Basse du Bois - Etang du Devin - Tête des Faux	313 ha
- Le Grand Faudé	32 ha
- La Place du Sapin - Limbach	33 ha
- La Forêt - Le Sabbat	40 ha

En comparant les cadastres de 1785 et de 1975, nous constatons que les forêts communales ont augmenté de 350 ha. Il ne reste que 129 ha de landes. Ce sont les plus mauvais pâturages. La surface des prés a doublé et il n'y a plus que 75 ha de terres et champs.

## 3) Les prés de fond ou "prés d'eau"

Une autre grande évolution a été les prés de fond de vallée dit "prés d'eau" ou "de rivière". Cette dernière évolution a été très nette mais à une période récente, à partir de 1960

De la limite de la commune du Bonhomme et jusqu'à la limite de Kaysersberg, soit 8 kilomètres, tout au long de la rivière, la Béhine et la Weiss après Hachimette, ce n'était que des prés irrigables. Pas loin de vingt barrages au travers de la rivière, constitués de gros blocs de granit et de grumes de sapin, remontaient le niveau de l'eau et par un système de canalisations à ciel ouvert de "merraye" et raye" (rigole) permettaient l'irrigation. Cette dernière, par ruissellement, fertilisait les prés.

Ce système nécessitait beaucoup d'entretien et plusieurs journées par an de curage en commun par les exploitants du pré

SCHNEIFRACH - 1910  
Rue des Ecoles et Prémont



concerné. Ces canaux, les "merrayes" avaient parfois 600 à 800 m. de longueur.

Ces prés humides ne permettaient pas l'accès avec un attelage mais étaient très productifs (cinq à six coupes par an). Le fourrage était aqueux et très difficile à sécher. Il était réservé à l'alimentation journalière en vert. L'herbe, fauchée à la main, était mise dans des toiles, "les cendriers", "le furi" et était portée "en charges" de 50 à 60 kg à dos d'homme sur la charrette jusqu'au chemin d'accès.

A partir de 1960, cette méthode a été progressivement abandonnée, la mécanisation ne permettant pas le travail au tracteur sur ces prairies humides. Actuellement, ces prés n'étant plus irrigués, sont fertilisés comme les autres prairies avec fumier ou lisier et le fourrage est récolté en foin et regain pour les réserves de l'hiver.

Entre le Bonhomme et Lapoutroie ces prés de rivière sont en partie abandonnés ce qui explique la végétation arbustive actuelle, aulnes et saules.

#### MODERNISATION ET MÉCANISATION

Tous les métiers se sont modernisés par le passé mais c'est l'agriculture qui a été la dernière à profiter de la mécanisation actuelle.

Au siècle dernier c'est l'eau des rivières qui a été le facteur de modernisation. Les moulins, scieries, menuiseries, forges, huileries, filatures et tissages ont été actionnés grâce aux chutes d'eau. Ensuite les turbines ont été à l'origine de petites usines électriques.

Par contre l'agriculteur n'a pu utiliser l'eau que pour l'irrigation des prés et souvent en concurrence avec filatures et tissages.

C'est dans les années 1932-1935 que l'électricité a été installée pour les fermes. Le plus souvent seulement le courant lumière donc pas question d'installer un moteur triphasé.

La moto-faucheuse, la tronçonneuse, la machine à traire à pot trayeur et la clôture électrique ont été les premiers engins mécanisés.

La clôture électrique d'un prix modique a supprimé le gardiennage et permit le pâturage intensif. Avant, il fallait deux personnes pour garder quinze bovins.

A l'époque ces engins d'un coût modique par rapport aux investissements lourds de la mécanisation actuelle (tracteurs-équipements et automoteurs) étaient possibles sur des exploitations de 10 à 15 ha.

La disparition progressive des petites fermes a permis l'agrandissement de celles dont les jeunes ne voulaient pas quitter l'agriculture. Cela s'est fait suite à des ventes de terrains grâce à la SAFER et par location aux anciens-fermiers propriétaires.

Actuellement il ne reste que 10% à 15% des fermes d'avant 1940 soit entre vingt et vingt-cinq exploitations. La surface totale n'a pas changé et la production laitière est restée stable. Par contre il n'y a plus que deux ou trois producteurs de Munster-fermier. Les autres commercialisent le lait à deux fromageries. En plus il y a

deux producteurs de fromages de chèvre-fermier qui n'existaient pas avant 1970.

Comparée à d'autres régions bien plus favorables, l'agriculture de montagne est restée très vivante. C'est aussi la constatation que font bien des estivants d'origine rurale.

Malgré les difficultés, ce phénomène est dû à l'amour du métier de paysan des anciens et à la volonté de rester au pays.

La période 1950-1965 a été néfaste car il n'y avait encore pas de mesures de sauvegarde pour l'agriculture de montagne.

Plusieurs secteurs ont été touchés par la vente de fermes entières aux étrangers, surtout allemands, recherchant des résidences secondaires et bien des terrains ont été boisés. Actuellement, lors de vente de ces terrains, des mesures existent pour déboiser et les remettre en nature de pré.

C'est à partir de 1965, lois Pisani, création des SAFER, Plan d'occupation des sols, quotas laitiers, subventions sur matériel spécifique de montagne, mesures agro-environnementales et maintenant Contrats territoriaux d'exploitation, que l'agriculture a pu se maintenir.

Toutes ces mesures doivent être maintenues et en premier les quotas laitiers de production.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était surtout une agriculture d'autosuffisance et d'auto-consommation, à partir de 1870, une agriculture d'économie et de marchés et à partir de la fin du XX<sup>e</sup> siècle une agriculture agro-environnementale.

Par besoin et sans le savoir les agriculteurs du passé ont créé le paysage actuel. Ce qui était possible a été défriché et converti en champs et prairies. Les parcelles trop pentues ou rocailleuses ont été laissées en forêts et hagis.

C'est la vocation et le devoir des jeunes agriculteurs actuels de la maintenir. Les pouvoirs publics en sont maintenant bien conscients.

#### CONCLUSION

En moins de deux siècles le changement a été radical. D'une agriculture entièrement manuelle on est passé à une agriculture mécanisée presque totale, à l'agriculture actuelle à gestion informatisée. Aujourd'hui l'agriculteur est un véritable chef d'entreprise.

Si la surface agricole utile a fortement augmenté par exploitation : quatre à cinq fois, ainsi que l'élevage, la production laitière totale dans la commune de Lapoutroie est restée stable par rapport aux années 1950. Cela n'a pas d'influence dans le contexte actuel de surproduction. Cette agriculture est restée raisonnée et avec plusieurs exploitants "bio".

Lors d'une réunion agricole, vers les années 1965-1970, à l'époque de la création du canton vert-canton welche, j'ai posé la question suivante à Monsieur René Schuster, alors conseiller général du canton de Lapoutroie : "Qui est à l'origine de ce Canton vert ? Quels industrie, entreprise, commerce, artisan, restaurateur, hôtelier... ont fait ce Canton vert ?"

Alors Monsieur Schuster est resté un peu perplexe, en me

regardant sans réponse. Peu de temps après, lors d'une autre réunion, il me dit textuellement : "Mon Cher, cette question ne m'avait encore jamais été posée et en réfléchissant bien, mais c'est donc les paysans-agriculteurs du canton".

A cette époque on ne parlait pas encore d'environnement.

Sources :

- Archives municipales. Lapoutroie
- Archives privées

EN 1950, VALORISATION DE L'HECTARE DE TRAVAIL  
CULTURE DE BLÉ OU DE SEIGLE

A cette époque on dénommait encore le seigle comme blé et le froment comme blé actuel.

Jusqu'en 1950, l'agriculture de montagne était encore complètement manuelle et à traction animale. Ceci est le calcul des temps de travaux pour réaliser un champ de blé de 20 ares, de 80 m. de long, de 25 m. de hauteur et d'une pente de 25% ainsi que la valeur des rendements.

- 1 - Remontée de la terre :  
Une rigole au bas du champ de 70 cm de large et de 30 cm de profondeur à l'aide d'une brouette spéciale à deux roues, tractée directement par le cheval ou, si la pente est plus forte, grâce à un câble métallique et une poulie-mouflette  
Une journée, 2 hommes et un cheval..... 16 h
- 2 - Chargement et transport du fumier avec cheval et tombereau: 50 tonnes à l'ha, soit 10 tonnes soit 16 tombereaux de 600-700 kg  
Une journée, 1 homme et un cheval..... 8 à 12 h
- 3 - Épandage fumier  
Une journée, 1 homme ou 1 femme..... 8 h
- 4 - Labour  
2 hommes, 2 chevaux. En plus 2 hommes ou femmes pour piocher en bout du champ l'entrée de la charrue dans le sillon "La Pouëtaye".....12 à 20 h.
- 5 - Semis à la volée..... 1 h
- 6 - Hersage : 1 homme et 1 cheval..... 2 h
- 7 - Désherbage - Sarclage manuel  
Souvent 2 femmes.....10 à 20 h
- 8 - Moisson : fauche à la main  
1 homme..... 5 h

- 9 - Ramassages en javelles  
2 personnes, souvent des femmes.....10 h
  - 10 - Mise en gerbes manuelle : dressage en petites meules pour séchage  
1 homme et 1 femme ..... 8 h
  - 11 - Rentrée - Engrangement  
1 homme et 1 cheval ..... 4 h
  - 12 - Battage avec une petite machine à battre à moteur Bernard et bottelage à la main de la paille  
3 personnes ..... 15 h
  - 13 - Vannage au moulin à vent (tarare)  
Travail manuel et mise en sacs ..... 4 à 6 h
- Soit un minimum total 120 h

Dans le meilleur des cas le rendement était de 25 à 30 quintaux à l'hectare, soit dans le cas présent, 5 à 6 quintaux pour 20 ares. 120 heures de travail pour 5 à 6 quintaux, soit 4 à 5 kg de blé par heure de travail ou à la valeur de 100 F. le quintal, 4 à 5 francs l'heure de travail.

Dans bien des cas, le rendement était moindre, (mais pas le travail) parfois à peine la moitié par suite des conditions atmosphériques. Le seigle avait un meilleur rendement. Celui des pommes de terre était le meilleur et la qualité des pommes de terre de montagne était très estimée.



*Labour avec 2 bœufs au Grand Jouc  
(Piochant au pied d'un prunier Victor PIERREVELCIN, le jeune homme Paul ANCEL, la fermière apportant à boire Mme Marie LAMAZE-PIERREVELCIN  
Photo de Jean MATHIEU*

LE CADASTRE DE 1785

Le cadastre venait d'être terminé quand éclata la révolution.

Voici en détail la ventilation des surfaces traduite en mesure actuelle :

	ARPENS	PERCHES	HECTARES	ARES
Bois du Seigneur	656	24	360	81
Forêts privées	76	15	41	80
Pâturages	1141	7	627	55
Prés	776	76	427	35
Terres et champs	1158	74	637	47
Surface village LA POUTROYE	36	7	19	80
Surface annexe HACHIMETTE	13	9	7	15
Surface annexe RIBE AUGOUTTE	18	50	9	90
Divers			4	
			4	83
	3876	44	2135	83

A signaler que la valeur de l'arpens variait d'une commune à l'autre.

A titre de comparaison,

LE CADASTRE 1975

	Hectares	Ares	Centiares
Forêts	987	34	39
Prés	844	22	35
Terres et champs		75	48
Vergers		13	02
Landes	128	76	51
Jardins	4	15	94
Agréments		67	
Cours d'eaux	95	27	32
Places Routes			
Terrains à bâtir	1	63	24
Terrains sport	1	12	92
Sols	67	37	37
TOTAL .....	2135	11	15

Evolution de la mécanisation

1925	Faucheuse à cheval
1932 – 1935	Moto faucheuse
1954	Clôture électrique
1952 – 1954	Tronçonneuse
1956	Moto faucheuse à remorque motrice
1956	Petit tracteur Holder et Vandoeuvre
1960	Petite presse à foin et moteur essence
1960 – 1962	Ventilateur pour séchage foin en grange
1964	Etable à grilles à lisier
1964	Pompe et canalisation à lisier
1968	Auto chargeuse
1970	Pipeline lait étable
1970	Faneuse à toupie
1972	Griffe à foin – Pont roulant
1978	Etable stabulation libre
1978	Salle de traite
1980	Automoteur à 4 roues motrices
1980 – 1985	Tracteurs puissants à 4 roues motrices et matériel hydraulique (griffes et bennes)
1990	Roundballeur – Enrubanneuse récolte du foin et ensilage en balles rondes

**ALIENATION  
DE LA FORET DU FAUDE  
1852 – 1854**

Lucien JECKER

Alors que le projet de reconstruction de la tour du Faudé se précise, il me paraît utile de faire quelques recherches sur ce lieu quelque peu mystérieux.

Comme chacun sait, le langage populaire (sur une certaine analogie de nom) parla bien vite de "faux dieux", assertion réfutée par les philologues dont Monsieur Wulf Müller.. Mais là n'est pas mon propos.

Pour moderniser leurs communes, pour y construire les bâtiments scolaires ou administratifs, pour les divers équipements... les conseils municipaux ont toujours rencontré d'importantes difficultés de financement. Ainsi, au milieu du XIX° siècle, la commune d'Orbey, pour faire face aux dettes, se résolut à vendre la forêt communale sise au Faudé et d'une superficie de plus de 15 hectares.

La décision fut prise lors de la séance du Conseil municipal du 9 novembre 1852. Une enquête publique de "commodo et incommodo" fut ordonnée pour le 6 juillet 1853 avec Monsieur Maillard, percepteur à Lapoutroie, comme commissaire-enquêteur.

Personne ne se présenta et le percepteur, quoique hostile à la vente des biens communaux, ne put donner qu'un avis favorable à la vente qui fut confirmée par le Conseil municipal lors de sa séance du 10 juillet suivant.

On rechercha alors l'avis de l'inspecteur des forêts qui, le 15 septembre 1852, écrit que l'aliénation des 15 ha 40 a 14 ca de bois était justifiée :

"Le canton Faudé est de faible contenance, isolé au milieu de propriétés particulières, le sol est ingrat et couvert de semis de pins sylvestres. La commune d'Orbey possédant alors 2 130 ha de biens communaux dont 1 400 sont soumis au régime forestier mais dont 600 sont entièrement dégarnis, les ressources de la commune ne permettent pas d'effectuer des travaux de reboisement".

(Ces travaux de reboisement seront entrepris peu après, par l'Etat, vers les Lacs, dans ce qui forme actuellement la forêt domaniale des Deux Lacs).

Le certificat du receveur municipal du 30 septembre 1853 précise encore, qu'à cette époque, la commune d'Orbey devait encore :

- 1 045 F pour la reconstruction de l'école des filles
- 3 200 F pour l'acquisition de la pompe à incendie
- 1 935,03 F à l'Etat pour le procès des Machielles
- 6 007,75 F à l'Etat pour restitution de fruits...

(A cette époque le budget communal prévoyait environ 12 000 F pour l'année)

Le dossier enfin complété est transmis à Paris. L'empereur Napoléon III, par décret n° 786 du 3 février 1854, autorisa enfin la vente aux enchères publiques de la forêt du Faudé.

Dès le mois de mars 1854, il fut donc procédé à l'adjudication du bois, divisé en 30 parcelles dont détail suit :

Superficies	Adjudicataires	Prix
01 - 54 a 27 ca	Gspann Michel, sabotier à Orbey	206 F
02 - 61 a 20 ca	Voindrich J. Baptiste, cultivateur à Remomont	172 F
03 - 59 a 30 ca	Didier Urbain, cultivateur à Bermont	160 F
04 - 59 a	Balthazar J. Pierre, cultivateur au Faudé	170 F
05 - 53 a	Ancel Martin, marchand à Orbey	136 F
06 - 50 a	Ancel Martin " "	132 F
07 - 50 a 13 ca	Ancel Martin " "	132 F
08 - 50 a	Didierjean Urbain, cultivateur au Bas d'Orbey	103 F
09 - 52 a 25 ca	Didierjean J. Baptiste, cultivateur à la Matrelle	100 F
10 - 55 a 99 ca	Didierjean J. Baptiste "	82 F
11 - 51 a 18 ca	Didier Urbain, cultivateur à Bermont	180 F
12 - 60 a 14 ca	Masson J. Baptiste, cultivateur à la Matrelle	112 F
13 - 58 a 27 ca	Ancel Martin, marchand à Orbey	105 F
14 - Parcelle réservée à la commune qui restera invendue		
15 - 21 a 66 ca	Miclo J. Joseph, cultivateur à Lapoutroie	27 F
16 - 21 a 66 ca	Ancel Urbain, cultivateur au Faudé	18 F
17 - 53 a 57 ca	Masson J. Baptiste, conseiller munc. Orbey	58 F
18 - 53 a 57 ca	Masson J. Baptiste, conseiller munic.	55 F
19 - 22 a 59 ca	Henry J. Baptiste, cultivateur, La Camme	49 F
20 - 51 a 10 ca	Voindrich J. Baptiste, cultivateur à Orbey	50 F
21 - 51 a 10 ca	Ancel Urbain à Orbey	53 F
22 - 51 a 50 ca	" " "	67 F
23 - 51 a 50 ca	" " "	61 F
24 - 51 a 50 ca	" " "	65 F
25 - 51 a 50 ca	" " "	65 F
26 - 51 a 50 ca	" " "	65 F
27 - 51 a 50 ca	" " "	65 F
28 - 53 a 97 ca	" " "	70 F
29 - 55 a 66 ca	" " "	71 F
30 - 95 a 90 ca	" " "	120 F
	Total	2 749 F

Comme le prévoyait le cahier des charges, l'on passa ensuite à l'offre par bloc. Cinq blocs avaient été prévus.

Cette seconde adjudication donna les résultats suivants:  
 - Lot I (articles 2, 3 et 4) adjudgé à Didier Urbain, Voindrich Jean-Baptiste et Balthazard Jean-Pierre, pour la somme de 730 F  
 - Lot II (articles 5,6,7,8, et 15) à Ancel Martin, marchand d'Orbey pour 590 F.  
 - Lot III (articles 9,10,11,12, et 13) à Blaise Jean-Baptiste, papetier à Orbey, pour la somme de 680 F.  
 - Lot IV (articles 16,17,18,20,21,22 et 23) à Nicolas Faunez (Fonné ?), cultivateur à Orbey, pour la somme de 460 F.  
 - Lot V (articles 24 à 30 inclus) à Ancel Urbain d'Orbey, pour 521 F.

Durant la décade suivante, il était alors possible de surenchérir avant l'adjudication définitive fixée au 22 mars 1854.

Première surmise du 22 mars 1854. Elle concerne le bloc III de 2ha 77a 83ca. Une surmise de 748 F est offerte par les consorts Didierjean Jean-Baptiste (articles 9 et 10), Lerognon Jean-Baptiste (article 11), Masson Jean-Baptiste (art. 12) et Masson Dominique (art.13), sous condition de partage ultérieur du lot.

Deuxième surmise du 22 mars 1854 sur le lot V de 4ha 11a 53ca. L'offre est portée à 573,10 F par Lerognon Jean-Baptiste, cultivateur à Orbey.

Troisième surmise sur le lot IV de 3ha 34a. L'offre est portée à 506 F par Raffner Jean-François, employé à Lapoutroie, mandataire de Madame Sophie Zeisolf veuve Dollfus, manufacturière à Lapoutroie.

Quatrième surmise sur le lot II de 2ha 24a 79ca. L'offre est portée à 649 F par Didierjean Dominique, cultivateur à Orbey.

L'adjudication définitive a été faite à l'extinction de la 3° bougie par Monsieur Waelterlé, notaire à Orbey, le 24 mars 1854

- Bloc V : surenchéri par Ancel Urbain à 584 F, par Lerognon Jean-Baptiste à 594 F et attribué définitivement à Ancel Urbain pour 604 F
- Bloc II : Surenchère de 700 F par Ancel Martin, marchand à Orbey, puis de 800 F par Didierjean Dominique et attribué définitivement à Ancel Martin à 820 F
- Bloc IV : Surenchère de Faunez Nicolas, cultivateur à Orbey, de 516 F. Il s'attribue ce lot avec Mme vve Dollfus-Zeisolf de Lapoutroie
- Bloc III : Surenchère de Blaise Jean-Baptiste, papetier à Orbey, à 760 F puis Masson Jean-Baptiste à 780 F, Blaise Jean-Baptiste à 800 F, Masson Jean-Baptiste à 880 F, Blaise Jean-Baptiste à 900 F. Attribué définitivement à Masson Jean-Baptiste et consorts pour la somme de 940 F

Le Préfet du Haut-Rhin approuva cette adjudication le 29 avril 1854.

Source:

Archives Départementales du Haut-Rhin, 2 0 1487

# A LAPOUTROIE, IL Y A PLUS DE 140 ANS LES IMPOTS : AUTREMENT

Jean MATHIEU

De tout temps et en remontant l'histoire, les citoyens ont toujours dû payer des impôts et ce, d'une manière ou de l'autre. Avant la Révolution française en 1789, ceux-ci étaient collectés par les Seigneurs du lieu et du CLERGE dont dépendait la population, et après la Révolution, par les communes, les départements et l'Etat. Avec le temps, les noms de ces impositions ont également changé.

- ❖ La CORVEE était un travail gratuit dû par le paysan à son Seigneur jusqu'à 12 jours par an.
- ❖ La TAILLE était un impôt sur les biens immobiliers.
- ❖ La GABELLE était un impôt sur le sel.
- ❖ La DIME était une redevance en nature dû au Clergé et à la Noblesse.
- ❖ Les CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES sont devenues Impôt sur le Revenu  
- Taxes Foncières - Taxe d'Habitation - Taxe de Séjour, etc...

Sous le régime de Louis Philippe et de NAPOLEON III, empereur des Français, les communes ont gardé certains de ces privilèges. Tel est l'exemple du document de 1860 des archives et décisions du Conseil Municipal de LAPOUTROIE. Les journées de CORVEES étant transformées en journées de PRESTATIONS ANNUELLES OBLIGATAIRES pour tous les Foyers de la commune, ceux-ci pouvaient varier suivant les besoins de la commune, en général 3 journées par an. Ces travaux de prestations annuelles étaient d'entretien de la commune, des chemins ruraux et de la voirie. Le cas présent concerne le chemin rural de Faurupt-le-Brézouard (aussi forestier) du versant Faurupt-LAPOUTROIE.

Les foyers ne pouvant exécuter eux-mêmes ces prestations, devaient payer un remplaçant pour le faire. A l'époque, ce mode de remplacement est à comparer à l'impôt dit du SANG où le conscrit tiré au sort, devant faire son service militaire, pouvait se faire remplacer par un autre moyennant paiement.

Le compte rendu du Conseil Municipal fait mention des trois exploitations agricoles de Faurupt :

- PETITDEMANGE Nicolas, épouse Marie Madeleine BAJO  
Ferme du Haut Faurupt-Brézouard
- LAMAZE François, épouse Joséphine PETITDEMANGE  
Ferme du milieu

Ils étaient beaux-frères et plusieurs de leurs descendants résident à LAPOUTROIE et au BONHOMME. La ferme du haut PETITDEMANGE a été vendue vers 1935 à la Famille SCHAFFHAUSER.

La ferme François LAMAZE est exploitée actuellement par l'arrière-arrière petit fils Daniel GARNIER.

- La ferme du bas tenue par le fermier A. COURVOISIER à l'époque, a encore été exploitée il y a quelques années par son propriétaire, R. SIMON.



*Les soussignés Petitdemange Nicolas, Lamaze François  
les deux propriétaires et Courvoisier Auguste, fermier,  
les trois demeurant à Faurupt dépendance de Lapoutroie  
s'engagent par les présentes à saigner, entretenir et maintenir  
en bon état de viabilité le chemin de Faurupt à partir  
du point dit à la roche jusqu'à la limite de la commune  
et ce sans aucune indemnité que leurs journées de prestations  
annuelles pour ainsi commencer à partir de la présente année  
à Lapoutroie le dix février 1860*

*Lamaze Petitdemange*

**MAIRIE DE LAPOUTROYE**

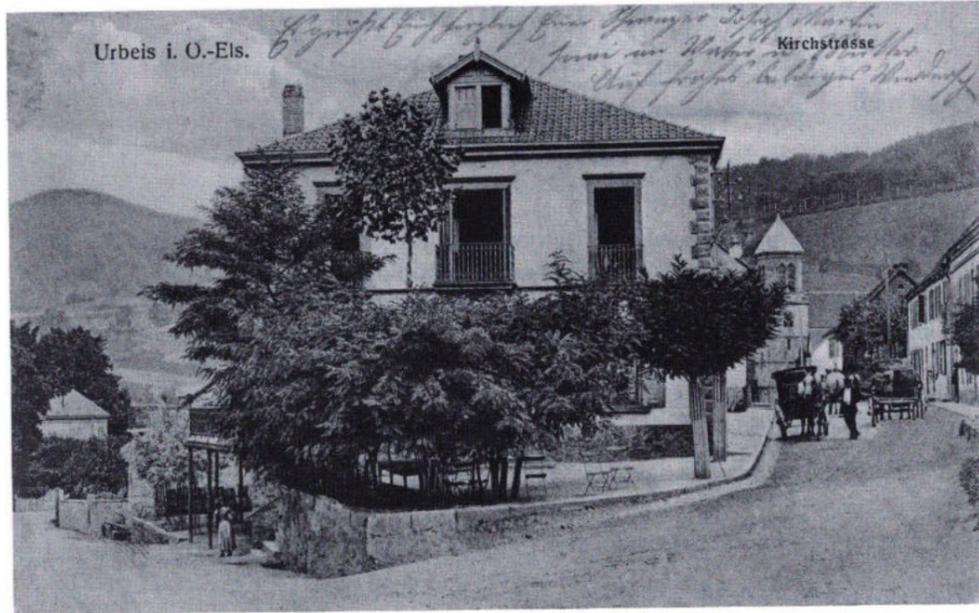
*Les soussignés Petitdemange Nicolas, Lamaze François les deux propriétaires  
et Courvoisier Auguste, fermier les trois demeurant à Faurupt dépendance de  
Lapoutroie, s'engagent par les présentes à saigner, entretenir et maintenir en  
bon état de viabilité le chemin de Faurupt à partir du Point dit à la roche  
jusqu'à la limite de la commune et ce sans aucune indemnité que leurs journées  
de prestations annuelles pour ainsi commencer à partir de la présente année.*

*A Lapoutroie, le dix février 1860*

*signé : Lamaze*

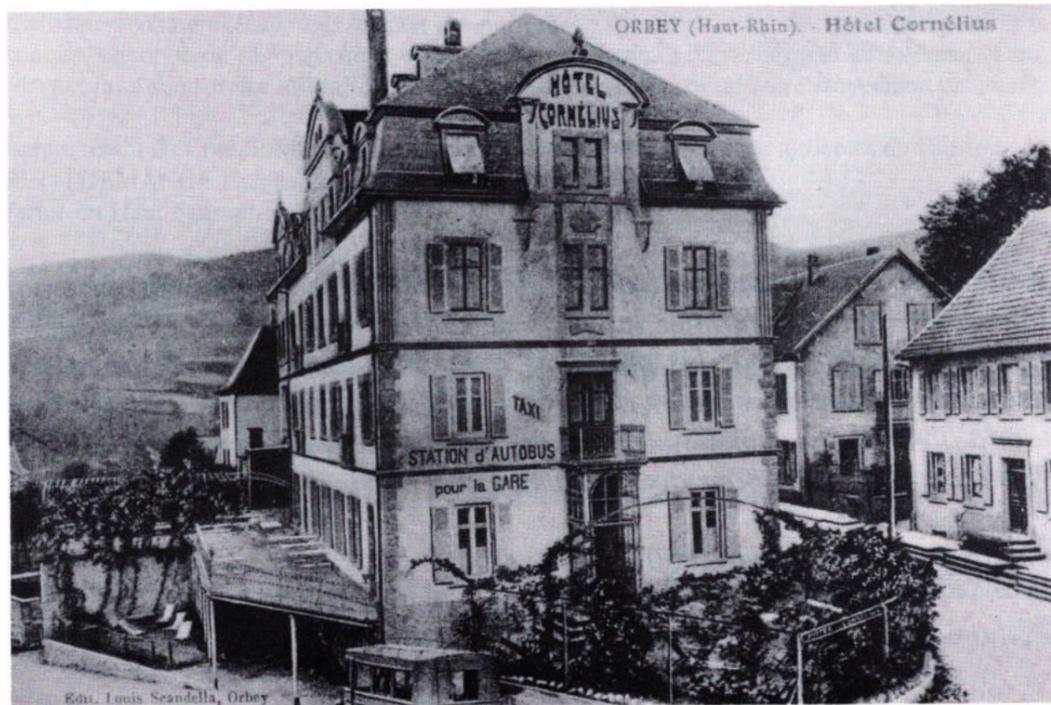
*Petitdemange*

### EVOLUTION DE L'HOTEL CORNELIUS



↑  
*Avant 1914*

*Après 1914*  
↓



Edu. Louis Scandella, Orbeis

# HOTEL CORNELIUS

Nächst dem  
WEISSEN UND SCHWARZEN SEE  
( VOGESEN )

Station ESCHELMER

Tramway

COLMAR - SCHNIERLACH



## 1889 - 1980

Jacques DEMANGEAT

L'évocation de l'hôtel CORNELIUS ravive de nombreux souvenirs pour ceux qui l'ont connu en activité.

Situé au centre d'ORBEY, à proximité de la mairie et de l'église, il était au cœur de l'événement : l'arrivée des touristes, les fêtes locales, les banquets de mariages, d'enterrements, le bar toujours animé... Une convivialité permanente où se mêlaient vacanciers et gens du pays, commerçants, artisans, agriculteurs, ouvriers, jeunes et moins jeunes.

Son histoire nous ramène aux débuts du tourisme dans la vallée, dans les dernières années du 19<sup>e</sup> siècle et les premières années du siècle passé, avec l'arrivée en fanfare du Kronprinz....

#### Jérôme CORNELIUS, homme d'audace et d'avant-garde

Jérôme CORNELIUS est né à LABAROCHE en 1853 d'une famille modeste. Le patronyme de CORNELIUS proviendrait du prénom de l'un de ces ancêtres, enfant "oublié" sur les marches de l'abbaye de PAIRIS et ainsi baptisé par les moines.

Jérôme est cordonnier de métier, mais il préfère travailler dans l'hôtellerie, aux TROIS EPIS. Après quelques démêlés avec ses employeurs, il prend la gérance d'un Café à proximité du Couvent.

En 1889, il a l'occasion d'acheter un petit immeuble et les terrains environnants, admirablement situés à ORBEY, à la jonction de la rue principale et de la rue de l'Eglise. C'est là qu'il construira son hôtel.

L'ensemble est composé de 3 petites parcelles : deux parcelles figurent au cadastre comme jardin et la troisième comporte l'immeuble dont les propriétaires, Victoire et Louise SIMON, sont déjà aubergistes.

Jérôme bénéficie d'appuis financiers. Il fait démolir l'immeuble ancien et entreprend aussitôt la construction de l'hôtel. C'est l'entreprise OLRV de LABAROCHE qui réalise le gros-oeuvre. L'affaire va bon train et l'ouverture ne tarde pas. Dès 1892, le livre d'Auguste REINHARD "Trois-Epis et Environs" (Librairie AMMEL), parle de l'hôtel CORNELIUS et de l'hôtel de la CROIX D'OR ( famille THOMANN), situé en face (voir la présentation sur entête de papier à lettre).

La conception du nouvel hôtel est d'avant-garde : un hall d'accueil d'établissement de classe, un grand bar, une salle à manger d'une centaine de places, une salle à manger annexe, et à l'étage, 12 chambres confortables, aux normes de l'époque.

L'hôtel est climatisé. Une turbine à eau couplée à un calorifère souffle un air chaud l'hiver et frais l'été par un système de gaines. L'eau de la turbine est ensuite recyclée pour laver le linge. Au sous-sol, se trouvent les cuisines et la cave ; une vaste glacière de plus de 5 mètres de profondeur y a été creusée pour conserver en été les viandes et produits frais. Les blocs de glace seront découpés au Lac Blanc et acheminés par voitures à bœufs.

Pour l'agrément des touristes, Jérôme fait installer la première ligne de téléphone du village ( N° 1 à Orbey). L'éclairage se fait au gaz, le village n'est pas encore équipé de son usine électrique, mais ceci ne tardera pas avec l'Electricité Charles ANCEL.

### Des visiteurs illustres



Photo Kronprinz

L'hôtel CORNELIUS reçoit son hôte le plus illustre le 15 août 1902.

Le KRONPRINZ, fils de GUILLAUME II, Empereur d'Allemagne, est en tournée d'inspection en Alsace. Il sera l'hôte de Jérôme CORNELIUS.

Cette visite est préparée bien longtemps à l'avance. On met les petits plats dans les grands. Pour l'héritier de la couronne, sa suite et ses officiers, l'hôtelier a fait fabriquer spécialement couverts, vaisselles, verreries et linges de table, par les meilleures maisons de l'époque. Le jour de l'arrivée du prince, tout le village est en fête, les fanfares se surpassent (photo).

Le livre d'or de l'hôtel est ouvert à cette occasion. Il est paraphé de la plume du prince. On dit que Jérôme CORNELIUS revendra longtemps à ses pensionnaires, la plume "authentique" du Kronprinz...

Par la suite, l'hôtel recevra régulièrement, pour le goûter, la visite de membres de la famille royale de Hollande, en vacances aux Trois-Epis. Eux aussi laisseront certains souvenirs. Jean SCHAETZEL, petit fils de Jérôme CORNELIUS raconte qu'un groupe de joyeux Bataves avait réservé la grande salle pour une soirée aux chandelles. En fin de soirée, alors que chacun regagne sa chambre, l'un des hôtes se trompe de chambre et déclenche un incident avec le locataire légitime. Il s'ensuit une bagarre et un massacre systématique de tout ce qui peut se casser. Le lendemain, les fêtards rassurent l'hôtelier : tout sera réglé par l'ambassade. Ce qui fut fait, rubis sur l'ongle.

Ironie de l'histoire, un autre personnage illustre fréquentera l'hôtel à partir des années 30, mais cette fois, il s'agit d'un grand pourfendeur de l'hégémonie germanique : Jean-Jacques WALTZ, dit HANSI, passe son mois d'août à ORBEY, à peindre et à écrire, à la terrasse de l'hôtel.

### Les temps changent...

La clientèle hôtelière de Jérôme CORNELIUS se compose essentiellement de particuliers aisés français, notamment des industriels du Nord, mais aussi des Allemands et des Anglais. Des représentants de commerce forment la clientèle de passage.

Au cours des premières années, les clients arrivent par le coche de BAFFREY qui les prend en charge à la sortie du train à Hachimette (Eschelmer à l'époque allemande).

Les vacanciers apprécient la cuisine, toutefois peu variée pour les pensionnaires ; le menu se compose souvent d'une truite de la rivière au bleu, suivie du pot au feu, parfois la choucroute, et en dessert le kougelhopf, le tout arrosé de vin d'Alsace.

Un client anglais est bien connu pour ses goûts raffinés ; de la truite, il ne mange que les joues. Les touristes séjournent ici plusieurs mois. Ils recherchent déjà le calme et le contact avec la nature. D'ailleurs Jérôme est lui aussi amateur de randonnées pédestres.

Il rend visite fréquemment à ses collègues hôteliers, FREPPEL au Lac Blanc et GERARD au Lac Noir, d'où l'appellation du sentier Cornelius entre le Lac Blanc et le Lac Noir.

L'hôtel reçoit aussi la clientèle locale à l'occasion de repas de famille. Nos anciens bénéficiaient même d'un privilège unique au restaurant, Jérôme CORNELIUS avait remarqué qu'en passant

à table, les paysans sortaient leur couteau de poche ; il a donc remplacé les couteaux de table qu'il présentait habituellement à ses convives par des couteaux en acier, à aiguiser : de vrais couteaux qui coupent !

Pour les fines bouches, Jérôme a embauché un jeune et talentueux cuisinier, Emile SCHAETZEL originaire d'Ammerschwihr, qui a fait ses armes chez Escoffier, l'été à Londres et l'hiver à Rome.

Le jeune cuisinier séduit la fille du patron et voici Emile Schaetzel gendre de Jérôme Cornelius. Jérôme a tout prévu. Il a deux filles, Jeanne qui reprendra l'hôtel et Maria, pour qui il a acheté et rénové un hôtel à Pairis, à l'emplacement de l'actuel Hôtel Bon Repos.

La première guerre mondiale est particulièrement dévastatrice pour la famille Cornelius. L'hôtel du village, qui abrite un commandement militaire allemand, est la cible de tirs d'artillerie qui endommageront gravement la toiture. Ces tirs provoqueront aussi l'incendie de l'hôtel de la Croix d'Or et de la Mairie, située à proximité, rue de l'Eglise. L'hôtel de Pairis est totalement détruit par les combats.

En 1918, Jérôme Cornelius décide de ne pas reconstruire l'hôtel de Pairis, mais d'utiliser les indemnités de dommages de guerre pour ajouter 2 étages à l'hôtel du village. Sa capacité d'accueil passe alors à 40 chambres (photo).

Emile SCHAETZEL diversifie la carte. En saison, l'établissement occupe jusqu'à 14 personnes. Par la suite, une clientèle de pensionnaires de la région se développe, surtout pour les fins de semaine au vert. Jérôme CORNELIUS décède en 1938.

Arrive la seconde guerre mondiale ; l'hôtel est réquisitionné et devient hospice de vieillards de la région de Karlsruhe puis hôpital militaire allemand.

Dans les années qui suivent la Libération, les conditions d'exploitation changent rapidement. Avec le développement de l'automobile et des congés payés, d'autres couches de la population accèdent au tourisme. Les budgets sont plus serrés, les séjours plus courts mais la clientèle plus nombreuse.

Jean SCHAETZEL, fils d'Emile et de Jeanne reprend l'affaire en 1951 avec son épouse. Ce sont eux qui développeront la clientèle belge à ORBEY, qui, peu à peu, constituera le fonds de commerce de l'établissement. Le jeune cuisinier ne cessera d'améliorer les installations au fil des ans. Mais l'hôtel a pris quelques rides et ne satisfait plus aux normes en vigueur. L'exploitation cesse en 1980.

### **Témoin de la vie locale**

Il faut à présent souligner la place qu'a tenue jusqu'alors l'hôtellerie orbélaise et notamment l'hôtel CORNELIUS dans la vie locale.

Les anecdotes ne manquent pas.

On se souvient par exemple des repas d'enterrement où malgré tout, on riait beaucoup. Et le moment crucial après le café: les convives, souvent bien éméchés, à genoux devant leur chaise et récitant le chapelet, tant bien que mal, chacun à son rythme. Le plus difficile était ensuite de se relever !

La grande salle accueillait aussi les bals tout au long de l'hiver et particulièrement les bals de carnaval.

Dimanche, lundi, mardi précédant le mercredi des Cendres, toute la population du village et des alentours se retrouve dans la rue, passant d'une piste de danse à l'autre dans les différents hôtels du centre du village : CORNELIUS, THOMANN (hôtel de la Croix d'Or), juste en face, et à deux pas de là l'hôtel BECK (actuel hôtel des Bruyères) puis SCHIELE (ensuite à l'hôtel Beau Site)...

Les nombreux cafés sont également très animés, du Bas d'ORBEY jusqu'au Faing !

Avec les années soixante et le développement économique, les obligations professionnelles des uns et des autres permettent de moins en moins de faire la fête en semaine. Carnaval s'estompe. Souvenirs, souvenirs...

Comme beaucoup d'autres, l'hôtel CORNELIUS a été aménagé en appartements. Des commerces et des bureaux se sont installés au rez-de-chaussée et au sous-sol.

Restent les souvenirs vivaces, les archives conservées religieusement par Jean SCHAETZEL, désormais retraité, et l'immeuble toujours aussi majestueux qui a été rebaptisé Résidence... CORNELIUS !

### **Bibliographie :**

- archives familiales conservées par M. Jean SCHAETZEL, 68240 Kientzheim
- Bulletins n°5 et 6 de la Société d'Histoire du Val d'Orbey, 1986, 1987, articles "L'Hôtel de la Croix d'Or à Orbey" de M. Lucien JECKER.
- Archives Départementales du Haut-Rhin. Colmar



*La Chapelle Saint Thiébaud*

## *L'inauguration de la chapelle Saint Thiébaud FRELAND 1898*

Alexandra Grevillot

Il ne s'agit pas ici de répéter ce qui a été dit au sujet de la chapelle Saint Thiébaud mais de recouper les recherches déjà faites avec le regard de l'abbé Chevallier, témoin de son temps, grâce à son « journal intime ». Connaissant l'importance de la chapelle Saint Thiébaud pour les habitants de Fréland, il me paraît incontournable de relater le jour de la bénédiction de la chapelle, cet événement de taille pour la localité. Auparavant, j'augmenterai cette suite chronologique que nous connaissons, allant du choix de l'emplacement au jour de la bénédiction en passant par les préparatifs et les invitations.

### *L'emplacement de la nouvelle chapelle*

L'abbé Chevallier parle pour la première fois de la nouvelle chapelle le **26 décembre 1894**. Ils examinent (lui, le maire, l'architecte communal...) ce jour-là son futur emplacement. Le **2 juillet 1895**, ils examinent de nouveau l'emplacement et l'abbé Chevallier indique un site au sommet d'une colline, actuellement dénommé « Le rocher du Corbeau », qui paraît charmant à l'architecte M. Hartmann.

Le **14 juillet** de la même année, le conseil municipal se réunit à propos de l'emplacement désigné par l'abbé, approuvé par le maire et examiné le **2 juillet**, sur l'avis du maire, par l'adjoint Jean Louis Laurent, l'architecte Auguste Hartmann, Nicolas Barlier, Joseph Humbert, Joseph Couty suisse et M. le maire. Certains conseillers sont contre : Jean-Baptiste Simon, Jean-Baptiste Riette boulanger, Ernest Mathieu, François Barlier, Emile Servantout, Joseph Barlier de Choé, Nicolas Ancel, l'adjoint.

À ce moment là, ils pensent encore la reconstruire en face de l'ancienne chapelle mais les prix du terrain et les aménagements nécessaires mettent le projet établi par l'architecte communal, M. Hartmann, en échec. Aussi, durant le mois de novembre 1895, les ouvriers s'occupent à décaper le sommet du rocher qui doit servir de base à la future chapelle. Le 25 juin 1896, ils fêtent l'adjudication de la chapelle Saint thiébaud, les 16 % de rabais sur le devis initial. À cette occasion, l'abbé dîne chez M. le maire Séraphin Thomas avec son vicaire Charles Rhein, M. Hartmann architecte, M. l'adjoint Jean-Louis Laurent et M. Nicolas Barlier. L'abbé souligne qu'il était, à ce repas, en compagnie d'une « très agréable société ».

### Les préparatifs

Le **04 mai 1897**, M. Ott peintre verrier de Strasbourg arrive pour la chapelle.  
Le **15 octobre 1897**, l'abbé Chevallier refuse à M. Hartmann de faire des ornements au chapeau de la porte de la chapelle. Il lui déclare qu'il disparaîtra un jour pour être remplacé par autre chose.  
Le **27 octobre**, Il visite la chapelle Saint Thiébaud et constate que les accoudoirs des bancs sont trop élevés, les supports nécessaires à ces accoudoirs manquent, bref, cette chapelle lui cause un certain découragement : « On dirait que le diable s'en mêle, tout se fait à rebours ».  
Le **2 novembre**, il passe par la chapelle, les ouvriers placent les bancs.  
Le **16 décembre**, le soir, il visite la chapelle avec M. le maire et l'architecte.  
Le **17 décembre**, il conduit le soir sa sœur Elise et sa nièce Marie visiter la chapelle mais la porte est fermée ...  
Le **22 décembre**, l'autel de la chapelle Saint Thiébaud fait par M. Klem est amené et posé. Certains parlent de Théophile Klem comme d'un virtuose de l'art néo-gothique. Ses ateliers spécialisés en ébénisterie d'art formaient une véritable entreprise qui employait une quarantaine d'ouvriers et possédait plusieurs succursales tant en France qu'en Allemagne.<sup>1</sup>  
Le **26 décembre**, le soir, il visite la chapelle avec son neveu Charles, son petit cousin Jules Chevallier, sa sœur Elise, sa nièce Marie, son vicaire l'abbé Célestin Joder.

Le **14 janvier 1898**, M. Klem vient à la cure, il lui donne douze cents marks pour l'autel de la chapelle.  
Le **16 février**, le soir, il va examiner la niche de l'autel de la chapelle afin de commander une statue en conséquence.  
Le **17 février**, M. Schir (ancien curé de Fréland) et M. Rhein (ancien vicaire de Fréland, vicaire résidant à Pairis) vont avec lui visiter la chapelle Saint Thiébaud.  
Le **26 avril**, M. l'abbé Joder (vicaire à Fréland) lui jette au nez comme le tenant de frère Zéphirin Ernst (directeur de l'école de Fréland) qu'il a choisi M. Ehrhard (curé de Sainte-Marie-Aux-Mines, chanoine honoraire de Strasbourg) comme prédicateur de la bénédiction de la chapelle parce qu'il est « persona gratissima au gouvernement ».  
Le **27 avril**, il va à Colmar à 8H. avec M. le maire, régler ses comptes d'argent, il passe chez M. A. Adolphe (pour ornements d'église, 12, Place d'Armes) qui est absent, ses sœurs lui donnent du café noir. Puis, il va chez M. Théophile Klem absent également, sa femme le reçoit, il lui donne 800 marks restant sur l'autel, il prend un verre de bière et visite les ateliers magnifiques.  
Le **18 mai**, le cuisinier Schmitt de Colmar vient à 2h30 examiner les lieux pour le dîner du lundi de Pentecôte, jour de la bénédiction de la chapelle.  
Le **28 mai**, tous se préparent pour la bénédiction de la chapelle.

### Les Invitations

Le **31 juillet 1896**, M. Halm président de Haute-Alsace de Colmar (bezirkspräsident) ou « préfet » vient passer quelques minutes chez l'abbé à la cure avec M. le maire qui l'invite à la bénédiction de la chapelle Saint Thiébaud pour 1897. Le « préfet » accepte. L'abbé note « Quid Faciendum ? » Il semble être surpris par la démarche du maire qui lui paraît anticipée.

Le **4 avril 1898**, l'abbé passe à 5h30 chez M. le maire. Ils décident la bénédiction de la chapelle St Thiébaud pour le lundi de Pentecôte en y invitant M. le préfet, le sous-préfet, les 18 conseillers et les prêtres, la commune se chargeant de tous les frais.  
Le **27 avril**, il va avec M. le maire à Colmar pour inviter M. Halm.  
Le **05 mai**, il reçoit la visite du Kreisdirecteur par intérim de Ribeauvillé, M. Siveking gouredobach maire de Strasbourg. Il est protestant, visite la cure, l'église... L'abbé l'invite à la bénédiction de la chapelle le lundi de Pentecôte. M. le maire l'arrête en disant qu'il faudra voir, que c'est la fête de St Maximin, en réalité M. le maire voudrait remettre cette bénédiction à un autre jour parce qu'il craint que le président Halm ne puisse venir ce lundi. Comme ce dernier l'a dit le mercredi 27 avril, il se propose de faire une promenade en famille ce jour là, mais l'abbé pense qu'ils se passeront du président et, de toute façon, le Kreisdirecteur a promis de venir ce lundi de Pentecôte, le maire est lié.

Le **9 mai**, il apprend des frères que le maire Séraphin Thomas travaille les conseillers pour faire remettre la bénédiction de la chapelle au jeudi de la fête Dieu, au lieu du lundi de Pentecôte fixé. « On le trouve trop autoritaire, il faut que ses idées triomphent coûte que coûte, tant pis pour lui ! »  
Le **23 mai**, M. le maire distribue les billets d'entrée aux conseillers pour la bénédiction de la chapelle.  
Le **24 mai**, l'abbé annonce à Louise Debrut (une jeune femme qu'il affectionne particulièrement tout comme Ernestine Didierjean) que les congréganistes n'auront pas de places réservées à la bénédiction de la chapelle mais elle est gaie et gentille. ... De là, il va chez Joseph Riette du Chêne l'inviter au dîner de la bénédiction comme conseiller de fabrique, il invite M. Klem, M. Schir, M. Joder, M. Gerber (curé de Kaysersberg), M. Froehly (curé d'Ammerschwir), M. Gasser (curé de Labaroche)

### Le 30/05/98 - Lundi de Pentecôte. Bénédiction de la chapelle dédiée à Saint Thiébaud.

« À 10h15, les cloches appellent les fidèles, on se met en procession, elle est longue, une foule de gens occupe déjà les abords de la chapelle quand nous arrivons. Tous les 15 prêtres en surplus, en chape et moi avec chasuble (probablement le modèle fait par M. A. Adolphe de Colmar). M. Brunck doyen de Lapoutroie bénit la chapelle. M. Ehrhard de Sainte-Marie-aux-Mines, chanoine, prêche à la porte avant la messe. 1<sup>er</sup> : Pourquoi la chapelle sur cette

montagne ? 2<sup>ème</sup> : Que viendrons-nous chercher dans cette chapelle ? Belle instruction écoutée avec recueillement par cette grande foule de plus de 2 000 personnes.

On entre à la chapelle, les congréganistes les premières à l'entrée du chœur, et les autres comme ils peuvent, la messe solennelle commence à 11h55 chantée par moi assisté de M. Gasser prêtre assistant, de M. Villemain d'Aubure diacre, de M. Didierjean des Huttes sous-diacre, M. Brun et M. Wurtz chapelains. A 1h nous arrivons à l'église paroissiale et à 1h30 commençait le dîner de 35 membres, M. le maire et ses 17 conseillers, l'entrepreneur M. Matter, M. Thomas Eugène organiste à Sainte-Marie-Aux-Mines, frère Zéphirin. Au champagne, j'ai remercié tous ces messieurs : M. Brunck, M. Ehrhard, ... Ils ont porté chacun leur toast avec force compliments.

M. Gasser a couché chez nous. Le dîner s'est terminé vers 6h. Ces messieurs sont partis vers 6h30. M. Schmitt cuisinier de Colmar a fait le dîner. M. Rhein a pris la **photographie** de tous ces messieurs. Il tombe à 10h30 quelques gouttes de pluie qui nous empêchent de prendre nos plus beaux ornements d'église. Au dîner, on sert des asperges qui embarrassent nos conseillers, Nicolas Barlier les coupe en morceaux, Antoine Joannès de même et avale tout, il le dit à Ernestine Didierjean. Antoine Herqué les passe à sa bouche comme un archet sur un violon. J. B. Didierjean pince Ernest Mathieu pour la faire taire quand il dit des bêtises, Ernest est un peu lancé, en sortant de la cure, il va à l'auberge Simon jusqu'à 10h20. MM. Uhlerich, Schaefer, Duby, Colnet et M. l'abbé Célestin Joder sont présents. MM. Séraphin Thomas, J.L. Laurent adjoint, J.B. Simon, Sébastien Petitdemange, Joseph Humbert, Nicolas Ancel, J.B. Riette, Ernest Mathieu, Nicolas Barlier, François Barlier, J.B. Gaudel Emile Servantout, Joseph Couty suisse, Antoine Herqué, Joseph Riette du Chêne, J.B. Didierjean, Antoine Joannès, Pierre Laurent, tous conseillers de Fréland, on sert du vin ordinaire, Riesling Hunawahr, St Emilion, Pommard et Champagne ».

Désormais, tous les vendredis, sera dite la messe à la nouvelle chapelle Saint Thiébaut. Le 5 juin 1899, l'abbé envoie 153 marks à M. A. Adolphe de Colmar pour les chandeliers de l'autel à la chapelle Saint Thiébaut.

<sup>1</sup> Collectif, *Histoire de Colmar*, éd. Privat, coll. Pays et villes de France, Toulouse, 1983.



*Les notables assistant à la bénédiction  
de la Chapelle Saint Thiébaut*

## A FRELAND DE 1914 A 1918

Henri PETITDEMANGE

Nous continuons la lecture du registre des délibérations du Conseil municipal que nous avons entamée depuis l'année 1870.

Aujourd'hui nous nous intéressons aux événements de la guerre 1914-1918.

Le Conseil municipal a été renouvelé en juillet 1914. Aucune mention des nouveaux conseillers ne figure au registre. Mais la guerre éclate au mois d'août. Les troupes françaises arrivent à Fréland, des chasseurs alpins tombent dans une embuscade à La Halle. Le 25 août le maire Séraphin Thomas est pris comme otage et emmené à Montauban.

Pendant l'absence du maire qui va durer jusqu'à la fin de la guerre, l'adjoint, Jean Baptiste Didierjean fait fonction de maire. Le Conseil se réunit tous les mois. Puis c'est un huilier, Emile Barlier, qui le remplace. Le 14 juin 1916 le kreisdirector nomme Monsieur Driesbach comme faisant fonction de maire.

Le 30 mai 1915 le Conseil répond à une plainte de Madame Thomas concernant son mari retenu prisonnier à Montauban. Le Conseil fait remarquer qu'elle continue de percevoir l'indemnité de maire et de secrétaire de mairie de son mari et décide de ne pas donner suite à sa demande.

En octobre 1915, vu le manque de ressources de la commune, le Conseil décide d'emprunter 70 000 Mk aux contribuables fortunés à raison de 4% d'intérêts, somme remboursable après les hostilités.

Le 2 mars 1916 les comptes de 1914 sont approuvés: recettes : 70 941,72 Mk, dépenses : 68 163,26 Mk. Il reste 9 172,92 Mk en caisse. Les comptes de 1915 sont approuvés le 6 mai 1917 mais les données chiffrées ne figurent pas au registre. Le 7 février 1918, les comptes de 1916 sont approuvés. En recettes : 100 103 Mk, en dépenses : 84 072 Mk. Il reste en caisse 14 834 Mk.

Le bois se vend bien. En 1916, Victor Weibel, offre 120% du prix de base, en 1917, 180% puis 200%.

Fréland s'installe dans la guerre.

Le 12 novembre 1914, étant donné la pénurie de bois de chauffage, le Conseil prend la décision de céder 280 m3 de bois à la population, les habitants des autres villages ne seront pas autorisés à miser.

Les privations s'installent. En février 1915 un recensement des ressources en blé et farine est effectué. Le 5 décembre 1915 le Conseil décide que la cueillette des fruits de la forêt sera gratuite.

Le 3 février 1916 une indemnité de 150 Mk est payée aux instituteurs Hennige et Flesch pour la distribution des cartes de pain.

En 1916 on recense aussi les surfaces cultivées et les stocks de paille et de fourrage. Pour surveiller les champs et les récoltes, le Conseil décide d'engager deux gardes-champêtres. Le 18 août 1917 une prime de 5 Pfg est attribuée pour la destruction des étourneaux.

En 1917 une commission est chargée de recenser les récoltes de pommes de terre

La troupe fournit le matériel d'éclairage et de chauffage aux habitants. Chaque mois les frais d'éclairage et de chauffage sont facturés à la commune par la kommandantur (300 Mk environ).

Quand, le 2 mars 1917, Madame Thomas fait une nouvelle demande d'indemnité, le Conseil lui répond qu'il ne peut pas satisfaire à cette demande étant donné que beaucoup de pauvres ne peuvent pas acheter les denrées attribuées par les cartes de ravitaillement.

En 1918 un supplément de 500 Mk est voté pour la Caisse des pauvres de la commune.

A cette pénurie de denrées s'ajoutent les réquisitions.

Le 7 mars 1916 on recense les objets en cuivre. Le 3 avril la liste des alambics non réquisitionnés est établie. Le 9 mai 1917 tous les alambics restants ont été réquisitionnés, seuls deux exemplaires restent en fonction. Le 17 mars 1918 c'est au tour des cloches de l'église d'être réquisitionnées.

En 1918 le conseil refuse de procéder à la récolte de résine dans la forêt communale.

Même le cimetière est réquisitionné. Le 6 août 1916 une partie du cimetière est réservée à la 2° division bavaroise pour entermer les soldats décédés.

Quelques événements marquent la vie quotidienne. Quatre incendies détruisent des maisons : celles de Messieurs Capelli et Petitdemange en 1916 et celles de Mrs Barlier et Miclo en 1917.

Des changements ont lieu dans les écoles et à l'église. Le Conseil apprend le 21 décembre 1916 que les soeurs d'école seront remplacées par des institutrices laïques.

En 1918 le curé Gasser est remplacé par le vicaire Prince.

La dernière délibération du Conseil, écrite en gothique allemand, est datée du 14 novembre 1918. Le Conseil accepte la cession par les troupes allemandes des baraques et du matériel laissés sur place, lors de leur départ.

Le maire Séraphin Thomas est de retour le 21 juillet 1918. Il a été échangé par les autorités allemandes contre des otages français pris par les Allemands. Il donne sa démission et Monsieur Barlier fait fonction de maire avant les élections de 1919.

En décembre 1918 Monsieur Thomas est l'objet de manifestations causant des dégâts à sa maison et il demande à la commune de prendre en charge les dégâts.

Délibération du 30 mai 1915  
demande de Mme THOMAS

Aufgaben einer Aufführung meiner Kleider und Kleider in Münster, wo er bei  
mit die Haut überzogen ist und die noch nicht bezahlt sind.

Eine Aufzeichnung der mitgenommenen, durch die französischen Soldaten gestohlenen  
Kleider - mehrere Handtaschen mit Inhalt - Wert 60 Mk.

Eine Aufzeichnung eines Kissenbezugs, Wert 42 Mk, weil er trotz Linsengewebe  
jüngere wie dem Jammertönen gefallen mußte.

Eine Aufzeichnung von Arbeitern, welche ein feines Stück Kleiderarbeiten  
wurde, zu dem er ergründete wurde.

Aufgaben noch, weil man ihnen auf ihrer Reise und ihrer Internierung  
ein 20 faches Wert für alles erlangte, und sie noch dazu, die beim Aufbruch  
mitgenommen haben.

Seine Reise nach Montauban kostete 25 Mk.

En plus l'achat de nouveaux habits et lingerie à Munster où il arriva trempé jusqu'aux os. Le  
remplacement de sa lingerie volée par les soldats français, une sacoche en cuir valeur 60 Mk.

Achat d'une robe de chambre 42 Mk, car malgré une pneumonie il devait coucher sur un sol  
en ciment.

Pour le paiement des ouvriers qui le remplacèrent pour des travaux qu'il était obligé de faire.

En plus lors de voyage il devait payer 20 fois plus cher ce qu'on lui donnait.

Son voyage à Montauban lui revint à 25 Mk.

Séance du 1<sup>er</sup> Dec. 18.

Le Conseil municipal de la Commune de Tréland, réuni en son local des séances.

Sont présents: Mr. Thomas, maire et président, Mrs. Priesbach, Didierjean, Bertrand, Oncl,  
Herqué, Mathieu, Barmentier et Perwantout. Absents: Mrs. Barlier et Laurent.

1. Mr. Le Maire expose au conseil les difficultés qui existent pour  
le ravitaillement de la Commune faute de moyens de transport et indique  
en même temps les mesures qu'il pense prendre pour remédier à cette  
fâcheuse situation, en s'adressant à Mr. le Commandant chargé du  
ravitaillement à Fraize, et en le priant de vouloir bien autoriser  
les camionneurs militaires d'emporter du Dépôt Central à Guemar  
les marchandises destinées à la Commune de Tréland.

Séance du 3.3.1919

Le maire soumet au conseil une demande de M. Thomas  
concernant les dégâts survenus à son immeuble le 10 décembre  
dernier à la suite de manifestations de quelques jeunes gens.  
L'estimation des dégâts, faite par Monsieur Wendling archi-  
secte, se monte à 1300 francs que Monsieur Thomas réclame à  
la commune sauf recours à la compagnie d'assurance "Pro-  
videntia". - Le conseil charge Monsieur le maire de prendre  
conseil à un avocat avoué à l'effet de savoir si réellement  
la commune est dans l'obligation de payer ou de faire l'avance  
des fonds.

# Sitzung vom 5.7.1917.

Séance du 5.7.1917

In Rücksicht darauf, daß die Feldarbeiten der Obstbäume in ausreichendem Maße überhand nehmen, ja sogar die Birkensamen in den weissen Laubbäumen zu ernten sind, da nicht mehr die Birkensamen geerntet werden können in ausreichendem Maße zur Herstellung von Samen und zur Verfertigung der Samen für die Obstbäume vom 9. 8. 1916 J. N. 13800 ist der Gemeinderat geneigt, dem Kreisamtsrat zu empfehlen, bei dem Kreisrat Herrn Kreisdirektor die Genehmigung zu erlangen, bei den Birkensamen einen Kreisdirektor der Gemeinde zu ernennen, der die Birkensamen, gültig zu ernten, daß der frühere Gemeinderat Herr Maire, z. B. S. Roney, 2. Btl. Landw. Inf. Reg. Nr. 99

Etant donné que les vols de fruits augmentent de plus en plus, voire même les vols de cerises les récoltes prochaines, en pâtiront, car non seulement les cerises sont volées mais les cerisiers sont mutilés de façon barbare et en rapport avec la décision du 9.8.1916 J.N. 13800 le conseil se voit contraint de demander au Maire remplaçant de bien vouloir intervenir auprès de M. le Kreisdirektor afin que celui-ci fasse en sorte que l'ancien garde champêtre Xavier Maire actuellement à la 8<sup>e</sup> Cie 2<sup>e</sup> bataillon de la Candwehor soit mis à la disposition de la commune.

## La Bataille du LINGE 20 juillet au 16 octobre 1915

Pierre CRENNER

L'année 1915, particulièrement meurtrière, est caractérisée par la guerre de position. De la mer du Nord jusqu'à la Suisse, sur plus de 800 km, Allemands et Français se font face, en adoptant des positions défensives. Le commandement français veut absolument percer le front par des offensives en Artois et en Champagne, mais aussi au moyen d'opérations locales, comme celle du Linge, qui devaient se révéler au regard de leurs résultats et de leur coût, assez incohérentes.



Comparée aux autres années de la première guerre mondiale, 1915 paraît, aux yeux de certains, revêtir une moindre importance, pour la raison essentielle qu'elle n'a pas apporté de grands changements dans la situation générale des forces combattantes. C'est ainsi que ne sont pas suffisamment traitées, dans la plupart des manuels d'histoire, les terribles batailles des Hautes-Vosges qui se sont déroulées en 1915, notamment la Tête des Faux dès décembre 1914, le Vieil Armand, le Linge et bien entendu d'autres combats comme ceux du Sudel, du Hilsenfirst, du Reichackerkopf, etc ...

Situation paradoxale, car ces dures opérations militaires sont capitales, non pas, certes, pour les succès obtenus sur le terrain, presque nuls, mais en raison des pertes en vies humaines, des sacrifices humains effroyables, des conditions de vie et de combat absolument atroces.

En Alsace, le plus grand intérêt est porté sur l'année 1915, qui a marqué la région par l'horreur de la guerre des tranchées et par les hécatombes des batailles.

Et ce fut le cas, hélas, des combats du Linge.

### I - Caractéristique de la bataille du Linge

La bataille du Linge entre dans le cadre de l'offensive à tout prix. En 1915, le général Joffre, commandant en chef, ne jure que par l'offensive pour mettre l'ennemi à genoux. Au début de

cette année, l'idée que la guerre serait de courte durée prévaut encore. Joffre n'a pas le moindre doute à ce sujet, son entêtement coûte énormément de vies humaines. Lorsqu'on lui reproche l'échec des offensives locales, sa réponse est « *je grignote l'ennemi* », même s'il perd plus d'hommes que l'adversaire.

Seule l'offensive conduit à des résultats positifs ; elle permet de créer les événements et non de les subir, d'avoir l'initiative ; elle est de nature à développer la motivation. Telle est la doctrine officielle, qui figure en toutes lettres dans « *Le Règlement sur le service des unités en campagne* ». Il est, en outre, généralement admis que cela correspond au tempérament français et à l'enthousiasme des soldats.

La bataille du Linge, cependant, montrera que les Français ont tort. La puissance des feux, les équipements, l'organisation du terrain, le défaut de l'effet de surprise, les positions dominantes sur les hauteurs font que la défensive prend le pas sur l'offensive. Le Linge en est un illustre et tragique exemple.

L'offensive n'exige pas une forte organisation du terrain. Le but est d'aller de l'avant. Les tranchées et les abris ne sont pas conçus pour durer, mais ils sont indispensables pour les nécessités immédiates de la bataille. L'essentiel est de ne pas rester sur place, bien au contraire.

A l'opposé, le front allemand apparaît comme une ligne fondamentalement défensive, solidement érigée avec du béton et de la ferraille, avec des tranchées maçonnées et de véritables abris.

Il y a, dès le départ, un contraste énorme entre tranchées françaises et allemandes, qui s'explique, au-delà de la doctrine, par la différence des moyens et des conditions nécessaires à la réalisation des travaux.

## II – L'intérêt du Linge

Dès la fin 1914, le Linge retient l'attention du haut commandement français. Scruter le paysage à partir de la crête maîtresse des Vosges, à partir du Tanet par exemple, permet de se rendre compte que le massif du Linge constitue une dernière barrière avant de descendre dans la plaine d'Alsace. En outre, sa position centrale, entre les deux routes importantes qui descendent des crêtes vers Colmar à partir du col du Bonhomme et du col de la Schlucht est très intéressante.

La décision est prise : pour libérer Munster et déboucher ensuite en direction de Colmar, la manœuvre consistera à se rabattre sur Munster à partir des hauteurs situées au nord, en l'occurrence le Linge, qui devient l'objectif prioritaire. Il était, en effet, inévitable que l'offensive française aboutisse à un affrontement sur un terrain organisé. Il ne pouvait s'agir que d'un site montagneux où la décision se ferait, en vertu du principe incontournable de la manœuvre militaire, selon lequel « *qui tient les hauts tient les bas* ». D'ailleurs, l'intérêt de la position stratégique du Linge a été rapidement reconnu, également, par l'état-major allemand.

Le général Joffre, commandant en chef, y donne beaucoup d'importance. Il envisage même, un certain moment, si l'opération du Linge réussit, de poursuivre l'offensive en vue de conquérir toute la Haute-Alsace et ainsi de s'approcher du Rhin.

## III – Les difficultés de la bataille du Linge

La première constatation a trait à l'excellente installation des Allemands qui ont fait du Linge une véritable forteresse : un ensemble complet et cohérent de tranchées en trois lignes reliées par des boyaux, des fortins, des blockhaus. Ce dispositif est complété par la mise en place d'une remarquable artillerie sur la ligne parallèle, quelques centaines de mètres en retrait, le Rain des Chênes.

Le retard pris par les Français pour lancer l'offensive ne manque pas d'accroître encore les difficultés. Si la nécessité de conquérir le Linge ne fait aucun doute dans l'esprit des généraux français, des contretemps cependant surviennent, dus certes à des impondérables, mais aussi à des attermoissements regrettables : l'hiver rigoureux est la première cause du retard ; le général Dubail, commandant le Groupe d'Armées Est, pour sa part, craint la supériorité numérique des Allemands et préfère poursuivre la préparation méthodique, car il faut créer des chemins pour l'artillerie, des baraquements pour abriter des effectifs importants. Le terme est fixé au milieu du mois de juin. En réalité, il faudra attendre un mois supplémentaire. La surprise d'une première attaque à la lisière ouest du Linge est totalement déjouée par les Allemands, qui mettent le feu à une ferme, empêchant ainsi la poursuite de l'opération.

L'attaque est ensuite prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet ; le dispositif est approuvé par le général Joffre, qui ordonne une offensive d'envergure avec trois divisions. Il s'avère que l'artillerie n'est pas prête encore, des réajustements sont nécessaires, des travaux supplémentaires sont indispensables. L'attaque est fixée au 18 juillet, puis encore reportée en raison d'une tempête au 20 juillet.

Les retards accumulés ont changé les données. La situation est profondément modifiée ; il n'y a plus rien de comparable avec ce qui avait été prévu en novembre 1914, à savoir une attaque, coup de main, effectuée par surprise avec des effectifs réduits contre un ennemi encore faiblement installé. Fin juillet 1915, les Allemands ont considérablement renforcé leur défense ; l'étendue du front est d'une toute autre dimension.

La bataille ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les Français. Les communications vers les arrières restent précaires ; les combattants se trouvant dans les pentes du Linge courent le risque d'être isolés. Les travaux d'organisation de première ligne doivent être exécutés dans les pires conditions, le plus souvent sous le feu de l'ennemi.

Les Allemands, au contraire, peuvent tirer grand avantage de la proximité de leur base arrière, de leurs moyens de liaison et de transport perfectionnés.

#### IV – Le déroulement de la bataille du Linge

La bataille du Linge est définitivement déclenchée le 20 juillet 1915. Elle durera, dans toute son intensité, pendant près de trois mois, jusqu'au 16 octobre.

Les batailles dans les Vosges alsaciennes comportent deux spécificités particulièrement dures : le combat en montagne d'une part, le combat en territoire ennemi d'autre part.

La situation en montagne du Linge, à une altitude de 1000 m, confère de manière évidente des difficultés accrues aux affrontements : les pentes à gravir, les délais pour l'acheminement, les conditions climatiques, la position dominante de l'ennemi, difficile à atteindre par l'artillerie en raison de la pente et de la contre-pente.

Combattre l'ennemi sur son « sol » est source d'un plus grand acharnement encore, les Allemands ne voulant céder, à aucun prix, un pouce de ce qui est alors, il faut le rappeler, leur territoire. Quant aux Français, leur motivation est redoublée : non seulement ils combattent dans une région proche du Rhin, mais surtout ils sont à pied d'œuvre pour la grande cause, la libération de l'Alsace.

##### 41 – L'attaque du 20 juillet 1915 –

Le 20 juillet, conformément aux ordres du général Joffre commandant en chef et du général Dubail commandant le Groupe d'Armées Est, l'offensive se déroule sur un large front de 12 kilomètres englobant le massif du Linge-Schratzmaennelé-Barrenkopf d'une part, le Reichackerkopf d'autre part. Il s'agit bien d'une manœuvre d'envergure menée avec trois divisions sous les ordres du général de Maud'huy, commandant la VII<sup>e</sup> armée, chargée des combats en Alsace.

Le général Nollet, à la tête de la 129<sup>e</sup> division, se voit confier l'attaque principale, à savoir le Linge-Schratz-Barrenkopf. La 47<sup>e</sup> division du général de Pouydraguin est chargée de l'attaque secondaire sur le Reichackerkopf. La 66<sup>e</sup> division du général Serret doit mener l'attaque en direction du Petit Ballon. Cette dernière n'aura pas lieu ; les troupes avaient déjà trop souffert les semaines précédentes, et les effectifs s'avéraient insuffisants. Quant au Reichackerkopf, il tourne rapidement au désastre, tellement l'ennemi est supérieur, essentiellement grâce à ses feux. Le terrain conquis au prix de lourds sacrifices est le soir même à nouveau perdu. Le Reichackerkopf est considéré comme une attaque de diversion qui a largement mis à contribution l'artillerie ennemie et à laquelle il est mis fin sans délai.

Sur la ligne Linge-Schratz-Barrenkopf, objectif principal, le général Nollet attaque par brigades successives : c'est la 3<sup>e</sup> brigade commandée par le colonel Brissaud-Desmaillet, qui est chargée de mener l'attaque. Le 22<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins (B C A ) s'élance en direction du Barrenkopf à travers un terrain découvert de 200 m. Il est immédiatement cisailé de flanc et de face par des mitrailleuses que les feux de l'artillerie n'avaient pas délogées. Tous ceux qui peuvent s'échapper de ce mitraillage regagnent les tranchées de départ. Le commandant Richard est tué, ainsi que 200 hommes de son bataillon.

Deux autres bataillons de chasseurs alpins, les 14<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup>, grimpent les pentes boisées du Linge, franchissent les barbelés pour se diriger vers le Schratz. Les feux croisés provenant des blockhaus brisent leur élan. Les troupes sont décimées, elles tentent de s'agripper dans la pente pour ne pas perdre le terrain conquis.

Le troisième élément, composé de deux B C A, le 30<sup>e</sup> et le 70<sup>e</sup>, a pour mission d'attaquer au centre du dispositif, en respectant un certain décalage en raison du terrain découvert à franchir. Le lieutenant-colonel Messimy décide de ne pas lancer ses unités dans la bataille. Il constate l'insuffisance de la préparation de l'artillerie et redoute le véritable massacre auquel s'exposeraient ses chasseurs. Il n'a pas, en revanche, semble-t-il, tenu compte de la position difficile des bataillons de droite et de gauche, qui, eux, sont engagés à fond et subissent de lourdes pertes.

D'autres combats ont lieu en grand nombre, ils sont tous très meurtriers. L'opération d'armée envisagée sur un front de 12 km se transforme en une attaque menée sur une largeur de 2 km, pour finalement prendre le caractère d'actions localisées sur des objectifs étroits et isolés : le Linge et son collet, le Schratz et ses carrières, le Barrenkopf.

Les premières attaques du Linge ont révélé les pires difficultés : un terrain exécrable, fait de pentes abruptes, des éboulis, une organisation ennemie extrêmement puissante, une densité de feux impressionnante, des troupes allemandes solides, opiniâtres, et particulièrement décidées pour la contre-attaque.

Trois phases peuvent désormais être distinguées :

##### 42 – du 22 juillet au 8 août : la poursuite des attaques françaises –

Les attaques françaises se multiplient en direction des sommets du massif. Les chasseurs sont absolument héroïques ; ils atteignent le sommet, le franchissent même, mais dans la contre-pente ils sont littéralement massacrés et doivent se retirer.

La décision de conquérir impérativement le Linge est maintenue ; toutefois un délai de six semaines est imposé pour atteindre ce résultat. En effet, à partir du 8 août, le haut commandement français prévoit de déclencher de grandes offensives à caractère décisif sur d'autres théâtres d'opérations, pour lesquelles des effectifs seront prélevés dans les unités combattant au Linge.

Les jours suivants, les attaques sont brillamment reparties. La crête est enlevée, mais les contre-attaques allemandes, très vigoureuses, reprennent à nouveau le terrain conquis.

Il ne sera plus question de déboucher sur Munster et la plaine d'Alsace, il s'agit de conquérir le Linge pour s'y installer défensivement, dès qu'une situation stable sera acquise.

Les combats sont durs, les conditions difficiles, des renforts sont réclamés, car les troupes sont épuisées. Il faut tenir coûte que coûte. Le général de Maud'huy doit se contenter de ses seules ressources.

Les Allemands ripostent avec violence. Ils appliquent la doctrine, qui est autant la leur que celle des Français, selon laquelle tout terrain perdu doit être aussitôt reconquis.

Le général Joffre, en personne, se préoccupe de la situation du Linge. Il insiste, avec beaucoup d'exigence, pour la poursuite des attaques. Il fait attribuer spécialement des munitions à la VII<sup>e</sup> Armée pour les besoins de la bataille du Linge.

#### 43 – du 9 au 23 août : la recherche d'une solution définitive –

La mission du général de Maud'huy est claire. Il doit s'emparer des crêtes en respectant une date butoir, celle du 20 août, toujours prévue pour le déclenchement des grandes offensives sur d'autres fronts. La VII<sup>e</sup> Armée devra alors être solidement installée pour la défense, avec des moyens revus à la baisse.

Les Allemands s'engagent à fond pour reprendre les positions perdues. Quant aux Français, à tous les niveaux, l'intention d'en finir avec le Linge se confirme de jour en jour. La date du 20 août n'étant désormais plus impérative, la bataille décisive est déclenchée le 22 août : les Français s'emparent du sommet du Schratz et bénéficient sur la crête des observatoires tant convoités. Le général de Maud'huy estime que le résultat recherché est obtenu et décide d'arrêter l'offensive. Les sommets du Linge et du Barrenkopf devront être conquis ultérieurement, lorsque les circonstances s'y prêteront.

L'objectif fixé, en réalité, n'est pas atteint ; la ligne de crête du Linge n'est pas conquise dans sa totalité. Les pertes sont dramatiques : en un peu plus d'un mois, elles s'élèvent à 10.000 tués.

#### 44 – du 31 août au 16 octobre : les réactions allemandes –

Après cinq semaines de combats acharnés et meurtriers, le Linge est méconnaissable ; la forêt a disparu en grande partie. Le général de Pouydraguin, qui a pris le commandement du secteur, souhaite renforcer la présence française dans le massif du Linge, car l'attaque allemande est prévisible. Elle a lieu le 31 août et elle porte sur tout le front avec une violence inouïe. L'ennemi utilise pour la première fois des obus à gaz qui ont pour effet de bloquer l'arrivée des renforts. Ce sont des gaz suffocants, lourds, qui persistent dans les tranchées. La troupe est neutralisée, faute de masques à gaz.

Les Allemands prennent les premières lignes, mais la situation n'est pas considérée comme désespérée, même si les observatoires donnant vers l'est font dorénavant défaut.

Le 9 septembre, les Allemands déclenchent une nouvelle offensive avec des moyens terrifiants : non seulement ils bombardent avec des obus à gaz, mais encore ils envoient dans les tranchées des jets de liquides enflammés. Les Français sont obligés de se replier, mais ils perdent en définitive peu de terrain. La position dans la pente, cependant, est loin d'être avantageuse et stable.

Les Allemands lancent encore d'autres attaques, notamment le 12 octobre, auxquelles les Français répondent par des contre-attaques sans pouvoir reprendre le terrain perdu.

La bataille du Linge s'achève. Le 16 octobre, une nouvelle attaque allemande n'apporte pas de résultat notable. Français et Allemands restent face à face jusqu'à la fin de la guerre.



Les Français, malgré les lourds sacrifices consentis et leurs combats héroïques, n'ont pas atteint l'objectif fixé. Ils n'occupent pas les points dominants, ni les observatoires de la crête. Ils ont conquis vaillamment les sommets du Schratz et du Linge, mais ils n'ont pas pu s'y maintenir. Ces efforts énormes, invraisemblables, inhumains ont-ils été accomplis en vain ?

Le général de Pouydraguin, lui-même, qui avait prévu les difficultés insurmontables de la bataille du Linge et qui n'avait pas manqué de le faire savoir, en temps opportun, aux autorités supérieures, devait considérer dans ses mémoires que « ces attaques dont on peut peut-être discuter la valeur stratégique ont retenu devant elles des effectifs ennemis dont l'appoint aurait pu être décisif sur les théâtres d'opérations où se jouait le sort du pays ».



Champ de bataille du Linge 1914/18 - Première ligne française, état 1919  
Photo Editions S.A.E.P.

## 1941 : Quand les enfants de Labaroche font de la résistance

Gilbert MICHEL

Ce matin du 22 juin 1941, en pénétrant dans la salle de classe, les enfants aperçurent immédiatement au beau milieu du tableau noir, une inscription en gros caractères. Le maître allemand, Willi Keim, n'eut pas, ce jour-là, à ruser ou à faire preuve de persuasion pour faire lire ce qu'il avait écrit le matin même.

« Am 25. Juni wird mit den zehn bis vierzehn Jährigen eine Wanderung zum Weissen und Schwarzen See gemacht. Die Kleinen bleiben an diesem Tag zu Hause und haben keine Schule.<sup>1</sup> »

Je ne vous dis pas l'effervescence qui se propagea dans la classe lorsque l'un des plus grands traduisit la nouvelle. On irait donc en promenade en famille avec les frères, les sœurs, les cousins, les cousines. Bien sûr, ajouta le maître, Mademoiselle Annie Brecht, la maîtresse, nous accompagnera. L'on ne serait pas trop de deux pour surveiller cette troupe rebelle, devait-il penser. Les élèves, eux, eurent un petit sourire malicieux aux coins des lèvres, car ils savaient que le maître ne détestait pas la présence de sa jeune compatriote. Il fut donc convenu de se retrouver à Giragoutte près de la maison de Thérèse Parmentier.

Le jour J, ceux des Christés, des Mulles, des Evaux et de Giragoutte attendaient, avec l'impatience propre à cet âge, l'arrivée de la procession de ceux d'en bas. Après les cris de joie, les jeux de circonstance et les disputes qui en découlent, l'excitation s'amplifiait, car l'attente se prolongeait. Pas le moindre claquement de soulier, pas l'ombre d'une casquette dans le chemin des Mulles.

Enfin, tout de même !

- Ils arrivent !

Aux Christés, aux Mulles, chaque fois la même question étonnée :

- Mais où est le maître, où est la maîtresse ?

Les plus grands se lançaient alors, tous en même temps, dans des explications véhémentes et décousues dont le sens finissait par s'éclaircir peu à peu.

Comme le maître était absent au moment du départ, les enfants s'étaient rendus chez Arbogast Finance où le maître occupait une chambre. Ils avaient fait tant de bruit que Monsieur Keim avait fini par apparaître à la fenêtre, en chemise de nuit et les yeux bouffis.

- On ne peut pas aller en promenade aujourd'hui, leur avait-il lancé, je suis malade.

<sup>1</sup>« Le 25 juin, les enfants de 10 à 14 ans feront une excursion au Lac Blanc et au lac Noir. Les petits resteront à la maison et n'auront pas classe. »

Les classes étaient mixtes.

Le matin, la maîtresse s'occupait des enfants de 10,11,12 ans, le maître de ceux de 13 et 14 ans.

L'après-midi, la maîtresse avait les enfants de 6 et 7 ans, le maître ceux de 8 et 9 ans.

Le soleil qui se levait et annonçait une journée radieuse n'aurait pas pu, de toute la force de son ardeur estivale, anéantir davantage ces jeunes énergies, que cette phrase laconique.

Dans les situations désespérées, il se trouve toujours quelqu'un pour réagir.

- Kok s'a d'sla ? gronda Paul.

Sentant monter la révolte, le maître, d'une voix impérative, demanda au groupe d'aller chercher les camarades qui attendaient sur le chemin qui conduisait à Giragoutte. Comme les kilomètres sont plus ou moins longs en montagne, plutôt longs quand il s'agit d'écoliers, il aurait bien le temps de se remettre sur pied. Il est vrai que, pour nos jeunes montagnards, les kilomètres ne comptaient pas. Aller sur la Place chez Simon le boucher ou Prud'homme l'épicier, était chose courante et n'effrayait personne.

Le groupe prit donc la direction de Giragoutte. Là, une discussion, vive bien entendu, s'engagea entre les plus grands, Paul, Jeanne, Henri, André, Marcel... Le vent de révolte insufflé par Paul et Jeanne tout au long du chemin gagnait rapidement toute la troupe. Les moins grands essayaient de comprendre et de participer en tendant jarrets et oreilles. De tout ce brouhaha émergea enfin cette phrase magique :

- On y va tout seuls, on connaît le chemin !

Les meneurs, dirait-on aujourd'hui, groupèrent leurs camarades quatre par quatre, et, après comptage et recomptage, les quarante-deux enfants prirent la direction des lacs par la Croix de Wihr, la route du Linge, le Wettstein, les Hautes Huttes. Tous leurs efforts tendaient vers les quatre maisonnettes aux toits rouges semblables à des amanites tue-mouches, les maisonnettes des ingénieurs de l'usine hydroélectrique.

Le fait de connaître le chemin n'en diminuait pas pour autant la longueur ni la fatigue naissante, mais qu'importe, on y allait et d'un bon pas encore.

Pour faire bonne mesure, les grands sortirent les cigarettes emportées en cachette, il fallait bien montrer qui était le maître ! Et, pour braver encore un peu plus l'Autorité, les grandes filles eurent droit à leur première cigarette ou plutôt aux premières bouffées de cigarette.

Vers onze heures, le lac Noir était déjà à leurs pieds. Le mot « faim » jaillit de quelques bouches. Aussitôt, les sandwiches, les œufs durs et les fruits furent sortis des musettes. Et comme on avait un peu d'argent et qu'une bouteille de limonade coûtait trois fois rien, on se régala trois fois plus.

Lorsque les faims furent un peu calmées, mais l'esprit encore en ébullition par l'audace de la décision prise, une proposition, teintée de remords et de provocation, fusa :

- On va écrire une carte aux maîtres !

L'une des filles, dit alors :

- Moi, je sais comment faire pour ne pas payer le timbre, on écrit « Feldpost » dans le coin.

Chacun le fit, c'était tellement pratique. Puis, les cartes furent remises au restaurateur.

De là, on se dirigea vers le lac Blanc puis, après avoir soulagé la berge d'une multitude de cailloux et fait trempette dans l'eau encore glacée, l'on redescendit vers Orbey. L'on ne manqua pas de visiter l'église Saint Genest et d'y faire quelque prière – mais allez savoir laquelle -, car on savait glorifier Dieu en ce temps-là.

En les voyant passer, comptant et recomptant les enfants, les paysans locaux disaient :  
- À Labaroche, ils ont des maîtres sérieux, mais drôlement jeunes, « s'a ko dé byan bék ! »

On passa au Creux d'Argent, à Orbey, et enfin ce fut la remontée sur Labaroche par le Rain du King.

En arrivant à l'Étang, près de la ferme Jacques, Gilbert se laissa tomber dans le pré et tout le groupe l'imita. De fatigue, sans doute, mais sûrement aussi de soulagement. Ils restèrent ainsi un temps certain avant que chacun ne s'en retourne vers sa maison.

Le lendemain matin, le maître et la maîtresse arboraient ostensiblement la tête des mauvais jours. La rentrée en classe fut des plus silencieuses, car le cœur était gros et la conscience pesante.

Dans la classe de la maîtresse, les invectives se mirent à pleuvoir tout à coup, parmi lesquelles « Fransenköpfe » était l'une des plus flatteuses. Paul eut droit à une série impressionnante de coups de bâton qui firent doubler ses mains de volume.

Puis on passa aux choses sérieuses.

- Vos calculs sont-ils faits ?

- Toi, toi, toi, montrez vos ardoises !

Mais qu'est-ce qui avait bien pu pousser la maîtresse ce jour-là, elle d'ordinaire si confiante, à exiger de voir les ardoises où une dizaine d'additions étaient en mal de réponse ?

Il fallut s'avancer et, tête basse, recevoir quatre coups de règle sur les mains.

La réaction du maître, tout en étant moins trempée, fut également douloureuse et Jeanne eut aussi droit à sa volée de bois vert.

Le soir, quelques-uns jugèrent qu'il était peut-être préférable de récupérer les cartes postales auprès des facteurs, Hubert Perrin et Ernest Gérard, ce qui fut fait.

Les réactions des parents ?

L'une des filles qui alla se plaindre à ses parents des coups reçus se fit réprimander vertement, non en raison de la promenade litigieuse, mais en raison des opérations non faites.

Les parents d'une autre, qui tenaient le restaurant où venaient manger les maîtres, ne leur servirent pendant quelques jours que la ration de vin autorisée.

Le père d'un autre menaça d'aller casser les dents de la maîtresse.

Si presque tous avaient blâmé la dangereuse escapade de leurs enfants, en leur for intérieur, ils n'avaient pas pu ne pas se réjouir de ce pied de nez à l'envahisseur.

L'on en resta là, mais soixante ans après, on en rit encore.

D'après le récit de Monique, complété par Paul, Jeanne, Jacqueline et Henri.

## Les premières colonies de vacances : BEUBOIS – LA CHAUME, après 1945

*Souvenirs de « Pélican »,  
un des responsables de la Chaume*

Jean COLLIN

En 1948-1950, dès le début des grandes vacances scolaires, la montagne s'animait avec les colonies de vacances.

Sur la route des Lacs il y en avait deux : Beubois et La Chaume, Beubois, création de la paroisse Sainte-Marie de Colmar et de son curé Oberlechner, La Chaume, propriété de l'Association des Pupilles de l'École Publique du Haut-Rhin que présidait l'Inspecteur d'Académie et dont Auguste Busser était le dynamique et inlassable secrétaire général.

Beubois tenait son nom d'une ferme implantée au débouché d'une combe, La Chaume, des communaux sur lesquels paissaient les troupeaux de bovins des éleveurs de Pairis, de Machevielles en particulier.

Le site de La Chaume avait été choisi pour y construire un long bâtiment destiné à abriter des génisses à l'engrais : au rez-de-chaussée une mangeoire de chaque côté, sur chaque longueur.

En raison de la guerre aucune bête ne fut logée à La Chaume. Mais en 1946, en surélevant le toit, un étage fut aménagé ce qui doublait la capacité d'accueil du bâtiment.

Des travaux d'appropriation de ces locaux furent entrepris. A Beubois, des chalets de bois furent édifiés. A La Chaume, le bâtiment fut doté d'un bloc sanitaire. C'est ainsi qu'on désignait, en langage d'architecte, une salle d'eau et des sanitaires, des lavabos, des douches et des W-C. En 1948 les travaux étaient en cours, mais les enfants et leurs moniteurs faisaient leur toilette matinale dans l'eau fraîche et vivante d'un ruisseau qui dévalait des crêtes en gazouillant. C'était autrement attractif que ces longs récipients semi-cylindriques avec des robinets dont on équipait alors les sanitaires.

Beubois accueillait des enfants de la paroisse Sainte-Marie, La Chaume, des élèves des écoles publiques de Colmar puis de tout le département. Il y aurait bientôt là-haut plusieurs centaines d'enfants et de jeunes gens dont des jeunes originaires de l'Aisne, de la Région parisienne, de Bretagne.

Quelques années plus tard on constatera que des touristes de la belle saison auront été, soit eux-mêmes, soit leurs amis ou leur parenté, des colons de ces premières colonies de vacances des années 1948-1960

Ces touristes, guidés par leurs souvenirs et leurs sentiments, voulaient revoir ces montagnes, ces forêts, ces lacs qu'en promenades ou en excursions ils avaient découverts dans leurs jeunes années.

Ces montagnes, ces lacs, ces forêts, dans les années du demi-siècle, la prudence commandait de les tenir pour dangereux.

On avait repéré dans les forêts, dans les fossés, dans les tranchées de la dernière guerre, des armes et des munitions. Malgré le travail des démineurs, ici ou là, il y avait encore des obus, des "panzerfaust", des grenades.

Le long d'un sentier de randonnée, deux enfants qui s'étaient écartés de quelques mètres, étaient tombés sur un dépôt d'obus allemands de la guerre de 1870. En voulant observer une fourmillière, trois petits garçons avaient remarqué des tas de munitions, à quelques mètres du sentier. Les consignes de prudence furent rappelées. Des parcours furent interdits. Les services de déminage et les gardes-forestiers furent à nouveau alertés. Par bonheur il n'y eut aucun incident, aucun accident alors que les journaux rapportaient des faits divers malheureux dans d'autres sites de colonies de vacances.

A l'époque on disait "colonie" pour désigner ces regroupements d'enfants de 5-6 à 13-14 ans. Les adolescents campaient sous toile, à proximité d'une ferme ou d'une maison forestière généralement dotée d'un puits.

Les enfants et adolescents en vacances collectives, on les appelait des colons. Colons ! Le mot avait longtemps exclusivement désigné les métropolitains qui s'étaient expatriés pour aller exploiter, en Afrique, en Indochine, à Madagascar ou ailleurs des terres vierges ou créer des élevages. En soi le terme "colon" n'avait rien de péjoratif. Mais des animateurs de ces vacances collectives de jeunes ne tardèrent pas à considérer le mot colon comme mal choisi.

L'ensemble des constructions et des terrains pour les hébergements de jeunes en vacances scolaires resta désigné par l'expression "camps" ou "colonies de vacances". Les bénéficiaires, leurs cadres, les personnels de cuisine et d'entretien furent désignés par leurs fonctions. Avec le temps, la fantaisie et parfois la poésie jouèrent leur rôle. Dans un centre de vacances, les jeunes étaient organisés en équipes auxquelles on donnait des noms plus ou moins baroques, par exemple les "kikouyou".

Les jeunes filles et les jeunes gens étaient préparés à leurs fonctions au cours de stages organisés durant les petites vacances et sanctionnés par un examen de Jeunesse et Sports et un diplôme. On a compris que l'Administration très pointilleuse s'efforçait de confier les enfants en vacances à des moniteurs compétents et sérieux. Les statistiques nationales annuelles firent longtemps apparaître qu'il y avait nettement moins d'accidents corporels dans les centres de vacances que dans les vacances familiales.

A Beubois, à La Chaume, comme dans les autres colonies du canton, il y avait peu de terrains plats. Il fallait monter ou descendre

Les grands jeux, les jeux de piste se déroulaient vers les hauteurs, les excursions avec pique-nique au dessus des lacs Blanc et Noir, vers les crêtes.

Sur les chemins de terre et les sentiers qui descendaient vers l'ancienne abbaye de Pairis, beaucoup d'enfants couraient au risque, sinon de tomber, du moins de mordre sur les prés, les regains. Ces incursions sur leurs propriétés ne plaisaient guère aux agriculteurs de montagne et ça se comprend. Les colonies achetaient des fromages et cela faisait oublier certaines dégradations de prairies.

Pour accéder à La Chaume, il n'y avait qu'un mauvais chemin de terre raviné par les pluies et la fonte des neiges.

Pour l'arrivée ou le départ d'un contingent d'enfants chargés de valises et de sacs de voyage, on faisait appel à l'attelage d'un cultivateur tracté par un boeuf. On y entassait les bagages que les cars déposaient le long de la route des lacs.

Les bidons de lait du ravitaillement quotidien étaient déchargés en fin d'après-midi le long de la même route par le camion de la laiterie. Pour les amener à La Chaume on utilisait une voiture à bras dans les brancards de laquelle s'attelait un moniteur aidé par une dizaine d'enfants parmi les plus costauds. Leur emploi était pittoresque. A l'arrière et à l'avant, le véhicule était muni de cordes qui servaient à tirer ou à retenir en descendant le véhicule chargé de bidons pleins ou de bidons vides qui brinquebalaient dans les ornières et sur les cailloux. La corvée du lait faisait appel à des volontaires. Mais on n'en manqua jamais. Les grands enfants n'auraient pas cédé leur tour. Tout se passa toujours bien dans la joie.

Les deux centres de vacances de la route des lacs entretenaient des relations de bon voisinage. Quand Beubois s'équipe de locaux pour la boulangerie ou la boucherie, il arriva souvent que La Chaume se fournisse en pain et en viande à Beubois.

Sur le terrain plat semé de quelques rochers, on avait planté un mât auquel flottait un drapeau tricolore. Matin et soir, devant la colonie réunie au carré, à tour de rôle, après un chant, une équipe lançait les couleurs ou les amenait.

Le matin un responsable racontait une courte histoire de circonstance. On célébrait un événement, on rappelait des principes moraux. C'était alors comme la petite leçon de morale par laquelle on commençait la classe du matin.

En fin d'après-midi on y proclamait les résultats des concours, les classements des jeux de piste, on y évoquait les belles actions des équipes.

Cette pratique fut rapidement abandonnée. Les centres de formation la condamnaient comme relevant d'une pédagogie désuète. Le patriotisme qui s'attachait au lever des couleurs était jugé dépassé. La leçon de morale à l'école fut également supprimée. Les mouvements des équipes ne se firent plus en colonnes par deux dans les colonies confessionnelles comme dans les centres de vacances laïques.

Il y a aujourd'hui des esprits pour penser que les désordres et les violences des jeunes sont aussi imputables à l'abandon de ces disciplines de groupes. Mais dans les années qui suivirent le fin de la guerre mondiale, on pratiquait des exercices de formation et d'entretien de la discipline. N'était-ce pas mieux ?

Dans les activités, dans les jeux, les enfants jouissaient de

la plus grande liberté. On respectait, quand même, les règles des jeux. La vie en collectivité comme la vie en famille exige le respect des valeurs essentielles. Les cadres de ces premières "colonies", de ces premiers centres de vacances donnaient l'exemple. Les enfants s'y conformaient.

Au début et à la fin des séjours, on pesait et on mesurait les enfants. En un mois de séjour en moyenne montagne les différences étaient appréciables et portées sur le carnet de santé.

On savait qu'au début du siècle, en Suisse, un pasteur et son épouse qui avaient créé une des premières colonies de vacances pour les enfants indigents de quartiers ouvriers, avaient eu une idée originale. Pour mettre en valeur les bienfaits d'un régime nutritionnel de suralimentation avec une sieste quotidienne, ils additionnaient en les cumulant les augmentations de taille et de poids. Dans le chalet réservée aux filles, on obtenait une "flamande" de près de trois mètres de hauteur et d'un poids considérable. Dans le chalet des garçons, on obtenait un "Gilles" également surdimensionné. Dans le rapport devant les membres de l'Association bienfaitrice, cette présentation originale eut du succès. Mais cette manière de faire ne se répandit pas.

A Beubois et à La Chaume les enfants avaient grandi et engraisés sans que leurs gains de taille et de poids soient cumulés. Il est vrai qu'à Carnaval, on ne faisait pas défiler de sympathiques géants comme en Suisse ou en Flandre.

"Une fleur au chapeau, à la bouche une chanson...", tous les enfants chantaient au départ et au retour du centre de vacances. Et aux veillées. Et à la journée de visite des parents qui, un dimanche, étaient montés à pied d'Orbey pour juger de la qualité de l'hébergement et de l'accueil de leurs enfants.

Rares étaient alors les familles qui pouvaient prendre des vacances familiales. Les centres de vacances s'étaient multipliés et représentaient alors la providence des familles modestes. La Chaume et Beubois, en un demi-siècle, ont vu se succéder dans leurs locaux et leurs sites des générations d'enfants en vacances.

L'Association des Pupilles de l'Ecole Publique du Haut-Rhin ouvrit d'autres centres de vacances à La Renardière d'Aubure, à Stosswihr, La Roche, à Saint-Brévin l'Océan et organisa des voyages vers les colonies de Bretagne du Nord..

Ce rappel d'une action généreuse en faveur des enfants d'âge scolaire et des adolescents se prolongea à une grande échelle jusqu'à ce que l'enrichissement des familles permit l'achat d'une voiture avec laquelle on partit à la mer ou à la montagne, en métropole et à l'étranger.

A Beubois et à La Chaume, ce dernier centre d'activités physiques et de plein air, on exploite l'idée des promoteurs. L'idée était bonne. Le paysage reste merveilleux.

## Les conscrits de 1956 du Bonhomme

Guy Jéhin

Alors que la conscription vit ses derniers mois, il n'est peut-être pas inutile de raconter aux nouvelles générations le déroulement des conseils de révision que passèrent durant des années, les jeunes gens de notre canton comme ceux de toute la France. Ce conseil de révision destiné à établir une présélection en vue du service militaire constituait un véritable rite de passage dans le monde adulte, mais aussi un événement festif marquant sa jeunesse, la vie du village et de tout le canton.

Le conseil de révision de la classe 1936/56 du canton de Lapoutroie s'est déroulé au printemps 1955. Tous les conscrits du canton se rendaient à Lapoutroie pour passer la visite médicale traditionnelle qui les déclarait "bons pour le service".

Avant leur départ pour Lapoutroie, les jeunes hommes ont assisté à une messe dite pour les défunts de la classe car il manquait Jean-Jacques Bâtot, décédé en bas âge ainsi qu'Albert Finance mort en avril 1945 après avoir sauté sur une mine, sur le chemin de l'école, le premier jour de la reprise des cours après des mois de guerre.

Les conscrits de chaque village étaient habillés différemment. Ceux du Bonhomme avaient choisi de porter le même pantalon, le même gilet avec un foulard pour certains. Ils avaient aussi un béret tricolore avec de longs rubans descendant dans le dos. C'était la coutume pour les conscrits de chaque année.

Les trajets entre Le Bonhomme et Lapoutroie se faisaient avec les cars Roby. A tour de rôle, chaque conscrit passait devant la commission composée du maire du village, d'un officier, des gendarmes, d'un médecin et d'un secrétaire. Après un bref entretien et la visite médicale d'usage, la commission déclarait le conscrit apte ou inapte pour le service.

A la sortie de la mairie de Lapoutroie, un photographe et un vendeur d'insignes les attendaient. Une grande animation régnait dans toutes les communes du canton.

Tous les garçons travaillaient comme agriculteurs, à l'usine ou dans les entreprises locales. On se retrouvaient entre conscrits des villages dans les bistros ou chez des particuliers qui nous offraient à boire. Les festivités duraient pendant trois jours.

Les filles de la classe participaient à la fête le soir, car la journée, elles travaillaient. Elles étaient au nombre de huit pour notre village.

Un soir, épuisés, nous avons tous dormi dans la maison d'une de nos camarades de classe. La veille, nous avons raté le dernier car pour Le Bonhomme. Il était bien tard et le trafic routier

n'était pas aussi intense que de nos jours : Heureusement, une camionnette remontait, c'était notre dernière occasion. Nous avons ainsi tous embarqué dans une bétaillère où nous avons bien ri de cette situation cocasse.

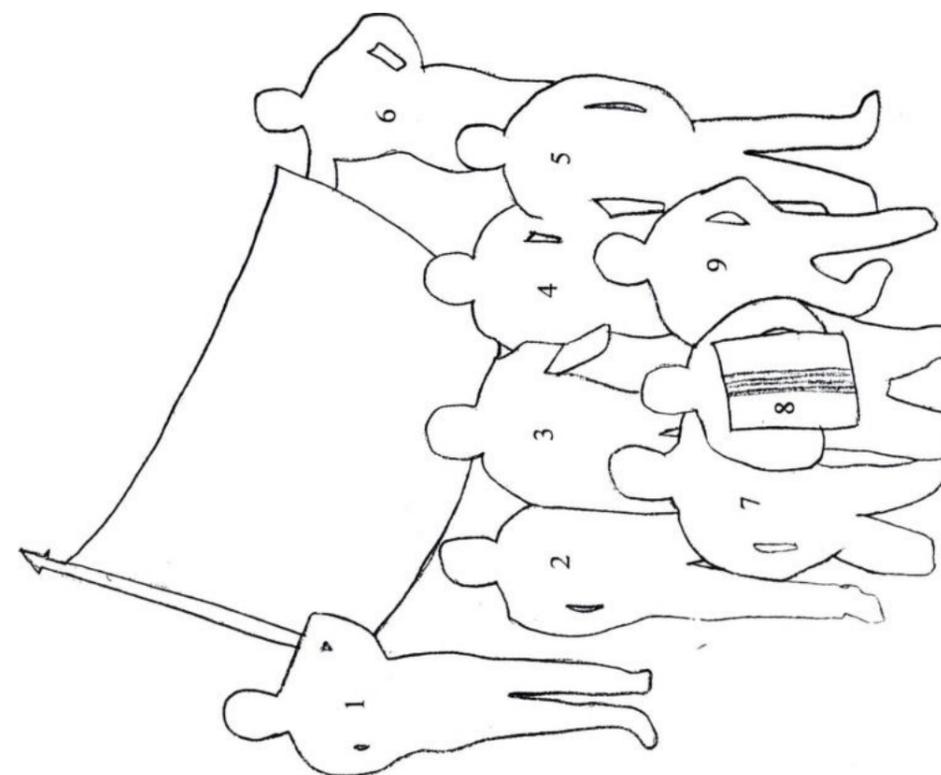
Nous avons organisé deux bals, un à Orbey et un au Bonhomme animé par un orchestre de Colmar, afin de constituer une caisse pour financer toutes ces festivités. Le drapeau était revendu à la classe suivante pour l'année suivante.

C'était pendant trois jours, la grande fête des conscrits dans les villages, bien qu'il existât différents conflits où la France était impliquée (Indochine, Afrique du Nord). Quelques mois plus tard, nous pouvions y être envoyés, mais, insoucians, nous n'y pensions pas.

Au printemps 1956, nous avons été appelés à Commercy, centre d'orientation et de sélection, pour trois jours. Deux à quatre mois plus tard, nous avons été incorporés. Nous faisons nos classes en métropole ou dans les colonies où nous furent envoyés. Certains d'entre nous furent envoyés au Maroc, en Algérie, ou restèrent en France dans l'armée de l'air. Tous revinrent ensuite, sains et saufs dans leur village natal.

Bien des Français ont vécu des événements semblables les années précédentes ou suivantes jusqu'à ce que le conseil de révision soit supprimé et remplacé par les fameux « trois jours » des centres de sélection régionaux. Ces jours de fête des conscrits rythmaient, tous les ans, la vie du village et constituaient un rite de passage collectif qui manque peut-être dans notre société moderne et individualiste.

- 1 : Maurice GEORGES
- 2 : Joseph BARLIER
- 3 : Claude MAIRE
- 4 : Bernard PERRIN
- 5 : Maurice PERRIN
- 6 : Yvan DIDIER
- 7 : Marius PETITDEMANGE
- 8 : Paul MICLO (musicien d'Orbey)
- 9 : Guy JEHIN



## LE CATHOLICISME A FRELAND AU TEMPS DU CURE ANDRE HECKEL 1928 - 1938

Claude MULLER

Né à Kindwiller le 2 mars 1877, ordonné prêtre le 25 juillet 1904, André Heckel est vicaire à Lièpvre le 12 novembre 1904, puis devient curé d'Aubure le 15 février 1911. Le 1<sup>o</sup> octobre 1928, alors qu'il est âgé de 51 ans, il accepte la cure de Fréland, quasi voisine d'Aubure où il reste en fonctions jusqu'à son décès, survenu à Fréland le 2 octobre 1938.

Au cours de son ministère, l'abbé André Heckel répond à deux rapports de visite pastorale, en 1929 et 1934, conservés de nos jours aux archives de l'archevêché de Strasbourg.

Ces rapports sont en fait des questionnaires extrêmement précis, auxquels les curés doivent répondre. Les cases à remplir expliquent le style télégraphique. Mais les réponses, mises bout à bout, permettent de reconstituer une fresque du catholicisme à Fréland pendant l'entre-deux-guerres.

Avant de parcourir ces deux rapports, lisons la description de l'église en 1932. "L'église, construite en 1822, style empire, peinture récente. Le chœur mesure 11x9 m. Le chœur est éclairé par 3 grandes fenêtres, la nef a 8 fenêtres et mesure 27x14 m. Les vitraux sont convenables. Les 3 du chœur (Ott frères), 6 fenêtres de la nef en grisaille. 2 représentent, l'une la Sainte Famille, l'autre soeur Thérèse. En 1924, l'extérieur, puis en 1925-1926 l'intérieur ont été restaurés. Trois autels qui cadrent avec le style de l'église par suite de rétables en style empire. Le maître autel pourrait être mieux. Notre Dame de pitié au fond de l'église fait bonne impression, date de 1913. Beau banc de communion de 1913, la chaire est belle et date de 1822. Il y a, dans la sacristie, les bustes des quatre évangélistes et deux tableaux provenant du couvent d'Alspach, antiques. Reliques de Sainte Croix, Saint Thiébaud, Saint Gérard".

### RAPPORT DE LA VISITE PASTORALE DE L'AN 1929

"La famille est encore chrétienne dans la paroisse. Les tout petits sont confiés depuis leur plus tendre enfance à la salle d'asile dirigée par une religieuse. 75 garçons et 70 filles fréquentent l'école. L'école des garçons est tenue par les frères de Matzenheim. L'école des filles est tenue par les soeurs de Ribeauvillé. Le curé s'occupe de la presse en signant les abonnements. Le mauvais journal n'est point répandu ici. Une bibliothèque paroissiale n'existe pas, mais la bibliothèque scolaire est bonne. Le bulletin paroissial sera introduit dans l'année courante. Les conférences ne se donnent pas ici. La

mauvaise presse ne compte pas ici.

Peuple d'agriculteurs dans sa majorité. Croyant, de caractère doux. Une petite minorité travaille à l'usine. Il n'y a point de parti proprement dit. Chez tous, c'est la religion qui domine. L'alcoolisme a ses adeptes. Une tendance assez prononcée pour la danse le dimanche soir. Les temps de pénitence sont assez respectés, au moins depuis que je suis curé de la paroisse. En général la jeunesse se conduit assez bien. Il n'y a pas de groupement proprement dit. Tout le monde fréquente les sermons et peut être parfaitement atteint de cette manière.

Aucune jeune fille ne quitte la paroisse sans avoir reçu de la part du curé les instructions nécessaires concernant la pratique de sa religion, les dangers à éviter. Les parents sont rendus attentifs aux dangers auxquels leurs enfants sont exposés en ville. D'une manière générale on respecte passablement la sainteté du mariage. La population a pour le prêtre respect et sympathie. Il n'y a là rien d'étonnant après six mois de séjour seulement dans la paroisse.

932 personnes devraient s'acquitter du devoir pascal. Une quinzaine d'hommes et cinq femmes ne l'accomplissent pas. Les dimanches et jours de fête, la sainte messe est bien fréquentée par presque tout le monde. Les offices de l'après-midi le sont moins. Le chemin de croix en temps de carême attirait beaucoup de monde. On me dit qu'il y a progrès depuis mon arrivée dans la paroisse. La petite messe avec allocution a lieu le dimanche à 7h1/2; la grand'messe avec sermon à 9h3/4; le catéchisme de persévérance à 1h1/4; les vêpres, salut et chapelet à 2h très exactement.

Les offices sont beaux. Le chant est modèle. Les offices de la grand'messe et des vêpres durent à peu près une heure, la petite messe à peu près 35 minutes.

On travaille pendant la fenaison. Le bal du dimanche soir est le plus grand mal. Le samedi, confessionnal à partir de 3 heures, dimanche matin à partir de 6 heures. Au temps de Pâques, trois confesseurs étrangers depuis 2h de l'après-midi jusqu'à 9h du soir avec une demi-heure d'interruption pour le souper et le lendemain matin à partir de 5h jusqu'à 8h. La même chose se pratique à la Toussaint, à l'Immaculée Conception et à l'Assomption.

Le curé ne manque aucune occasion pour pousser à la communion fréquente. Ici il reste beaucoup à faire. Aux Rogations, point d'abus. L'assistance est médiocre.

Il y a comme patron secondaire Saint Joseph. Le culte des morts est très en honneur.

La dernière mission a eu lieu en 1920, le triduum en 1928. La confrérie du Saint Sacrement doit s'introduire incessamment. Le Rosaire vivant fonctionne avec 40 membres.

Le chœur est parfait sous tout rapport et affilié à la Caecilia. La paroisse est de langue française. Les places ne sont pas louées.

En général on fait baptiser les enfants dans la huitaine

après la naissance. La sage-femme baptise très bien. Les relevailles tendent à disparaître.

Les fiancés reçoivent leur instruction avant le mariage. Il n'y a point eu de mariage mixte. Il y a des séparations irrégulières d'époux en cinq cas. Les deux cimetières sont catholiques, bien entretenus et munis d'une grande croix.

Aux élections on met Dieu encore en première ligne. Les voix ont été partagées aux dernières élections entre Pflieger et Geiger, indépendant, candidat de la France de l'Est qui est beaucoup lue.

Au presbytère réside encore Henriette Retter, âgée de 39 ans, cuisinière. La dispense a été accordée par l'évêché.

Dans le courant d'une année, je vois facilement tous mes paroissiens. Je vois les jeunes gens qui partent pour l'armée en les encourageant à prendre part à la retraite de Sigolsheim avant leur départ.

Les orphelins qui sont sur la paroisse sont bien soignés et religieusement élevés.

La ligue des Catholiques est introduite, mais languissante. Il y a sur le papier 700 membres. Il faudra la faire vivre; ce sera la préoccupation du curé pour l'avenir.

Il y a ici un hospice où tous les nécessiteux sont ramassés aux frais de la commune. Les soeurs de la Doctrine chrétienne soignent les malades à l'hôpital et à domicile. Le curé est membre du bureau de bienfaisance et sa voix écoutée.

Il n'y a pas de cercle proprement dit. Et le créer n'est pas absolument nécessaire.

Tout le monde pratique. Sont originaires de la paroisse: 3 religieux prêtres et un frère convers; 2 frères de Matzenheim; 9 religieuses dont 3 de la Doctrine chrétienne; 3 de la Croix; 2 de Ribeauvillé, 1 de Saint Joseph. Deux vocations religieuses, une jeune fille et un jeune homme, découvertes".

#### RAPPORT DE LA VISITE PASTORALE DE L'AN 1934

"Les familles s'occupent encore soigneusement de leurs enfants. Dès l'âge le plus tendre, ils sont envoyés à la salle d'asile. On ne connaît pas l'abandon des enfants après la première communion.

Il n'y a que des enfants catholiques, complètement séparés d'après les sexes dans les écoles de langue française. Il y a l'école du soir en hiver, un patronage et un ouvroir.

Le curé fait tout ce qu'il peut pour la bonne presse; propagande active pendant toute l'année.

La bibliothèque paroissiale vient d'être rajeunie. Il n'y a point de bulletin paroissial. Des conférences sans projections. Les journaux les plus répandus ici sont la France de l'Est, le Nouvelliste, le Kurier. Les bons journaux font des progrès. On lit de bons livres en général.

Population rurale, calme, divisée en deux partis : APNA (Action Populaire Nationale d'Alsace) et UPR (Union Populaire Républicaine). Défaut dominant : ivrognerie. Des danses plus qu'il ne faut. Parmi les jeunes filles il n'y en a qu'un petit nombre pour fréquenter les bals. La jeunesse se tient assez bien.

Il n'y a que la musique municipale qui n'a jamais organisé aucun divertissement.

La jeunesse en général ne quitte que pour Colmar. D'ordinaire les jeunes filles reviennent souvent, sinon tous les dimanches dans la paroisse pour assister ici aux offices.

88 naissances pour les quatre dernières années dont 2 illégitimes.

460 hommes et jeunes gens devraient s'acquitter du devoir pascal, 3 ne l'accomplissent pas. On assiste exactement à la messe. L'office de l'après-midi est assez bien suivi depuis l'introduction de la supplique, c'est à dire 1930. La grand'messe est bien fréquentée. Les enfants y assistent et sont surveillés par le personnel enseignant. Assistance très satisfaisante aux vêpres. Le grand jour de la communion pascale est la Saint Joseph avec trois prêtres étrangers. Les enfants sans exception font la communion privée. Il y a dans le courant de l'année une dizaine de communions générales avec prêtre étranger.

Les places ne sont point louées. L'église est ouverte toute la journée et elle est assez grande. Il n'y a que des catholiques dans la paroisse. 5 pères et 2 frères, 10 religieuses plus 3 dans les cinq dernières années sont originaires de la paroisse".

. .  
.

En définitive, les deux rapports définissent bien les contours d'un catholicisme de tradition. Dans un rapport de visite canonique du 16 novembre 1953, les abbés Xavier Martin, curé de Lapoutroie, et Joseph Petitdemange, curé de Labaroche, signalent que Fréland « est une paroisse encore bonne ».

## CATHOLIQUE A FRELAND EN 1949

Claude MULLER

Né à Artolsheim le 14 août 1894, ordonné prêtre le 29 février 1920 dans l'ordre de Saint Camille, professeur à Saint Pierre Fourier de Lunéville de 1925 à 1929, professeur au collège Saint Etienne de Strasbourg le 6 août 1929, curé de Riquewihr le 1<sup>er</sup> août 1932, Raymond Voegeli est incardiné au diocèse de Strasbourg le 22 avril 1938 et devient curé de Fréland le 21 octobre 1938. Il y reste en place quatorze ans et on lui doit ces remarques de 1949 sur la paroisse.

Il devient par la suite aumônier des dominicaines à Logelbach le 1<sup>er</sup> octobre 1952. Retiré à Kaysersberg en 1973, il y décède le 1<sup>er</sup> décembre 1980 et est inhumé à Artolsheim.

.  
..

"La paroisse compte 1 136 catholiques, 10 protestants dans la commune.

En général les parents remplissent leurs devoirs d'éducateurs, du moins partiellement. Il y a peu d'enfants qui arrivent à l'école sans aucune notion de prière. Le curé recommande en chaire la bonne presse, malheureusement les deux quotidiens l'Alsace et Est Matin sont neutres. Mais un certain nombre de familles ont La Croix ou L'Eveil Alsacien. Je ne sais pas qu'il y ait de mauvais journaux dans la paroisse.

Il y a toujours à la campagne certaines pratiques superstitieuses, mais nettement en recul depuis quelque temps.

La population est en grande partie paysanne. Ivrognerie, hélas ! chez un bon nombre d'hommes et de jeunes gens, même chez quelques femmes. Habitude des jurons. Pour un certain nombre, tant jeunes gens que jeunes filles, la tenue laisse fort à désirer.

La grande majorité assiste à la messe des dimanches, mais plutôt recul, tendances de l'heure actuelle. Peu de monde aux vêpres, à cause de la dispersion des paroissiens. Léger progrès dans les communions, malgré les invitations fréquentes du curé. Le mouvement eucharistique ne démarre pas comme il le devrait.

Visites au cimetière fréquentes, surtout au sortir des offices.

La dernière mission, en mars 1946, très suivie, n'a pas eu pourtant tous les effets désirables. La Supplique est en déclin.

Le grand nombre prend part au chant liturgique. L'organiste est un débutant. L'ordre et le silence laissent à désirer pendant l'office parmi les jeunes gens. Le suisse surveille spécialement la tribune.

Des catholiques font partie de la C.G.T. Le curé fait son possible pour les amener à sortir, mais ils sont sous la coupe des dirigeants syndicalistes.

Vit encore au presbytère la ménagère Marie Holl, née le 20 novembre 1905.

Depuis 5 ans, 2 religieuses, 1 petit séminariste, 2 juvénistes, 1 religieux.

Il y a un hospice; soeurs de la Doctrine très dévouées et de bon esprit religieux.

Les paroissiens ne se laissent pas grouper, individualistes.

Pour les jeunes gens, cercle Saint Joseph comprenant un cercle d'étude pour tous, section de sport embryonnaire. L'association est encore trop restreinte, 15 à 20 jeunes, n'a été fondée qu'en novembre 1947. Section de la Ligue féminine d'Action Catholique, 85 membres, est à ses débuts; bon fonctionnement et heureuse influence sur l'ensemble de ses membres, influence salutaire sur la paroisse par leur exemple.

6 prêtres religieux, 1 prêtre diocésain, 3 religieux, 11 religieuses sont originaires de la paroisse".



*Eglise de Fréland*  
Photo : Anita DUPONT

## LE CATHOLICISME A FRELAND AU TEMPS DU CURE LEON WENDLING 1925 - 1965

Claude MULLER

Né à Thann le 21 janvier 1905, ordonné prêtre le 16 juillet 1930, vicaire à Sainte-Croix-aux-Mines le 1<sup>o</sup> octobre 1930, vicaire à Saint Martin Colmar le 28 juillet 1933, curé de Hundsbach le 19 juin 1942, Léon Wendling est nommé curé de Fréland le 16 octobre 1952, paroisse où il va oeuvrer pendant treize ans.

Au cours de son ministère, l'abbé Léon Wendling répond à trois questionnaires (en 1954, 1959, 1964) de visites pastorales. Ces questionnaires extrêmement précis, longs d'une trentaine de pages, demandent des renseignements non seulement de type religieux, mais aussi démographiques, politiques, voire sociaux.

Les réponses, mises bout à bout, permettent de reconstituer une fresque du catholicisme contemporain. Même s'il faut parfois lire entre les lignes, car ces données sont le reflet de la pensée du chargé d'âme, les rapports constituent des informations de première main.

Toutefois, avant de présenter ces textes, reprenons la description de l'église de Fréland, telle qu'elle est présentée dans le rapport de la visite canonique de 1952 : "L'église a été construite en 1822; pas de style proprement dit; genre église de campagne avec plafond. Manque de proportions. La longueur ne correspond pas à la largeur. Le chœur possède trois vitraux, genre imagerie d'Epinal. Dans la nef 5 vitraux de chaque côté. Un vitrail entièrement détruit par l'éclatement d'un obus (3 décembre 1944), un autre presque complètement démoli. Dans le courant de l'automne 1946 la commune a fait placer en dehors des vitraux des fenêtres en verre coulé. De la sorte l'église est à l'abri des intempéries, en attendant la réparation des vitraux. Vitraux sans aucun intérêt artistique, peintures surchargées, exécutées par Bottinelli (Le Bonhomme) en 1926. Décoration du plafond et des murs en 1926. Tableau "Baptême de Jésus" provenant de l'ancien couvent des clarisses à Alspach, cadre riche sculpté. Quelques autres tableaux de même provenance.

Le presbytère est élevé sur le contrefort de la montagne. Il comprend une cave voûtée, un rez-de-chaussée, un étage et trois mansardes. A quelques mètres de l'église".

Prenons maintenant les trois rapports de visites pastorales de 1954, 1959 et 1964, rédigés par l'abbé Léon Wendling et conservés de nos jours aux archives de l'archevêché de Strasbourg.

Le curé décrit "une paroisse encore bonne" selon Xavier Martin, curé de Lapoutroie et Joseph Petitdemange, curé de Labaroche, le 16 novembre 1953.

## I - RAPPORT DE LA VISITE PASTORALE DE L'ANNÉE 1954

"La commune comprend 1 221 habitants dont 600 dans la montagne, 1 118 catholiques, 3 protestants.

Composition: 150 ouvriers chez Weibel, 60 en tissage, 35 bûcherons, 10 ouvriers communaux, 25 commerçants, 10 artisans, 9 auberges, le reste paysans travaillant aussi à mi-temps en usine ou en forêt.

Les paroissiens sont pratiquants en général, un cinquième de pratiquants occasionnels.

Il y a un groupement de jeunes gens et de jeunes filles. Pas d'hostilité déclarée envers le curé.

L'orientation de la municipalité est nationale et catholique. Très peu d'abstentions. Pas d'auberges mauvaises à proprement parler. Les sociétés neutres y donnent leurs bals de circonstance. Sociétés neutres : pompiers et musique municipale. Leur influence n'est pas mauvaise. Elles sont bien disciplinées et toujours correctes.

Cinq soeurs de Ribeauvillé pour l'école communale. Les soeurs de l'hospice (Doctrine chrétienne) ont quitté en février 1953 et ont été remplacées par du personnel laïc. L'hospice de vieillards peut recevoir une vingtaine de personnes et deux femmes en couches. L'infirmière laïque assure les soins à domicile. Trois maîtres à l'école de garçons, trois soeurs à l'école des filles et une pour la maternelle.

Etat général de l'église excellent. Plafond et vitraux à réparer par suite de la guerre. Petite chapelle de Saint Thiébaud, propriété de la commune, en excellent état. Le cimetière est confessionnel à côté de l'église.

Pas de bilinguisme.

La dernière mission a été prêchée en 1946 par les pères rédemptoristes. Pas de triduum depuis mon arrivée en octobre 1952.

On lit surtout l'Alsace, une dizaine de Croix. Match est assez lu.

On se marie assez jeune et d'après le registre des baptêmes les enfants arrivent in tempore oportuno.

Un prêtre du clergé diocésain, 4 rédemptoristes, 1 frère camilien, 1 frère de Matzenheim, 5 soeurs de Ribeauvillé, 4 à la Doctrine chrétienne de Nancy, 1 à Niederbronn, 1 soeur de la Croix, 1 dominicaine à Logelbach, sont originaires de la paroisse.

L'organiste dirige la chorale. Le curé y assiste de temps en temps. L'organiste est un ouvrier qui prend des leçons d'orgue à Colmar. Chaque dimanche petite messe à 7h1/2, grand'messe à 10h. L'évangile est lu en français. Vêpres en hiver, complies en été, assistance très clairsemée.

La paroisse possède une baraque avec une grande salle, une petite scène et un local de réunion. Il y passe des films (par le cercle de Lapoutroie), séances théâtrales ou salle de jeux. On n'y danse jamais.

Pas d'union paroissiale des hommes. Pas de groupements

spécialisés parce que les jeunes sont souvent moitié ouvriers et paysans et que beaucoup habitent la montagne.

Un groupe d'enfants de chœur de 12 membres. Sur le territoire de la paroisse une colonie de vacances catholique du "Pays Haut" de Nancy, bien dirigée et bien tenue.

Il y a quelques hommes, tous chrétiens, qui ont une influence marquée parmi les ouvriers.

En conclusion la vie paroissiale est relativement stable. Déclin de l'assistance aux offices du soir. Raison : le monde est motorisé et part. La difficulté réside dans la dispersion des habitations et des distances à parcourir".

## II - RAPPORT DE LA VISITE PASTORALE DE L'ANNÉE 1959

"1 200 habitants. 1 195 catholiques, 5 protestants. La moitié paysans, la moitié ouvriers.

Fidèles amorphes dans l'activité de la paroisse. Municipalité bien pensante, petite majorité U.N.R., le reste M.R.P.. Quelques voix communistes.

Un cinéma paroissial assuré par la paroisse de Lapoutroie. Pas de dancing. 6 auberges. Une musique municipale, le corps des sapeurs pompiers, bon esprit. 5 religieuses enseignantes à l'école communale.

L'église est en restauration. Ma soeur réside encore au presbytère. L'usage de la prière en famille est perdu.

Les cinq jeunes qui étaient soit au séminaire, soit dans les écoles religieuses, ont quitté. Il en reste un chez les frères de Saint Hyppolyte. Sont originaires de la paroisse 3 pères rédemptoristes, 4 soeurs de Ribeauvillé, 1 soeur de la Doctrine chrétienne à Nancy, 1 contemplative en Belgique.

Il y a un suisse. Il serait souhaitable de supprimer les tribunes. L'organiste fait de son mieux.

Les paroissiens tiennent à l'usage de la récitation des matines et laudes. Ils ont un texte français entre les mains pour suivre ces prières. Les veillées funèbres se font encore, moins la nuit. Il a donc aussi moins d'abus.

Les confréries et tiers ordre se sont éteints. Un essai de groupement a été tenté, échec complet.

Groupement de jeunes gens qui fait du théâtre, cercle d'étude, essai de faire du sport.

13 enfants de chœur. Sur le territoire de la paroisse, une colonie de Polonais catholiques, une colonie d'un orphelinat de Metz des soeurs de la Charité, un refuge pour les élèves du technique de Strasbourg (abbé Gardette).

En conclusion stabilité relative dans la vie paroissiale. Un prêtre originaire de la paroisse a défroqué.

Il serait convenable de remercier le maire et le conseil

municipal pour la restauration de l'église. Peut-être pourrait-on leur suggérer de supprimer les tribunes pour les jeunes gens, qui sont des nids à bavardage et de leur faire comprendre que la place ne manquera pas dans la nef".

## III - RAPPORT DE LA VISITE PASTORALE DE L'ANNÉE 1964

" Fréland compte 1 175 habitants. 1 172 catholiques et 3 protestants. 85 foyers de paysans, 25 foyers d'ouvriers et de paysans, 210 foyers d'ouvriers.

La paroisse est moyennement pratiquante. On suit les coutumes. 4 soeurs de la Divine Providence à l'école communale composée de 53 garçons et 60 filles.

L'église est complètement rénovée. Au presbytère résident le curé et sa soeur.

Les parents font l'éducation religieuse de leurs jeunes enfants. De moins en moins ils s'en occupent après la communion solennelle.

Ils sont difficiles à faire bouger. Les usages de prier en famille sont très rares maintenant. Accord entre les maîtres et le curé pour l'éducation religieuse. Le catéchisme de persévérance n'est plus possible. Les filles partent. Il ne reste plus que quelques garçons qui ne venaient plus régulièrement. Les jeunes gens au cercle restent en liaison avec ceux qui sont à l'armée.

On lit 50 L'Alsace, 30 Dernières Nouvelles, 4 Nouveau Rhin Français, 2 La Croix, 13 Ami du Peuple. Il y a une petite bibliothèque, malheureusement bien vieillie. Le bibliobus passe aussi à Fréland.

La jeunesse sort beaucoup depuis qu'elle est presque entièrement motorisée. Elle est nettement hostile à fournir des vocations sacerdotales. 2 rédemptoristes, 1 frère de Matzenheim, 1 soeur de Niederbronn, 2 soeurs de Ribeauvillé,, 1 soeur de la Doctrine chrétienne, 1 soeur contemplative en Belgique sont originaires de la paroisse.

Un suisse fort consciencieux, il n'y a plus de sacristain. Pas de chœur mixte. L'organiste fait ce qu'il peut, de son mieux.

La grand'messe dure une heure, la première messe 40 minutes. Aux messes du matin très peu de grandes personnes, davantage d'enfants. A la vigile pascale, plus grande assistance qu'à la messe de minuit de Noël.

Nous faisons encore les processions de rogations, peu de participants. Les paroissiens tiennent encore aux manifestations extérieures traditionnelles. Depuis cinq ans, un baptême d'adulte, une protestante pour son mariage catholique.

500 fidèles communient à la Toussaint, 250 à Noël, Assomption, Immaculée Conception, Pâques. 2 mariages mixtes célébrés au temple protestant.

Il y a eu quelques morts subites, pas de refus des derniers sacrements. Les funérailles se célèbrent dignement. Très rarement

quelqu'un quitte le cortège avant la messe des funérailles. Les communions sont rares aux enterrements. Il y a cependant des exceptions qui semblent se multiplier. On va encore prier pour un défunt dans la maison.

On chante timidement à la grand'messe. Il y a une crèche à peu près dans chaque foyer.

Il n'existe plus d'associations religieuses dans la paroisse. Le curé ne fait plus partie de la commission de l'hospice. Heureusement.

Il existe une baraque qui sert de maison d'oeuvres. Il existe un comité de la Ligue qui ne s'est jamais fait connaître au curé.

Il y a un groupement de 23 jeunes gens de tous les milieux, ouvriers et paysans, qui font un peu de théâtre et se réunissent autour du curé chaque semaine. Le ciné-club, dirigé par le directeur d'école, passe un film par mois avec une discussion.

Il y a des paroissiens affiliés à la C.F.T.C.

Les prêtres du canton se voient et s'entraident.

Stabilité très relative dans la vie paroissiale. Moins de jeunes à la messe le dimanche. La motorisation quasi générale des jeunes fait qu'ils quittent le village dès qu'ils sont libres.

L'évêque pourrait dire aux parents qu'ils soutiennent le prêtre et les maîtres dans l'éducation des enfants".

En 1965, le curé Léon Wendling quitte Fréland pour la cure d'Aspach-le-Bas. Puis il se retire à Thann, sa ville natale, le 1<sup>er</sup> septembre 1975, où il décède le 7 février 1996 et est inhumé.

A travers ses remarques, on saisit l'une des mutations du XX<sup>e</sup> siècle : le passage irréversible d'un catholicisme de tradition, aux rangs serrés, au catholicisme de conviction, aux rangs plus clairsemés, mais plus militants.

## BONJOUR, DONDEY

Gilbert MICHEL

Dans le numéro 16 de la Société d'histoire, Jean Mathieu ressuscite un mot presque totalement oublié dans le canton welche : dondély.

Il se trouve qu'au cours de mes lectures, j'ai pu relever un certain nombre d'éléments qui confirment la conclusion de Jean Mathieu : avant de disparaître, le mot « dondély » avait été vidé de sa signification profonde.

Dans le « Dictionnaire du Patois - Français »<sup>1</sup> de L.-M. Pétin, édité en 1842, et plus particulièrement dans son « Complément du Dictionnaire Patois - Français, contenant des mots patois qui n'ont pas en français de termes correspondants », il cite « dondée », espèce de bonjour ; manière de se saluer entre voisins ou connaissances.

Cette définition prend d'autant plus de saveur quand on sait que L.-M. Pétin était curé.

D'autre part, dans la très populaire chanson vosgienne « Chan-Botis fauré ti mèriè » (Jean-Baptiste, faudrait te marier),<sup>2</sup> Jean-Baptiste va voir les filles de Francis Martin et leur dit :

- Bonjour, dondêye è vo tortot'.

Ce que les Ménestrels traduisent par :

- Bien le bonjour à vous toutes.

Il semble donc que les Ménestrels considèrent « dondély » comme une simple répétition du mot bonjour.

Il est clair que, pour l'un et les autres, le terme « dondély » n'est plus utilisé dans son sens premier.

Le mot « dondély », don de Dieu, se trouve dans le Nouveau Testament, Jean, 4,10.

« Jésus parvint dans une ville de Samarie appelée Sychar, non loin de l'endroit où se trouve le puits de Jacob. Fatigué du chemin, Jésus était assis au bord du puits. Il était environ midi. Arrive une femme de Samarie pour puiser de l'eau.

Jésus lui dit : « Donne-moi à boire. »

Elle lui dit :

« Comment ? Toi, un Juif, tu me demandes à boire, à moi, une Samaritaine ! »

Jésus lui répondit :

« Si tu connaissais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, c'est toi qui aurais demandé et il t'aurait donné de l'eau vive. »

...

<sup>1</sup> Cet ouvrage a été réimprimé en 1999 par les Editions de la Grande Fontaine.

<sup>2</sup> parue dans « Arts et traditions populaires de la vallée des lacs » par les ménestrels de Gérardmer, SAEP, 1978.

Ce « dondéy » que le Welche adressait à son voisin était en fait l'Esprit qui devait transformer sa journée, le reconforter dans l'adversité, guider ses actes, lui inspirer amour et compassion ; c'est la grâce qu'il lui souhaitait.

Il est certain que le mot « dondéy » n'est plus connu que par de rares et vieux patoisants. Je l'ai retrouvé à Labaroche, dans son acception biblique, dans une prière recueillie auprès de Madame Maria Munier, née en 1911, une prière que lui avait apprise sa grand-mère.

« singk è in, j'mé trov,  
dous é pi, trach è lè téyt,  
lo Bon Du o moytang,  
é n'i ré k'je'n dotes,  
lè sènt vutch s'a mè mér,  
sèn Jean s'a mo frér,  
s'é pyè è Déy,  
bon sa, èvo dondéy. »

Avec le concours du Père André Perrin, nous vous proposons d'imaginer la personne en train de prier devant une représentation de la crucifixion de Jésus.

Je suis là, face à cinq personnes,  
Deux au pied de la croix, trois au sommet du Golgotha,  
Le Bon Dieu est au milieu,  
Il n'y a rien que je craigne,  
La Sainte Vierge, c'est ma mère,  
Saint Jean c'est mon frère,  
S'il plaît à Dieu,  
Bonsoir, avec le don de Dieu.

Avec beaucoup de simplicité, le Welche exprime ici une grande ferveur et une totale confiance en Dieu. Ce « dondéy » qu'il implore et souhaite est bien plus riche qu'un banal bon jour.

## QUE LA NEIGE TOMBE DOUCEMENT

Que la neige tombe doucement  
Pendant les longues, longues nuits  
d'hiver.  
Le petit village repose si calme.  
Je pense à toi !

Plus personne n'est dans la rue,  
Et les petites fenêtres sont toutes  
éclairées.  
Qu'il doit faire chaud dans les  
« Stube ».  
Je pense à toi !

Je pense à toi : qu'il ferait bon  
d'être auprès de toi, là où ronfle  
doucement le feu,  
Si seulement je pouvais te voir  
marcher.  
Je pense à toi !

## Ke lè natch tchè balma

Ke lè natch tchè balma  
Do ta dé grand, grand neyti  
d'evyè.  
Lo pti vilèdj rpauwz si chtil.  
Dje sandj è ti. !

Pu pachèyn na da lè ru,  
E lé ptit fneyt so tortot rèlmè.  
Ké dwau fèr tchau da lé pal.  
Dje sandj è ti. !

Dje sandj è ti : ké féro bon  
d'eyt èkat-ti varou ke rontch  
balma i fey  
Si selma dje pouray te vèr  
tchèminè.  
Dje sandj è ti !

Poème de Nathan KATZ

Poème traduit en patois par  
Maurice HERMAN

## ETRE OUVRIER BOULANGER EN 1940

Je travaillais comme ouvrier boulanger dans une boulangerie du canton. Nous ne faisons, à l'époque, que du pain sur levain, c'est-à-dire que nous gardions toujours de la pâte de la veille pour faire un levain et faire la première pâte à partir de celui-ci. Je pétrissais la première pâte le soir, au pétrin mécanique pendant un quart d'heure à vingt minutes. Je me levais à deux heures du matin et je travaillais ma pâte. Il fallait peser miches et michettes que je mettais dans des panetons ronds. Les pains longs, je les façonnais et les plaçais sur des couches posées sur des planches. Quand ce travail était terminé, je commençais à chauffer le four. Un très grand four où je pouvais enfourner quarante-trois miches ! Je chauffais ce four au bois dans le foyer avec un ventilateur qui donnait une grande flamme et que je dirigeais avec un gueulard en fonte. Entre temps, je pétrissais ma deuxième pâte. Une fois par semaine, je faisais du pain noir (mélange de seigle et de blé). Quand le four était bien reposé et nettoyé avec le goupillon (perche assez longue où était attaché un sac de jute légèrement humide), j'enfournais miches, michettes et pains longs. Le samedi, après le premier four, je cuisais petits pains et petits pains au lait. En général, je cuisais deux fournées par jour.

Vers midi, le travail au fournil était terminé. Nous mangions et ensuite, j'allais dans la cour jusqu'à quatorze heures, fendre du bois pour chauffer le four. Puis j'allais me coucher jusqu'à dix-neuf heures. Après avoir mangé, je retournais au fournil, pétrir ma première pâte et toutes les préparations pour le lendemain. Le travail était assez dur mais agréable.

Puis vint l'entrée des allemands en Alsace, à la fin du mois de juin 1940. Plus de courant, hésitation des patrons. Que faire ? Dans un premier temps, on décida de vendre la plus de farine possible aux clients pour qu'ils fassent leur pain eux-mêmes. Mais la demande étant très forte, je décidais de faire la pâte à bras. Je faisais une fournée par jour. Je pétrissais ma pâte à la main pendant une heure à

## Eyt auwréj bolèdjéy è 1940

Dj'auwray kom auwréj bolèdjéy da ènn bolèdjri do kanto. E do la, an fèyau rék do pègn èvo d'lèlvang, s'at-è-dir k'no wadan toukou dè pêt dè way po fêr ènn élvang è fêr lè permér pêt d'èvod. Djé prechtay lè permér pêt lo sa, o pétrègn mékanik do ta d'inn kwa d'our, vèntt minut. Djé lvay è douz our do mèti è dj'auwray mè pêt. Falau bzè lé metch è lé metchatt ké djé botay da dé ro korbyo. Lé gran pègn, j'lé fèyay è j'lé botay tsu dé kouch pozay tsu dé pyèntch. Kat lè bzagn la ir pratt, dj'anntchay è chaufi lo foch. Inn gro foch vark djé pay èfonè karant-tra metch ! Djé chaufay lo foch o bauw da lo fwayé èvod inn vantilateur ké dnau ènn grand flam è k'djé dirijay èvod inn geular an font. Ater ta, djé prechtay mè douzim pêt. Enn fou par smèyn, djé fèyay do naur pègn (malèdj dé byè è d'ferma). Kat lo foch ir bé rpauwzè è nati èvo do skwi d'foch, (grand pèrch vark ir ètètchi inn sètch ladjirma mouyi), djèfonay lé metch, lé metchat èko lé gran pègn. Lo samdi, èpré lè permér fonay, djé kejay lé pti pègn è lé pti pègn d'lèséy. An général, djé kejay dou fonay par djo.

Wa midi, lè bzagn è lè bolèdjri ir pratt. No minndjan è èpré, j'nalay da lè kour fannd do bauw chkè douz our, po chaufi lo foch. Epré j'nalay mé latchi bè chkè sèt our. Kat dj'awou minndji, djé rênalay è lè bolèdjri, prechti mè permér pêt èko tortot lé préparasyo po lo dedmègn. Lè bzagn ir duch mè fêt èvod pyèji.

Epré, lé-z-alman vneun an Alzas, è lè fi do mou d'jwègn 1940. Pu d'kourang, sa fèyau dvizè lé patro. Ké fêr ? Da inn perméy ta, an déside d'vannd lo pu d'fèrinn possib é klyan, po ké fèyeuns lor pègn rauw maum. Mè lè dmand ir fot, djé déside d'fêr lè pêt è brè. Djé fèyay ènn fonay par djo. Djé prechtay mè pêt è lè mègn do ta d'ènn our, ènn our ègn kwa. Kéy sou ! Lo dedmègn ; falau auwrè lè pêt inak tchèk djo mè po lo chaufèdj do foch, s'ir inak da lo vi ta. Pè d'vantilateur. Falau botè lo bauw da lo foch, chaufi o dèvan, èpré, bousi o dèri do foch ; érbotè do bauw è rfêr lè mèym bzagn da l'aut sans, è lè fi, rechi tortot lé brèz da l'étoufwar. Lo foch ir tro tchau,

une heure et quart. Quelle suée ! Le lendemain, travail habituel de la pâte mais, pour le chauffage du four, c'était comme dans l'ancien temps. Pas de ventilateur. Il fallait mettre le bois dans le four, chauffer au devant puis pousser au fond du four ; remettre du bois et refaire le même travail en sens inverse, enfin sortir toutes les braises dans l'étouffoir. Le four étant surchauffé, il fallait le laisser reposer au moins une heure et le nettoyer au moins trois fois avec la goupillon pour qu'il soit propre, qu'il n'y ait plus de cendre. Pour savoir si le four était à bonne température pour la cuisson, j'y jetais une poignée de farine : tant que la farine brûlait, le four était trop chaud. Ensuite, il fallait enfourner, toujours sans lumière. Je choisissais des petits bouts de bois avec beaucoup de résine que j'allumais et plaçais de chaque côté au fond du four, puis je faisais la même chose au milieu. Devant, je voyais suffisamment pour terminer de remplir le four.

Nous sommes restés sans électricité pendant trois semaines où je ne faisais qu'une fournée par jour, sauf le troisième samedi, j'en ai fait deux. Le travail, pendant cette période était dur et pénible.

Cette pénurie de courant nous a fait travailler le pain comme cela se pratiquait vingt ans auparavant.

Jean MUNIER

falau lo lèchi rchorè au mon ènn our è lo nati au mon tra fou èvo do skwi d'foch, po ké sau prop, ké n'y au pu d'sannt. Po sawou s'lè tchalou ir bonn po keur, djé botay ènn pagni d'fèrinn da lo foch, o tandou k'lè fèrinn berlau, lo foch ir tro tchau. Epré, falau èfonè, toukou sna ertcha. Djé chwèzay d'lèmul ké dj'èspernay è k'djé botay dé tchèk kotè o dèri do foch, èpré, djé fèyay lè mèym tchauwz o moytan. O dèvan, djé vèyay kyè èsè po-z-èsévi d'èfonè.

No dmoureun sna kouran do ta d'tra smèyn vark djé fèyay rék ènn fonaj par djo, mèk mi lo trazim samdi, toulà j'nè fèye douss. Lè bzagn do ta dé tra smèyn la fe duch èko chtèyntchant, vo pau bé vo-z-èpassè !

Souk no-z-èrive toulà, no fèye auwrè lo pègn inak él l'awran vènnt an dèri.

Jean MUNIER

Traduction patoise : Gérard MILLION

## LETTRE A MON FILS,

Gaby BAUMANN

Je prends la plume pour t'écrire au crayon, parce que le chat a renversé l'encrier. Nous avons eu de la chance car il n'y avait pas d'encre dedans.

Il y a longtemps que tu es parti au régiment, tant que tu étais à la maison, on ne se rendait pas compte que tu n'étais plus là, mais depuis que tu n'es plus là, on sent que tu es parti.

Dimanche, Monsieur le Maire organisait une course d'ânes, c'est dommage que tu n'aies pas été là, tu aurais eu le premier prix.

Il y a eu une maladie sur les bêtes à cornes, même que ton père l'a eue, on a tous été malade mais on est guéri.

Je t'envoie des chemises que j'ai faites avec les vieilles de ton père. Lorsqu'elles seront usées, renvoie-les pour en faire des neuves à ta sœur. Si tu as des chaussettes avec des trous, envoie les trous, je te les reboucherai.

Ton chien a eu la queue coupée par un camion, fais attention en traversant la route.

Ici la famille va bien mais il y a l'oncle qui est mort, j'espère que ma lettre te trouvera de même.

Ta mère pour la vie.

## LAT È MO FE,

Gaby BAUMANN

Djé pra lè pyèm po t'èkrir o krayo po lamou lè tchèt é rvyèchi l'angkryé. No-z-o èvu dè tchans po lamou é n'i avor pè d'angkr déda.

El i bonèvi k'ta èvoy o rédjima, tandou k'tir è maujo, an n'sé ranndau mi kont ké t'nir pu toula, mè ènnda k'tna pu toula, an sannt bé k'ta èvoy.

Dimontch, Monsu Mèr organizeu ènn cours dé bourik, sa dèmèdj k'tnir mi, t'èrau èvu lo perméy préy.

El y é èvu ènn mèlèdi tsu lé béyt è kon, mèym k'to pér l'é èvu, an-n-é tortu ètu malèv, mè an-z-a rmayi.

J't'èvouy dé chmuj ké djè fè evo lé véy dé to pér, kat èl sro uzay, rèvouy lé po nè fèr dé nuv po tè su. Si t'é dé tchausat èvo dé pate, èvouy lé pate, j't'lé bouchrè.

To tché é èvu lè kou kauwpay pa inn kamyong, fè ètansyo è kerjan lè rout.

Tousi, lè famil èvé bé, mè él i l'ongkyéy ka mo, dj'èspèr k'mè lat té trovré digna.

Tè mér po lè vi.

## LE NOR OM DO FAUDE

Henri Petitdemange

Lè montèyn do Faudé a o sant dlè valay. Lé djan ke dmouren tou la ne sirkulo mi d'ney ponamou de se trovè en face dé nor om. Lé nor om son kwètchi de nor de lè téyt o pi, in mantéy nor lé veucht, in nor tchèpéy kwètch vor vizèdj. E tchèmino dèri in nor tchè ke transpot in vèchey kwètchi d'in nor lèsu. E monton lo Faudé é disparaïso dan enne fant anter lé rotch.

Tou tchèki ké trovè lé-z-om nor é vu lè muo. Si sa de sè propr muo, lo derrey dé-z-om nor li fè in sign. Si sa lè muo d'in paran o bé d'in èmi, lo brè de l'om nor li denne lè direktyo dlè maujo ou dmour séy kè vé meri. Jamè é-n-fo èprovè de prakè o bé de lé sér, sno sla, on a sur de meuri bé tauw. O kontrèr, é fo pray déy po lo rpauw dé-z-am dé muo po ke lé vizyo sinistr ne feyeuss mi mau.

## LES HOMMES NOIRS DU FAUDE

Henri Petitdemange

Les montagnes de Faudé sont au centre de la vallée. Les gens qui habitent là ne circulent pas la nuit, de peur de se trouver en face des hommes noirs. Ceux-ci sont vêtus de noir de la tête aux pieds, un manteau noir les habille et un chapeau noir cache leur visage. Ils marchent derrière une voiture noire qui transporte un cercueil noir caché par un drap noir. Ils montent vers le Faudé et disparaissent dans une fente, entre les rochers.

Quiconque a rencontré les hommes noirs, a vu la mort. S'il s'agit de sa propre mort, le dernier des hommes noirs lui fait un signe. Si c'est la mort d'un parent ou d'un ami, le bras de l'homme noir donne la direction de la maison où habite celui qui va mourir. Il ne faut jamais essayer de leur parler ou de les suivre, sans cela on est sûr de mourir bientôt. Au contraire, il faut prier pour le repos des âmes trépassées, pour que la sinistre vision ne fasse pas de tort.

## PRIERE DE LA FORET

Je suis le bois de berceau  
La chaleur on cuit ton pain  
La table familiale  
La charpente de ta maison  
Le lit dans lequel tu dors  
Le manche de ta houe  
Je suis l'air pur, la beauté  
L'eau des nuages et des sources  
Je suis l'ombrage ami  
Lorsque brûle le soleil de l'été  
Je suis le pain de la bonté  
Je suis la Croix du Christ  
Les planches de ton cercueil  
Ecoute ma prière  
Respecte-moi !  
Aime moi !

## LE PRAYURE DO BAUW E D'LE MONTEYN

Djé sey lo bauw de to bîche  
Lé tchalou varou keuy to pèn  
Lè tauye dé famil  
Lè tchèrpèt de té maujo  
Lo léy da lo key te dreume  
Lo mènch de té hou  
Dje sey l'èr pùr lè bautè  
L'auve dé nway è dé sours  
Djé sey l'onbrèdje emi  
Kat breûle lo slo d'iènay  
Djé sey lo pèn d'lè bontè  
Djé sey lè krey do bon-du  
Lè pyèntch de to wèchéy  
eskout mè prayure  
Respèkt mi !  
Eyme mi !

## Les événements dans le canton en 1901

Philippe Jéhin

**ORBEY** : 16 juin 1901

Un terrible orage s'est abattu sur la vallée vers 11 heures 30. La procession de la Fête-Dieu a été annulée. La foudre est tombée sur la ferme de J.-B. REMY à Bois-le-Sire. Seule une vache fut sauvée, le reste du bétail a péri asphyxié dans le bâtiment.

**LE BONHOMME** : 1<sup>er</sup> septembre 1901

Le bal du dimanche soir s'est mal terminé. Le gendarme de faction a voulu arrêter l'orchestre vers 23 heures, mais le public a manifesté son mécontentement car le maire avait autorisé la fête jusqu'à minuit. Le gendarme est sorti sous les quolibets de la foule. Le lendemain, plusieurs jeunes gens se sont pris aux biens du représentant de l'ordre. La maréchaussée a sévi avec violence. Un suspect a été arrêté manu militari. La justice a été saisie. Un grand émoi s'est emparé du village et de tout le canton au sujet de cette affaire qui ne s'est terminée qu'en octobre avec l'arrestation du meneur.

**ORBEY** : 6 octobre 1901

Le nouveau local de la Société Coopérative des Etablissements HERZOG et KIENER a été inauguré en grandes pompes. Les discours se sont succédés toute la journée. Un inévitable vin d'honneur a clôturé les cérémonies animées par l'orchestre des Etablissements HERZOG.

**LE BONHOMME** : 13 octobre 1901

L'auberge du Lion d'Or, tenue par J.-B. MINOUX a subi un vol avec effraction. Les malfaiteurs, vraisemblablement affamés, ont vidé le garde-manger avant de repartir en emportant la caisse contenant 240 Mark.

**ORBEY** : 17 novembre 1901

Le train ne siffle toujours pas dans la commune et la construction de la gare n'a pas encore commencé. La population orbelaïse et les industriels s'impatientent. On leur avait promis un prolongement de la ligne Colmar-Kaysersberg-Lapoutroie avec un embranchement vers leur village. Les travaux ne devraient pourtant plus tarder.

**LAPOUTROIE** : 15 décembre 1901

L'éclairage public ne fait pas l'unanimité dans la commune. Les lampes électriques brillent le soir jusqu'à 23 heures bien qu'à cette heure les rues soient toutes désertes. En revanche, le matin, à 6 heures, au moment du départ du premier train, tout le village se trouve encore dans l'obscurité. D'ailleurs, plusieurs accidents se sont déjà produits à cause de ce défaut d'éclairage. La population se plaint donc de ces horaires incompatibles avec ses activités et demande leur modification.

## EPHEMERIDES 2000 A TRAVERS LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

### Mardi 29 Février 2000 – La renaissance d'un quartier

Des travaux de démolition sont actuellement en cours sur le site de l'ancienne usine Herzog. Après la fermeture de l'usine de tissage, les bâtiments ont été occupés par diverses entreprises avant leur fermeture définitive. La question du devenir du site s'est alors posée. Une réflexion menée par la commune avec diverses instances, régionales, départementales, intercommunales, a conduit à l'achat du terrain et bâtiments par la commune d'Orbey. C'est ainsi que le projet de ZAE des bords de la Weiss est né. On trouvera bientôt des salles de classes, des entreprises artisanales, une salle polyvalente qui faisait jusqu'à présent défaut à la commune.



Photo Gérard DUPONT

### **Samedi 6 Mai 2000 – RN 415 : les institutions au pied du mur**

Le trafic routier est en augmentation, de nombreuses solutions ont été élaborées. Vendredi les décideurs ont été poussés dans leurs retranchements. Les élus attendent des propositions concrètes. Roger Bleu, maire du Bonhomme, a rappelé amèrement « *Selon nos comptages, un poids lourd passe toutes les 36 secondes dans notre localité* » et de conclure « *je suis d'accord avec M. Haenel. Si aucune solution n'est trouvée, nous bloquerons la RN 415* ».

### **Samedi 27 Mai 2000 – Col du Bonhomme « coup de semonce »**

Le collectif pour la sécurité des axes vosgiens a bloqué le passage du col pendant deux heures hier matin. Une « *action symbolique* » selon les responsables prêts à envisager d'autres manifestations. Une trentaine de camions ont été bloqués vendredi matin entre 8 h et 10 h de part et d'autre du col par un barrage de tracteurs et d'engins. Les chauffeurs contraints à l'arrêt forcé, se sont vu offrir un café par les manifestants, qui ont expliqué à leurs « *otages* » le sens de leur action.

### **Samedi 13 Mai 2000 – Un départ en force**

Les Syndicats d'Initiative d'Orbey et de Kaysersberg se sont officiellement dissous mercredi soir pour laisser la place à l'Office de Tourisme de la Vallée. Le Président de la Communauté de Communes, Bernard ROSE, rappelle l'attachement des élus des dix communes à l'Office de Tourisme, qui en unissant le bas et le haut de la vallée a pris une force d'impact à présent incontournable. Il se dit surtout inquiet des difficultés d'accès, particulièrement par le verrou du carrefour de Houssen, d'où son incitation à se battre avec les Offices de Tourisme voisins pour défendre un tourisme de qualité dans les vallées.

### **Jeudi 25 Mai 2000 – HUSSOR : une branche en or**

HUSSOR S.A. vient de décrocher la médaille d'or de l'innovation au salon international du BTP de Villepinte. De bon augure pour le spécialiste du coffrage de Lapoutroie, qui a parié sur les matériaux composites pour compléter son offre de produits en acier. Quelle récompense et quel chemin parcouru depuis le dépôt de bilan de l'entreprise il y a quinze ans. Arthur AHR, responsable technique de HUSSOR S.A., ne cache pas sa joie.

### **Mardi 4 Juillet 2000 – Un musée du bois inauguré**

L'espace des métiers du bois inauguré dimanche 2 juillet. Cette inauguration constitue l'aboutissement du projet né en 1999 d'après le souhait de l'association des forestiers présidée par M. Fernand PIERRE. La municipalité a apporté son appui à Labaroche et en 1997, le projet du bâtiment a pris forme, il se trouve à un point central de la commune avec un parc de loisirs, un lieu de rencontre pour tous les habitants. Ce pôle d'animation a permis de sauver une partie du patrimoine dont la disparition était programmée.

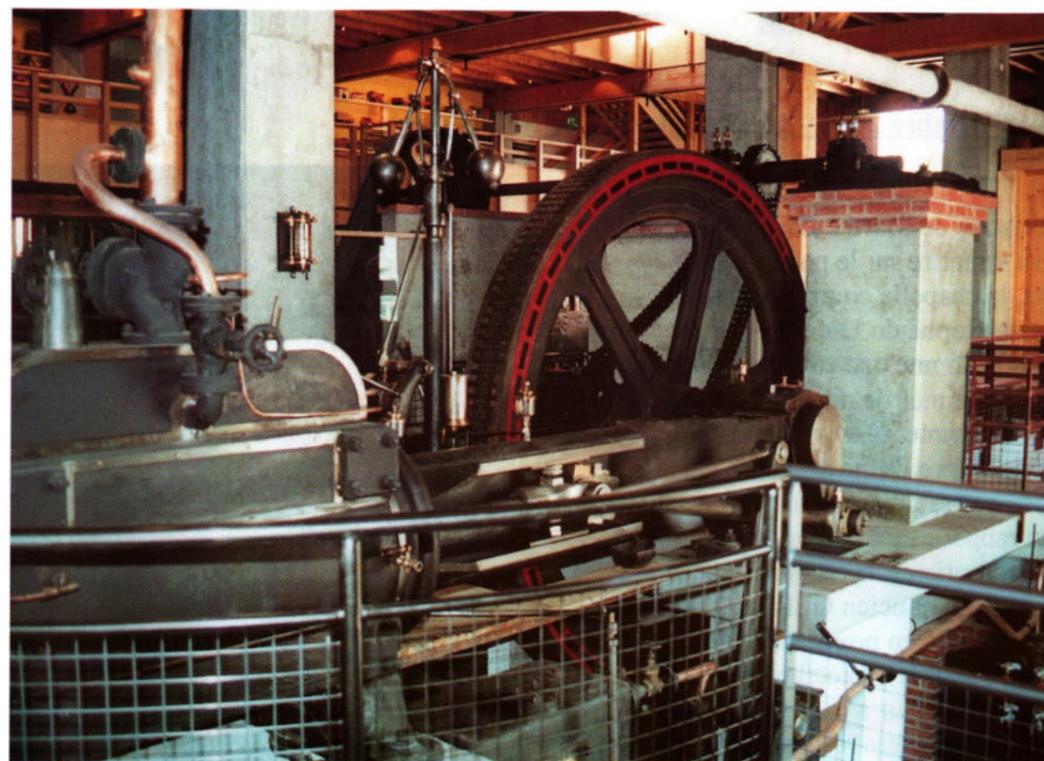


Photo Gérard DUPONT

### **Samedi 8 Juillet 2000 – « Un silence pesant est tombé sur le village »**

Il y a 25 ans, la déviation de Lapoutroie a été ouverte à la circulation. Il a fallu de nombreux accidents, des morts, des blessés, ainsi que la séquestration d'un sous-préfet pour en arriver là. Jean Marie SIMON, ancien secrétaire général de la mairie de Lapoutroie raconte : « *Le jour de l'ouverture de la déviation, un silence pesant est tombé sur le village. Les habitants se demandaient ce qui leur arrivait et les commerçants néanmoins se faisaient du souci pour leur chiffre d'affaires. Il a fallu peu de temps pour que les riverains se rendent compte que l'Etat venait de leur faire un cadeau précieux. Grâce à cet aménagement, Lapoutroie a retrouvé une qualité de vie qui lui avait longtemps manqué* ». Aujourd'hui, le trafic n'a fait que s'intensifier sur le contournement.

### Vendredi 11 Août 2000 – Camping à la ferme : Les vacances autrement

La période des vacances, c'est l'occasion de voyager, de connaître d'autres régions de France, voire de l'étranger. Certains choisissent pour cela des hôtels, d'autres des meublés, chambres d'hôtes ou gîtes. Les campings recueillent également les faveurs d'un grand nombre. Et parmi eux, il y a d'incontestable « mordus » du camping à la ferme. Le créateur de ce camping, André MICLO 32 ans, a repris avec beaucoup de courage une exploitation agricole dont les prairies s'étendent entre des altitudes de 700 à 850 m au pied des Machielles. Le tourisme a toujours intéressé l'agriculteur qui a adhéré à l'O.T.S.I. « *Il y a cinq ans j'avais déjà fait un premier essai. Vu que cela a marché, j'ai décidé de m'y lancer mais en faisant les choses en toute conformité pour aller plus loin.* » Ainsi il a construit un bloc sanitaire avec quatre douches, lavabos, toilettes en y incluant un coin douche et une accessibilité pour personnes ayant des difficultés motrices.

### Jeudi 12 Octobre 2000 – La chapelle du Lac Noir rénovée

A l'initiative de Marthe GERARD qui a su « mettre sur le pont » ses enfants, la chapelle commémorative de la catastrophe du Lac Noir a fait cet automne une cure de jouvence. Les joints du mur de pierres, la vierge, la plaque commémorative ont été restaurés. Notre Dame du Perpétuel Secours, par sa présence face à l'usine du Lac rappelle aux randonneurs, visiteurs, touristes, la reconnaissance de M. et Mme Lucien GERARD (père) bâtisseur et ancien propriétaire de l'auberge, pour la protection et le soutien qu'elle leur a apportés. En souvenir de cette restauration, un bref historique de la catastrophe invite les gens de passage au souvenir et au recueillement. Pour mémoire, la catastrophe a eu lieu le 4 janvier 1934, tuant neuf personnes.



### Mardi 31 Octobre 2000 – Question de bien être

Rénové de fond en comble, l'hôpital intercommunal a été inauguré samedi matin en grande pompe. « *Le bâtiment a subi de nombreuses améliorations et agrandissement dirigés vers l'humanisation du site* » a rappelé Gérard SIMON, directeur de l'établissement. Samedi les lieux ont été bénis par le Curé Roger MASSON d'Orbey. « *Les quatre hôpitaux Orbey, Lapoutroie, Le Bonhomme, Fréland, totalisent 230 lits. Sans la volonté des élus et le soutien des différentes instances nationales, régionales et autres, rien n'aurait pu être réalisé* » a mis en exergue Hubert HAENEL